




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-283**

Séance publique du

21 juillet 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230721- lmc1240528-DE-1-1
Date de signature : 26/07/2023
Date de réception : mercredi 26 juillet 2023
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : MISE EN PLACE D'UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE
L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ**

Le 21 juillet 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13 juillet 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Ravi ANDRE, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Josy PIGNATEL, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
URBANISME

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2023

Nomenclature : 8.4
Aménagement du territoire

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Michaël ZAZOUN, Madame Laure SCANDOLERA

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : MISE EN PLACE D'UN PÉRIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Avec plus de 3.000 établissements et près de 10.000 emplois, le commerce et l'artisanat Aixois constituent l'un des moteurs majeurs de l'économie locale.

L'offre commerciale et artisanale du centre-ville d'Aix-en-Provence se caractérise par un tissu riche et varié de commerces de proximité qui concourent à la qualité de vie des habitants, à l'animation et à l'attractivité de la Ville.

Le centre-ville fait cependant face à des difficultés croissantes en matière de diversité commerciale.

L'inventaire de l'offre commerciale et artisanale du centre-ville d'Aix-en-Provence, réalisé en avril 2023, montre que le nombre d'établissements de la catégorie du CHR (café, hôtels, restaurants) a fortement progressé, depuis le dernier comptage en 2018, et ce au détriment d'autres secteurs d'activité comme celui de l'équipement de la personne qui s'est contracté. On constate également que ce sont plutôt le « snacking » et la vente à emporter qui ont profité de cette progression.

Cette orientation progressive de l'offre en faveur des visiteurs extérieurs et du tourisme fait craindre un appauvrissement à terme de la diversité commerciale et artisanale traditionnelle, notamment avec la disparition des commerces de proximité et de service dont ont besoin les habitants du centre-ville pour répondre à leurs besoins quotidiens.

La perte de ces activités de proximité pourra réduire l'attractivité résidentielle du centre-ville et encourager le recours à la voiture de ses habitants pour compenser les carences en faisant leurs courses à l'extérieur de la Ville.

Face à ce constat, la Ville d'Aix-en-Provence souhaite mettre en place une politique volontariste pour mieux observer, réguler et maîtriser les implantations commerciales en se dotant d'un nouvel outil opérationnel, fondé sur le droit de préemption commercial.

Cet outil permet aux communes d'intervenir pour le maintien de la diversité des activités commerciales et artisanales, de lutter contre la transformation des locaux commerciaux en bureaux, logements ou services tertiaires et de faciliter l'installation de nouveaux commerçants et artisans dans les secteurs urbains fragilisés.

Pour autant, cette prérogative doit conserver un caractère exceptionnel, motivée par l'intérêt général, et limiter l'atteinte portée à la liberté de cession des fonds et de transmission des entreprises.

L'article 58 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des Petites et Moyennes Entreprises (dite loi P.M.E.), complété par le décret n° 2007-1827 du 26 décembre 2007 relatif au droit de préemption, définit les conditions d'intervention des communes dans les transactions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de bail commercial lorsque la sauvegarde de la diversité commerciale est menacée.

L'instauration de ce droit de préemption requiert :

- La définition d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel les cessions de fonds artisanaux, de commerce, de baux commerciaux ou de certains terrains à usage commercial seront soumises au droit de préemption.

Ce périmètre doit être motivé par un rapport analysant la situation du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur de ce périmètre et les menaces pesant sur la diversité commerciale et artisanale (cf. rapport en annexe).

- La saisine préalable des chambres consulaires pour avis consultatif (cf. annexe).
- L'approbation du périmètre de sauvegarde et de la mise en application du droit de préemption par le Conseil Municipal.

A l'aide d'un cabinet spécialisé, un diagnostic du commerce et de l'artisanat Aixois et de ses principales évolutions entre 2018 et 2023 (joint en annexe) a été réalisé.

Ce diagnostic a fait apparaître plusieurs polarités commerciales prioritaires au regard des signes de fragilités constatés en termes de composition commerciale, et notamment :

- le centre ancien, correspondant au périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV),
- le quartier Faubourg,
- le sud de la Rotonde.

L'ensemble formant un périmètre cohérent et global joint en annexe et complété par la liste des adresses correspondantes.

Ce périmètre se caractérise par une rotation des commerces anormalement haute, un taux d'activité commerciale en légère baisse ou par une faible diversité commerciale.

Dans leur avis annexé à la présente délibération, la C.C.I. métropolitaine Aix-Marseille-Provence et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont donné leur accord sur le périmètre proposé.

Des périmètres de sauvegarde complémentaires pourront être proposés ultérieurement en fonction des évolutions constatées sur d'autres polarités commerciales des centralités de la Ville.

Afin de permettre l'exercice du droit de préemption commercial, un budget sera proposé dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2024 de la Ville d'Aix-en-Provence.

Aussi, compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité proposé ;

- **AUTORISER** l'instauration, à l'intérieur de ce périmètre, d'un droit de préemption sur les fonds de commerce, les baux commerciaux et les fonds artisanaux ;

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu délégué à exercer ce droit de préemption commercial au nom de la Ville d'Aix-en-Provence.

DL.2023-283 - MISE EN PLACE D'UN PÉRIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 13
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Jonathan AMIACH Odile BONTHOUX Jacques BOUDON Gérard BRAMOULLÉ Joëlle CANUET
Sylvain DIJON Salah-Eddine KHOUIEL Philippe KLEIN Stéphane PAOLI Marc PENA Marie-
Pierre SICARD - DESNUELLE Francis TAULAN Solène TRIVIDIC

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Monsieur Rémi CAPEAU

Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 26 juillet 2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

¹ « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le



Sous la maîtrise d'ouvrage de :



Pour le compte de :



LE CŒUR DE VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AU DÉFI DES PRATIQUES DE CONSOMMATION DE DEMAIN

Rapport de justification de l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat dans le centre-ville d'Aix-en-Provence

Mai 2023

I - INTRODUCTION & RAPPEL DU CONTEXTE DE LA MISSION

Le cabinet AID, experts depuis plus de 50 ans

AID intervient depuis 1973 pour accompagner l'aménagement commercial et plus largement des activités économiques et marchandes sur les territoires.

La clientèle d'AID est très majoritairement publique mais comprend également des opérateurs privés dans le cadre notamment de la réalisation d'études de marché, de positionnement et de programmation.

Dernier cabinet national indépendant, AID intervient sur l'ensemble de la France et des Outre-mer et offre une grande proximité avec les territoires depuis ses 4 implantations de Toulouse, Lyon, Nantes et Paris.

Nos principaux domaines d'intervention sont : les études et expertises, la production de données et la veille, et l'accompagnement et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'équipe d'intervention est composée d'une vingtaine de collaborateurs permanents aux parcours et compétences complémentaires.

Cette équipe plurielle et compétente permet à AID de s'engager à long terme auprès de ses clients et de garantir une cohérence et une continuité dans les méthodes utilisées.

Contexte de l'intervention

Les profondes évolutions de la consommation des ménages et des comportements d'achats de la clientèle depuis quelques années sont actuellement en train de produire des effets visibles et durables sur l'ensemble du secteur de la distribution. Si la consommation des ménages a connu en effet pendant des décennies un taux de croissance annuel très largement supérieur à 1% par an, ce taux est aujourd'hui en très fort ralentissement. Certaines familles de produits telles que le textile connaissent même des baisses en valeur et en volume et impactent fortement sur la commercialité des grands pôles marchands traditionnels, qu'ils soient situés en centralité ou en périphérie.

Par ailleurs, l'explosion de la vente en ligne, l'optimisation par les exploitants de la surface de vente de leurs points de vente, le développement de dark store et dark kitchen, le recyclage de surfaces commerciales pour d'autres usages ou encore le développement du drive sont autant d'évolutions qui bouleversent les codes de la distribution traditionnelle et renvoient vers de nouveaux modèles de développement. Pour autant, cette révolution (re)donne des perspectives au commerce, et notamment au commerce indépendant, aux circuits courts, au commerce de seconde main...

Enfin, l'immobilier commercial qui constituait dans un contexte de forte croissance un produit financier à très forte rentabilité et un élément essentiel à l'équilibre de bilans d'opération d'aménagement connaît actuellement une crise sans précédent.

Toutefois, que ce soit à l'échelle du centre-ville d'Aix-en-Provence ou dans les quartiers, l'immobilier commercial et le commerce doivent se réinventer dans les prochaines années pour répondre aux nouvelles aspirations de la clientèle.

Alors le commerce est avant tout une affaire de commerçants, certes, mais les pouvoirs publics doivent désormais s'en mêler et mettre en œuvre des stratégies de territoires, et organiser cette fonction économique comme elles organisent depuis bien longtemps l'habitat, les zones d'activités, les transports ou les équipements. Et il faut surtout actionner aujourd'hui TOUS les leviers.

À Aix-en-Provence comme dans de nombreux autres territoires similaires, des plans d'actions sont mis en œuvre, à long terme pour :

- ✓ Freiner les développements inconsidérés et opportunistes du commerce sur les axes de flux ou les entrées de ville,
- ✓ Construire des plans de marchandisage et les traduire dans les documents d'urbanisme pour guider les implantations,
- ✓ Accompagner les entreprises et l'immobilier de commerce dans leur adaptation au commerce de demain,
- ✓ Mobiliser et gérer chirurgicalement le foncier commercial stratégique en cas de défaillance du privé,
- ✓ Continuer à améliorer le confort et l'accessibilité, gérer le stationnement, traiter les espaces publics pour encourager la déambulation, déployer des terrasses et des marchés,
- ✓ Rénover et adapter l'habitat pour qu'il réponde mieux aux attentes des familles et des jeunes actifs, conserver ou y réimplanter des fonctions médicales, des services publics, y maintenir la culture, les cinémas,
- ✓ Maintenir sa politique ambitieuse de valorisation du patrimoine, animer la ville, créer l'événement,
- ✓ Et surtout prolonger le positionnement alternatif et singulier du centre-ville d'Aix pour promettre une expérience qualitative aux visiteurs.

Dans ce contexte, il semblait alors important de bien identifier les évolutions, les tendances et les points d'ancrage puissants du centre-ville d'Aix-en-Provence, pour ses différentes cibles des habitants, actifs, visiteurs et touristes.

C'est sur ces fondamentaux solides qu'il faudra ensuite capitaliser et orienter les politiques publiques et consolider le plan d'actions.

La SPLA Pays d'Aix Territoires est délégataire d'une concession sur le centre-ville de la ville. En 2016 un premier observatoire du commerce est mis en place, ce dernier permet de dresser un état des lieux objectif de l'armature de l'offre de commerce et de service ainsi que son organisation spatiale. A l'époque le taux de vacance est de 5%, un taux quasi-incompressible. Il apparaît une surreprésentation des secteurs du prêt-à-porter et de la restauration, tout particulièrement de la restauration rapide et à emporter.

Cette dynamique peut avoir tendance à isoler et faire doucement disparaître le commerce indépendant, de proximité et de bouche, les secteurs d'activités moins rentables de la culture et des loisirs. Pourtant ces activités restent tout particulièrement importantes pour conserver un centre-ville attractif et équilibré, répondant aux attentes spécifiques des différentes cibles des habitants, actifs, visiteurs et touristes.

Ainsi, la Ville d'Aix-en-Provence et la SPLA Pays d'Aix Territoires souhaitent mesurer avec précision ces enjeux de maintien des équilibres de l'économie : ville du quart d'heure, ville touristique ont lancé en 2018 une étude d'opportunité quant à l'instauration d'un ou de plusieurs périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat pour la mise en œuvre du droit de préemption des fonds artisanaux, des fonds de commerce et des baux commerciaux.

En avril 2023 la SPLA a mandaté le cabinet AID pour actualiser l'étude d'opportunité afin de motiver l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur le centre-ville d'Aix-en-Provence. Les objectifs de cette mission :

- ✓ Dresser un état des lieux de la situation du commerce et de l'artisanat du centre-ville, dans son contexte sociodémographiques, urbain et concurrentiel,
- ✓ Dégager une expertise et des enjeux spatialisés,

Un repérage terrain a été réalisé en avril 2023 afin de qualifier l'ensemble des rez-de-chaussée actifs du centre-ville élargi, en comprendre le fonctionnement et apprécier la qualité de l'expérience client.

Une dizaine d'entretiens avec des acteurs économiques et politiques locaux ont également été réalisés. Ces entretiens avaient pour objectifs de bien qualifier la situation et l'évolution du commerce de centre-ville d'Aix, de vulgariser l'outil du périmètre de sauvegarde et d'en expliquer les intérêts et les limites, de mesurer les réticences et l'acceptabilité par l'écosystème, commerçants et artisans, brokers, propriétaires et pour finir de dresser le panorama des outils à la disposition des collectivités pour maintenir la diversité et l'attractivité

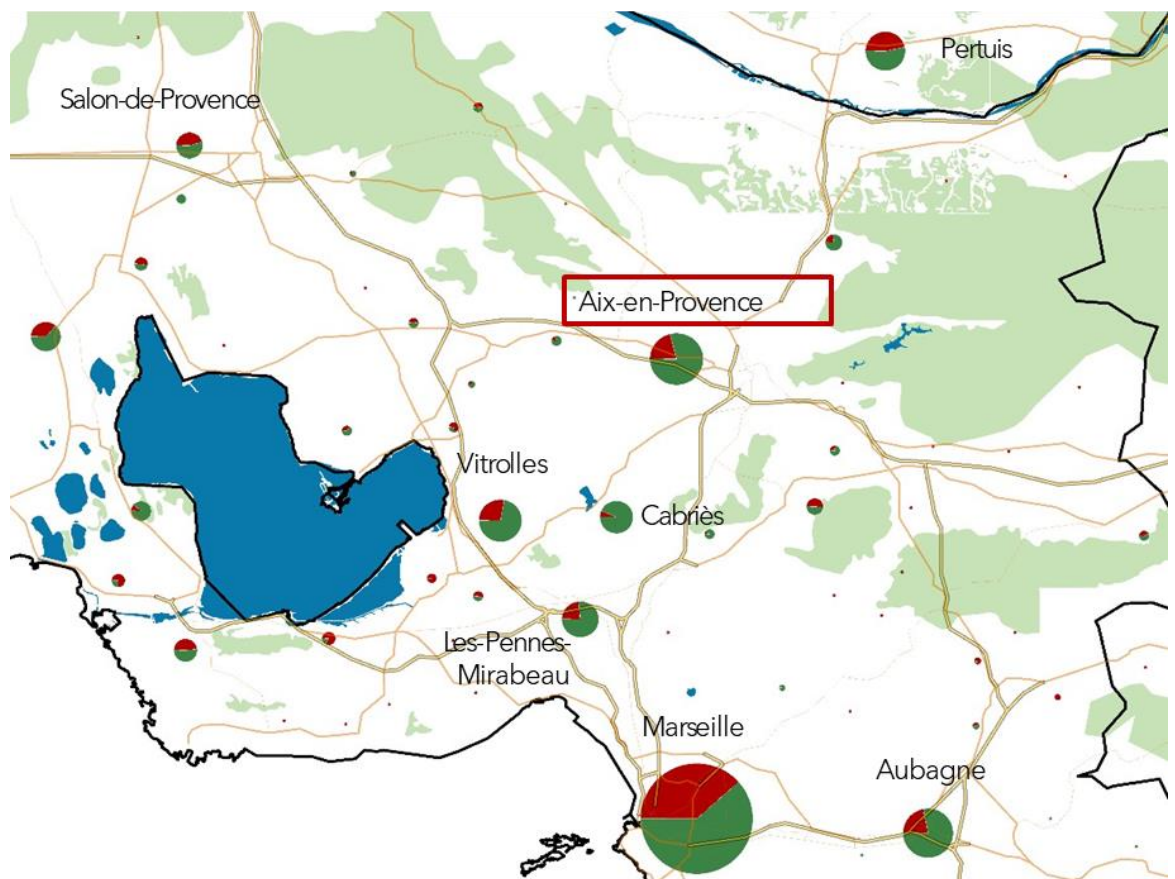
II - LA SITUATION & LA TRAJECTOIRE DU COMMERCE AIXOIS

A - Positionnement du territoire et environnement concurrentiel

La commune d'Aix-en-Provence se situe au sein de la Métropole Aix-Marseille Provence, à un temps de route relativement réduit des communes de Marseille, Vitrolles, Salon-de-Provence, Aubagne, Istres, Avignon ou encore Toulon.

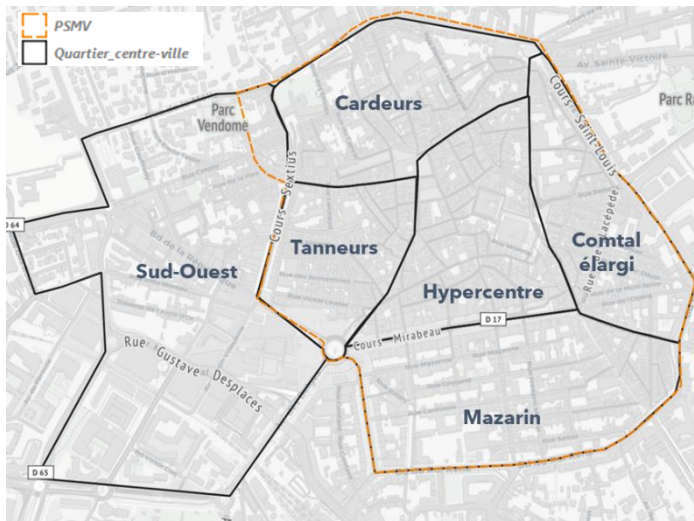
La Métropole offre un grand nombre de surface commerciale de plus de 300 m².

Répartition de l'offre commerciale concurrente (+300m²)



Cependant l'environnement concurrentiel proche est maîtrisé, depuis 2016 on note peu d'autorisation d'Aménagement Commercial (CDAC) sur le Pays d'Aix. Entre 2016 et 2017 on assiste aux dernières extensions de la zone commerciale de « La Pioline » et en 2021, la dernière autorisation départementale concernait l'installation d'un magasin d'électroménager à l'enseigne « Boulanger » sur l'avenue des Belges, à proximité du centre-ville.

B - Profil sociologique des résidents du centre-ville d'Aix-en-Provence



La ville d'Aix-en-Provence bénéficie d'une trajectoire socio-démographique très favorable à la consommation et au commerce, avec une forte part de consommateur avec un pouvoir d'achat important - 25% de classes aisées et 36% de classes moyennes - un revenu moyen de 31.761€ bien supérieur aux moyennes nationale et une part importante d'habitants de moins de 25 ans et 22% de retraités.

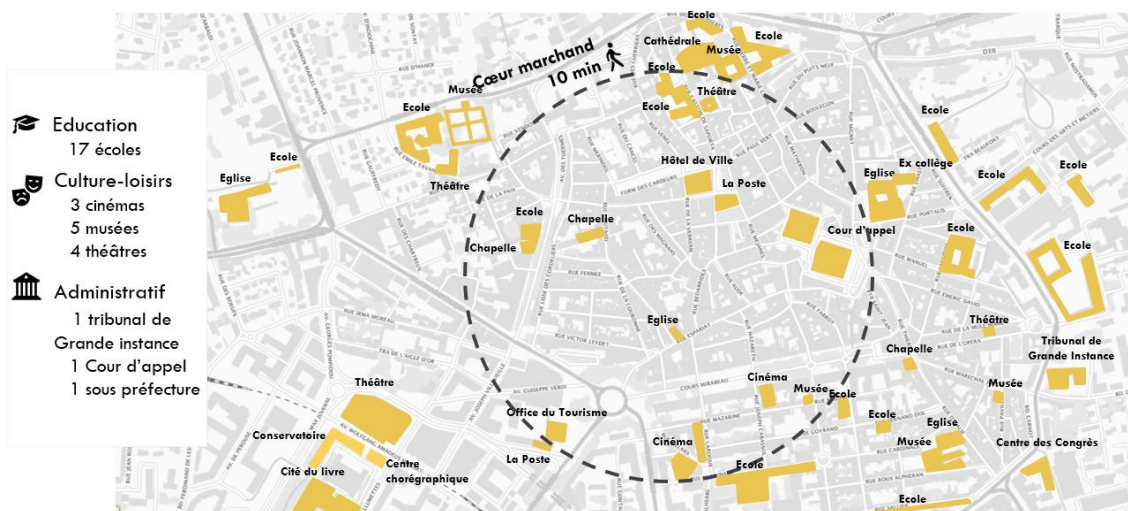
L'évolution moyenne de la population est positive (2.5%) entre 2013 et 2019. Cependant, sur le périmètre du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), la variation de population est négative.

C - Le fonctionnement du centre-ville d'Aix-en-Provence

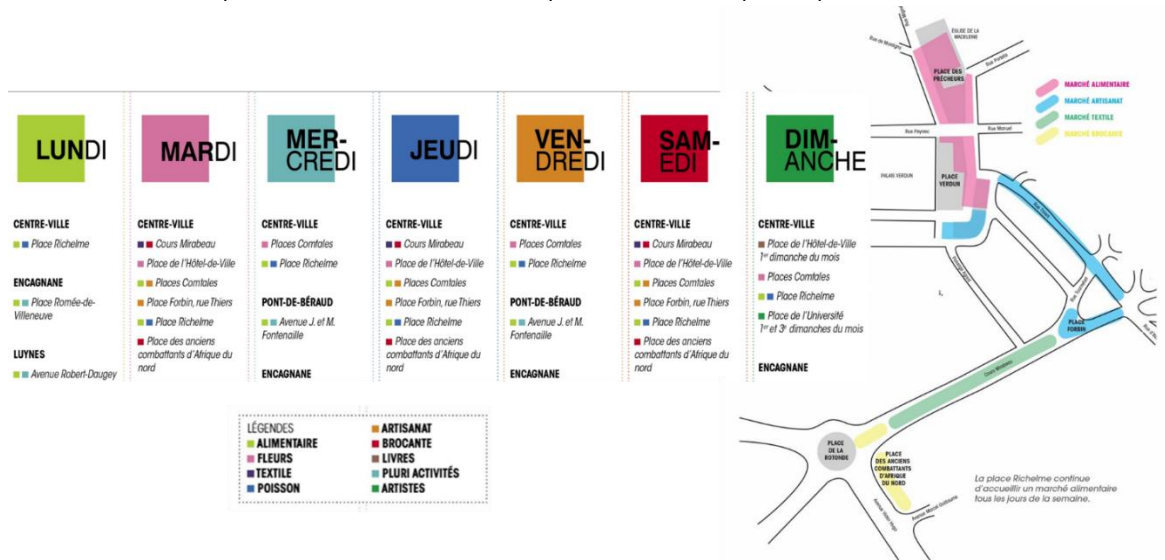
De nombreux générateurs de flux

Le centre-ville bénéficie de nombreux générateurs de flux, répartis au sein ou à très grande proximité du cœur marchand.

Ces générateurs de flux, qui peuvent être des établissements administratifs (tribunal, sous-préfecture...), d'éducation (écoles) ou encore dédiés à la culture et aux loisirs (cinémas, musées, théâtres...), induisent un attrait spécifique pour le développement d'activités commerciales.

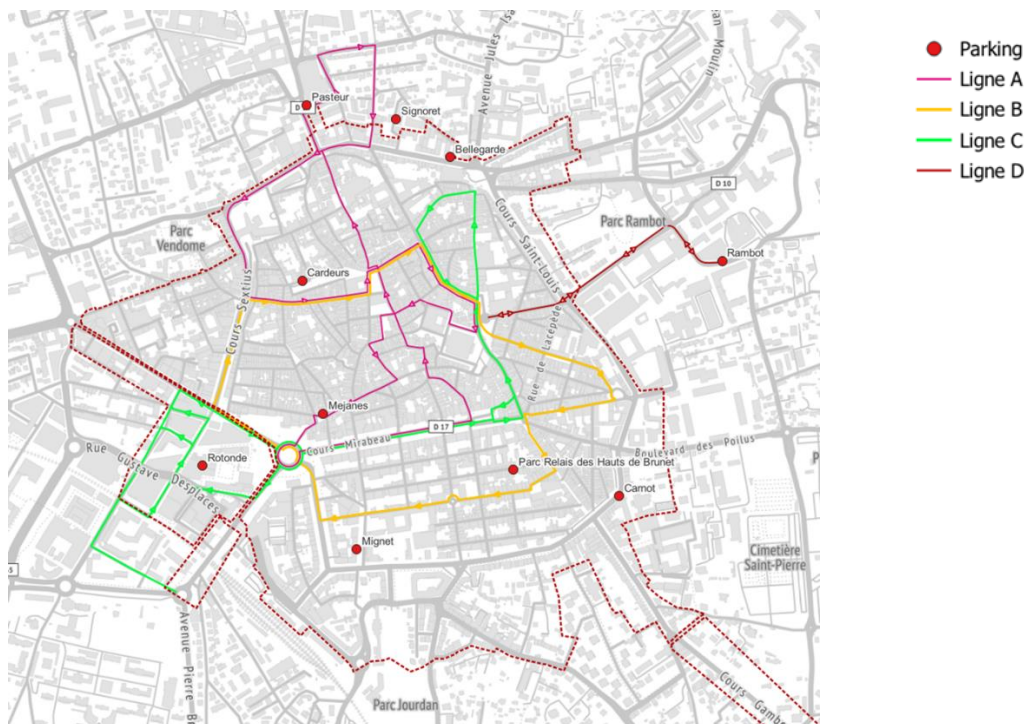


La ville a également mis en place des marchés de plein air tous les jours de la semaine, ces derniers viennent compléter l'offre alimentaire et sont générateurs de flux. Ces marchés sont répartis sur les différentes places et axes principaux du centre-ville.



Une bonne accessibilité du centre-ville

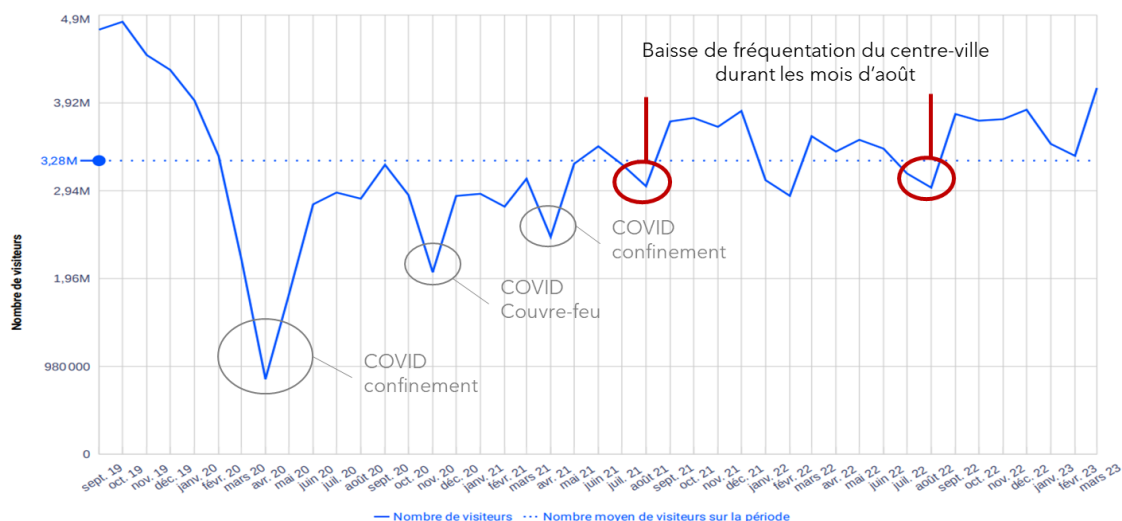
Afin de favoriser la déambulation, et pour créer un parcours marchand agréable et de qualité la ville a également piétonnisé une grande partie du centre-ville. Afin de concilier tous les modes de déplacements 10.000 places de stationnement en ouvrage sont disponibles autour du centre. Des navettes électriques « diablins » desservent également le centre-ville pour faciliter les déplacements de l'ensemble de la population.



Une fréquentation importante

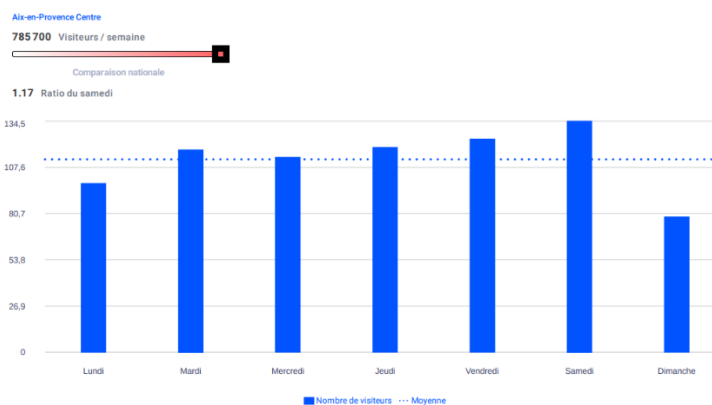
Les données de fréquentation « MyTraffic » confirment que le centre-ville retrouve début 2023 son niveau de fréquentation pré crise sanitaire.

Evolution du nombre estimé de passants dans votre zone commerciale
Aix-en-Provence Centre



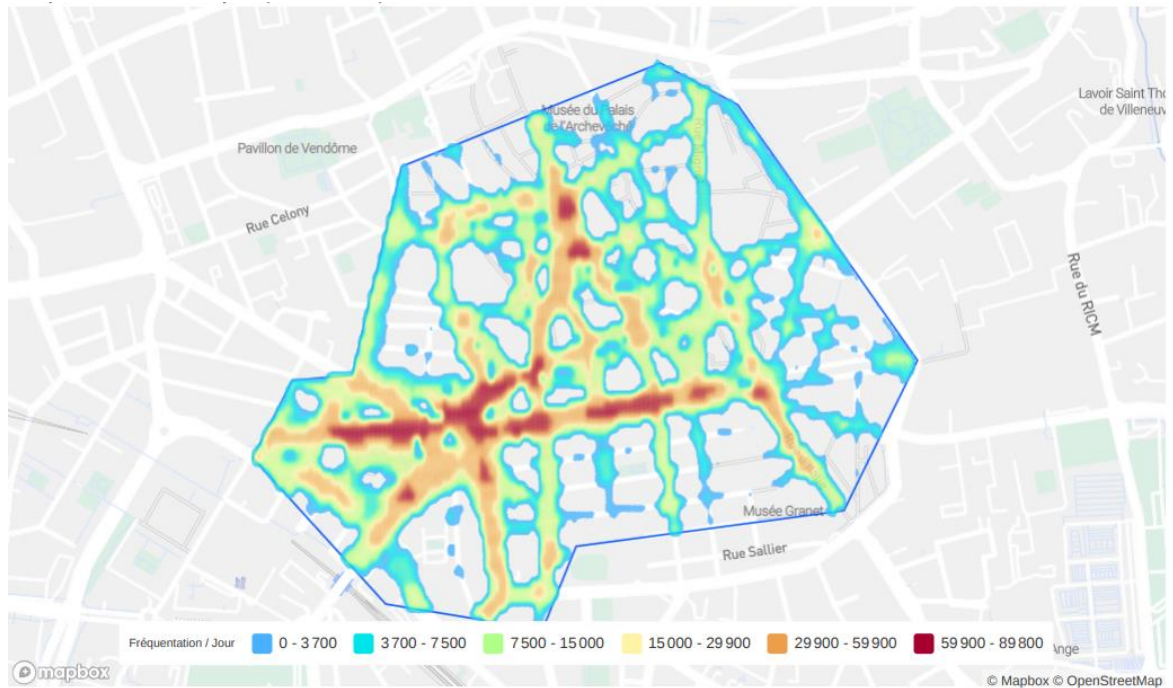
Le centre-ville d'Aix-en-Provence accueille en moyenne 785.700 visiteurs par semaine. Si l'on compare ces chiffres de fréquentation avec la moyenne nationale, ce niveau est particulièrement important.

Variation du nombre estimé de visiteurs pour une semaine typique en 2022 (en milliers)



Le samedi reste la journée du « shopping », le vendredi est le deuxième jour le plus fréquenté. La fréquentation du mercredi n'est pas aussi importante qu'escompté, cette dernière étant moins importante que les mardis et jeudis.

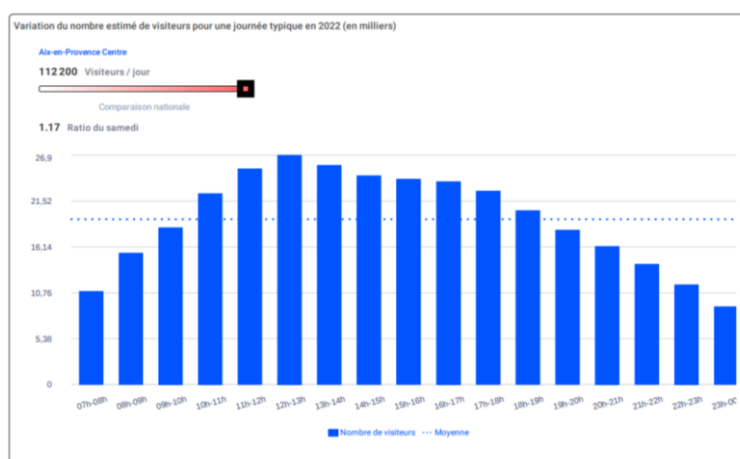
À partir des cartes de chaleurs fournies par « MyTraffic » il est possible d’observer les artères les plus fréquentées et les rues n°1.



Cette carte représente un jour moyen dans le centre-ville d’Aix-en-Provence. Le cours Mirabeau, les Allées Provençales, la rue Espariat ainsi que la place de l’Hôtel de ville sont les espaces les plus fréquentés (60 à 90.000 visiteurs par jour en moyenne).

Ces secteurs sont principalement occupés par des activités de cafés, bars et restaurants.

A contrario, les secteurs hébergeant les activités “shopping” de l’équipement de la personne sont moins fréquentés.

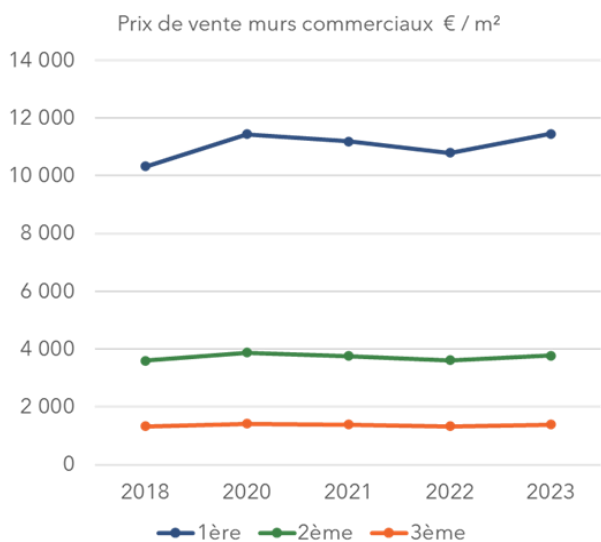


Si l’on compare les chiffres de fréquentation horaires sur une journée moyenne, on constate que les flux sont très importants entre 11h et 14h, avec un pic entre 12h et 13h.

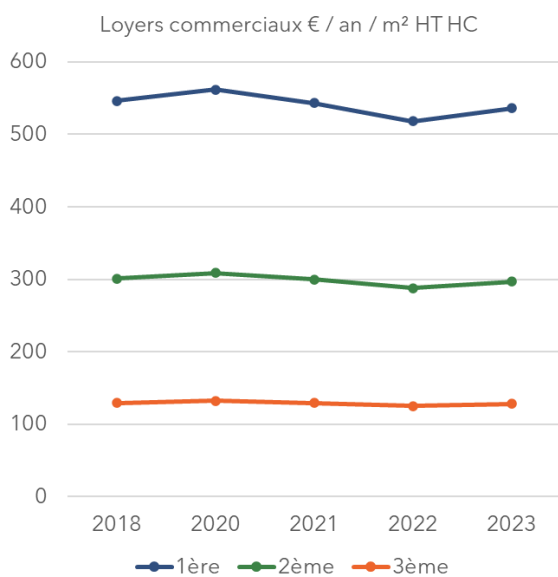
A partir de 17h00 on constate une baisse importante des flux.

Des valeurs locatives élevées

Depuis 2018 les transactions enregistrées par les notaires confirment une augmentation des prix de vente des murs commerciaux notamment de la 1^{ère}

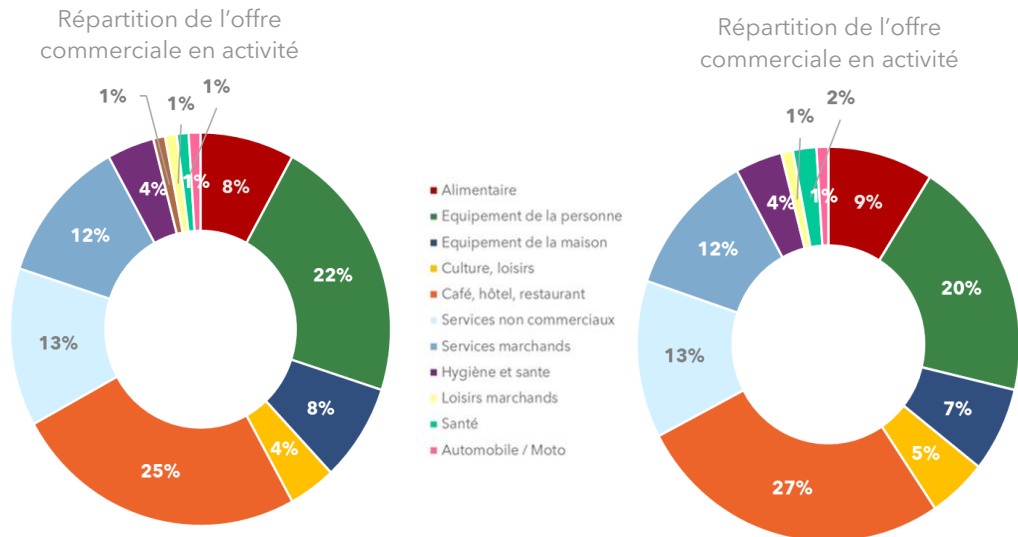


Les loyers commerciaux sur la ville d'Aix-en-Provence sont relativement stables sur les trois catégories de locaux.



Il est possible d'observer l'impact de la crise sanitaire sur les valeurs locatives en 2021 et 2022, cependant pour 2023 les valeurs locatives retrouvent leur niveau de 2018, et restent particulièrement élevées.

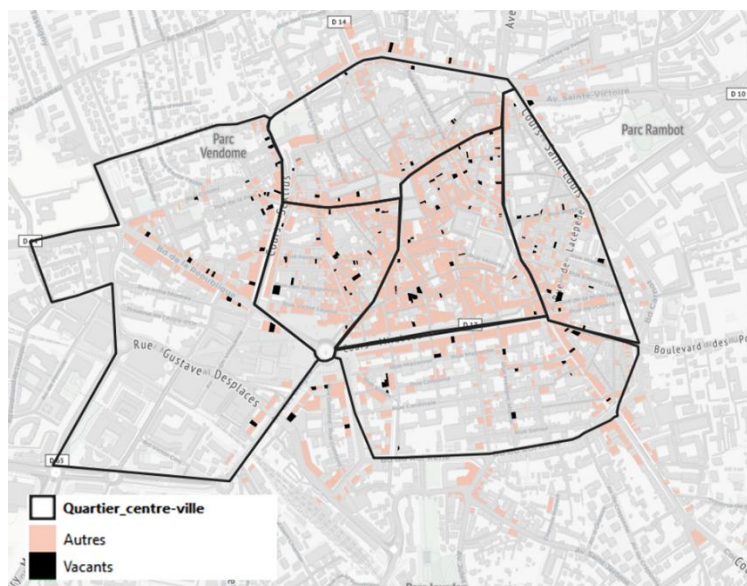
D - Une offre commerciale, artisanale et de services complète... mais qui évolue !



Entre 2018 et 2023 on peut noter que le secteur de l'Équipement de la personne a perdu 2 points, à contrario l'activité Café, hôtel restaurant a gagné 2 points. Les autres domaines d'activités restent relativement stable.

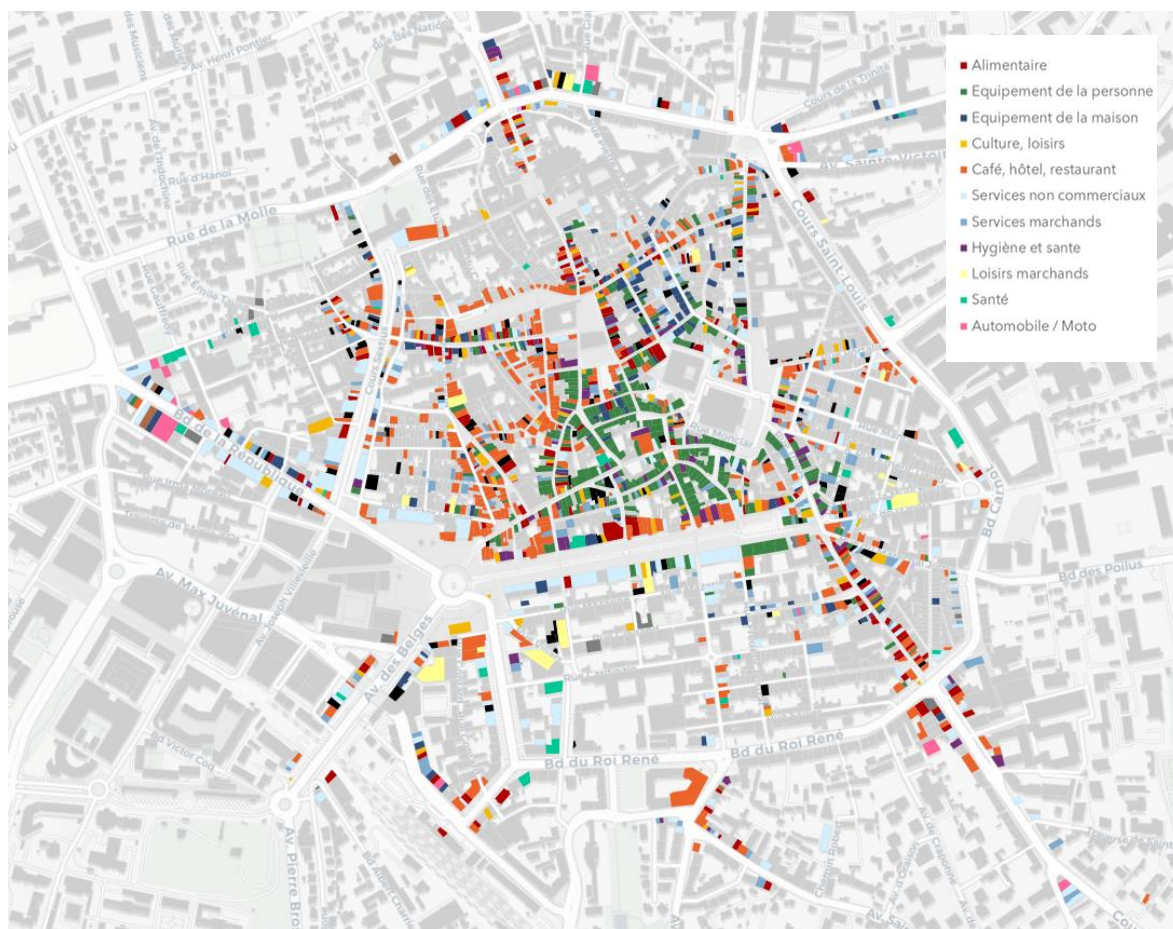
La vacance commerciale reste très faible à Aix-en-Provence avec 7% des locaux qui sont vacants (130 cellules) en 2023 soit 1 point de plus qu'en 2018. La moyenne nationale se situe entre 12 et 16% selon ta taille des villes.

Une vacance commerciale diffuse



Sur le centre-ville ont recense 7% de locaux vacants ces derniers sont répartis sur l'ensemble du périmètre du centre-ville d'une façon homogène.

Depuis 2018 ce taux connaît une légère hausse d'un point de pourcentage.



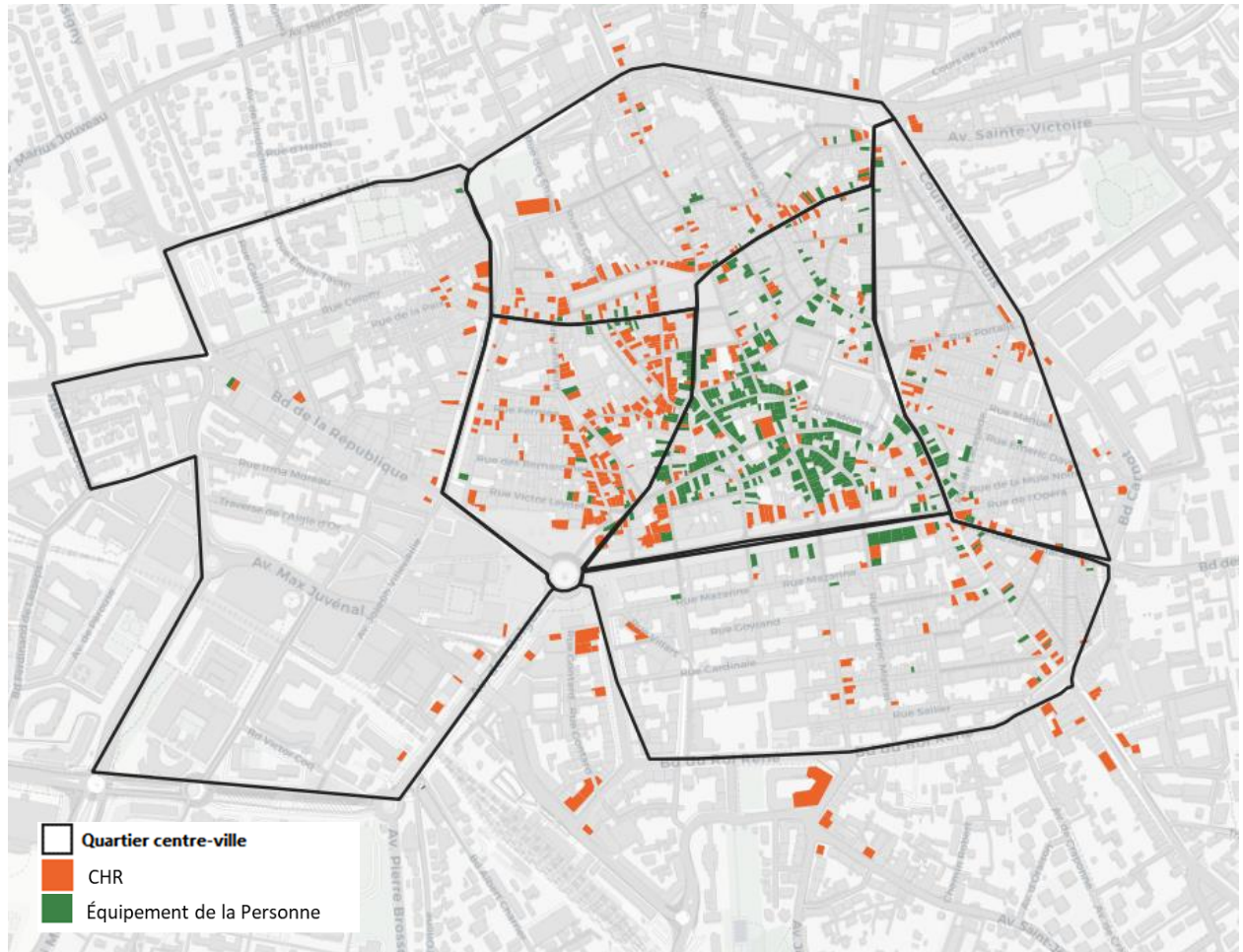
Le taux de rotation des commerces entre 2018 et 2023 est important avec 39% de changements : 18% de changement d'activité, 11% de changement d'enseigne sans changement d'activité, 5% de création de locaux commerciaux, 5% de locaux devenus vacants ou en travaux.

	Cardeurs	Hypercentre	Mazarin	Sud-Ouest	Tanneurs	Villeneuve
Changement d'activité	25%	17%	14%	19%	17%	19%
Changement d'enseigne mais pas d'activité	10%	10%	8%	11%	15%	10%
Création	8%	4%	9%	8%	2%	4%
Devenu vacant / en travaux	2%	5%	4%	13%	5%	10%
Ouverture	5%	4%	5%	7%	7%	6%
Sans changement	49%	60%	59%	42%	54%	51%

Source : Repérage AID, avril 2023

Le quartier des Cardeurs est celui dans lequel le commerce s'est le plus renouvelé. Les autres sont plus stables.

Des quartiers en perte de diversité

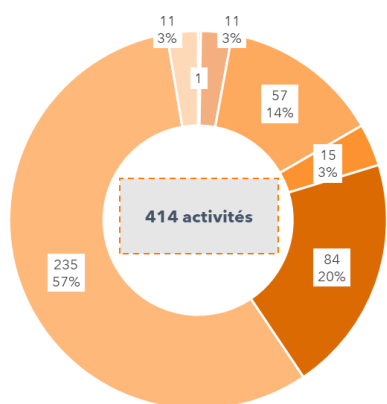


On observe une forte spécialisation "restauration" du quartier des Tanneurs (49% de l'offre) et Équipement de la personne de l'hyper centre (39% de l'offre). Cette ultra-spécialisation amène une perte de diversité de l'offre au sein du centre-ville Aixois et induit des difficultés d'usages importants.

Le secteur d'activité Café Hôtel Restaurant (CHR) est le secteur le plus représenté dans le centre-ville (25% des cellules) avec 467 activités recensées en 2023 contre 414 en 2018.

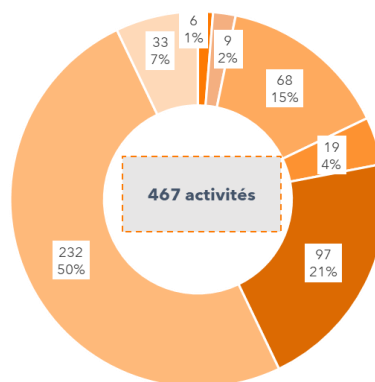
Les restaurants traditionnels ne représentent plus que 50% de l'offre en restauration dans le centre-ville en 2023 contre 57% en 2018. Entre 2018 et 2023 on peut constater que l'offre en restauration rapide/snack a augmenté de +1 point tout comme l'offre en café / salon de thé.

L'offre en café, hôtel, restaurant dans le centre-ville d'Aix-en-Provence en 2018



- Bar-PMU
- Boite de nuit
- Café / Salon de thé
- Hôtel
- Restaurant rapide / snack
- Restaurant traditionnel
- Vente à emporter

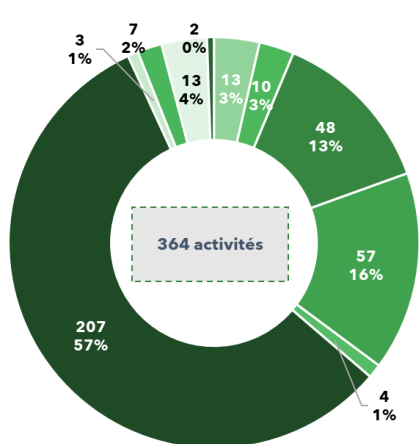
L'offre en café, hôtel, restaurant dans le centre-ville d'Aix-en-Provence en 2023



Entre 2018 et 2023 le secteur de la vente à emporter a également évolué de 4 points de pourcentage.

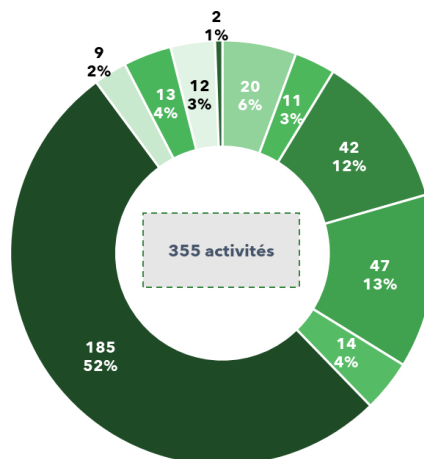
L'équipement de la personne est le deuxième secteur le plus représenté dans le centre-ville (19% des cellules) avec 355 activités recensées.

L'offre en équipement de la personne dans le centre-ville d'Aix-en-Provence en 2018



- Accessoires Bijoux Fantaisie
- Autres équipement de la personne
- Bijouterie Horlogerie
- Chaussures y compris sportwear
- 2nd main
- Habillement y compris sportwear
- Habillement/Chaussures enfant
- Lingerie
- Maroquinerie
- Mercerie

L'offre en équipement de la personne dans le centre-ville d'Aix-en-Provence en 2023



Le prêt-à-porter représente 52% de l'offre en équipement de la personne en 2023.

La part des boutiques de seconde main a augmenté de 3 points de pourcentage entre 2018 et 2023. On dénombre 14 boutiques de seconde main dans le centre-ville en 2023 contre 4 en 2018.

Depuis quelques années le secteur de l'équipement de la personne et plus spécifiquement celui du prêt-à-porter rencontre des difficultés face à l'évolution des habitudes de consommation et la concurrence du e-commerce. Au centre-ville, lors du repérage plusieurs enseignes succursalistes en difficulté ont été identifiées.

III - LES ENJEUX DU CENTRE-VILLE MARCHAND D'AIX-EN-PROVENCE

Le centre-ville d'Aix montre des atouts solides avec une offre commerciale riche, complète et qualitative, dans un contexte urbain de qualité. La vacance commerciale est limitée et l'environnement socio-démographique et concurrentiel du bassin de vie est très favorable.

Cela dit, Les profondes évolutions de la consommation des ménages et des comportements d'achats de la clientèle depuis quelques années sont actuellement en train de produire des effets visibles et durables sur l'ensemble du secteur de la distribution. Et même si Aix-en-Provence a mieux résisté dans un contexte de croissance démographique et d'attractivité patrimoniale et touristique forte, la physionomie du cœur de ville marchand évolue :

- ✓ La vacance commerciale progresse un peu et s'installe dans des rues n°1,
- ✓ L'équipement de la personne se désengage,
- ✓ Les commerces de proximité et les indépendants peinent à résister à des loyers toujours plus élevés,
- ✓ Les étudiants et les nombreux visiteurs induisent des besoins à satisfaire,
- ✓ Le turn over est important dans certains quartiers,
- ✓ La restauration se développe beaucoup, et tout particulièrement la restauration rapide à emporter et à livrer,
- ✓ La seconde main chic s'installe,
- ✓ Des Dark Kitchen / Dark Stores apparaissent.

Ainsi, il semble que le marché ne se régule plus parfaitement, que la financiarisation de l'immobilier de commerce banalise l'offre et exclue progressivement les indépendants, que les Aixois ne s'y retrouvent pas toujours, que certaines transactions emblématiques et médiatiques ont laissé des traces...

Alors pour maintenir les équilibres et réguler les implantations et le marchandisage du centre-ville d'Aix, il apparaît opportun aujourd'hui de profiter d'un contexte encore favorable pour construire une stratégie prospective pour le centre-ville marchand, traduire cette stratégie dans les documents d'urbanisme, et instaurer les outils de veille et d'intervention que le législateur a offert aux collectivités, depuis plus de 15 ans pour certains.

Le contexte national, et les évolutions observées localement ces 5 dernières sur le centre-ville d'Aix confirment tout particulièrement l'opportunité d'instaurer rapidement un ou des périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat pour maintenir la diversité, la singularité et l'attractivité du cœur marchand.

IV - PANORAMA DES AUTRES OUTILS D'INTERVENTION

Au titre de l'intérêt général, le législateur met depuis 15 ans à la disposition des collectivités des outils d'intervention pour se "mêler" de commerce et réguler les transactions (Lois LME / DUTREIL / ALUR / ELAN / climat & résilience).

La Ville d'Aix-en-Provence souhaite construire une stratégie d'intervention globale sur le centre-ville et les quartiers et a aussi demandé au cabinet AID de visiter et de mesurer l'intérêt et les impacts de la mise en œuvre éventuelle :

- ✓ Des linéaires protégés ou à protection renforcée au PLUi / PSMV via les destinations et sous destinations des constructions,
- ✓ Des mécanismes de sous location ou de maîtrise foncière de locaux commerciaux.

Ces outils seront complémentaires et compatibles avec l'instauration du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat.

V - LE PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Le cadre réglementaire

Au titre du maintien de la diversité commerciale et d'une offre équilibrée, toute cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux, intervenant dans un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat peut faire l'objet d'un droit de préemption de la commune, c'est-à-dire du droit de l'acheter en priorité pour le rétrocéder à un commerçant ou un artisan.

Loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, dites loi Dutreil.

Les biens concernés

- ✓ Les cessions de fonds artisanaux,
- ✓ Les cessions de fonds de commerce,
- ✓ Les cessions de baux commerciaux,
- ✓ Les cessions de terrains portants, ou destinés à accueillir, des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1 000 m².

La délimitation du Périmètre de Sauvegarde

- ✓ Projet de délibération du périmètre de sauvegarde argumenté soumis à l'avis de la CCI et de la CMA
- ✓ Réponse sous 2 mois des consulaires et modifications éventuelles
- ✓ Délibération
- ✓ Éventuelle délégation à un EPCI, SEM, concessionnaire d'une opération d'aménagement...
- ✓ À titre informatif, et à l'instar des autres droits de préemption, le périmètre de sauvegarde doit être annexé au PLU / PSMV.

La déclaration de cession

Le cédant doit, sous peine de nullité de la vente, informer la commune dans laquelle se situe le bien cédé, du prix et des conditions de la mutation. Cette information prend la forme d'une déclaration de cession selon le formulaire Cerfa n° 13644*02.

Cette déclaration doit préciser le prix, l'activité de l'acquéreur pressenti, le nombre de salariés du cédant, la nature de leur contrat de travail et les conditions de la cession. Elle intègre également le bail commercial, le cas échéant, et précise le chiffre d'affaires lorsque la cession porte sur un bail commercial ou un fonds artisanal ou commercial.

À noter que lorsque la cession intervient par voie d'adjudication, c'est, selon la nature de l'adjudication, le commissaire-priseur judiciaire, le greffier de la juridiction ou le notaire chargé de procéder à la vente, qui procède à la déclaration de cession 30 jours au moins avant la vente. De même, en cas de cession de gré à gré autorisée par le juge-commissaire dans le cadre d'une liquidation judiciaire, le liquidateur procède, 30 jours au moins avant la signature de cet acte, à la déclaration de cession.

La commune constitue le guichet unique pour le dépôt des déclarations de cession. Ainsi, lorsque la commune a délégué son droit de préemption, le maire transmet la déclaration au délégataire.

L'exercice du droit de préemption

La déclaration de cession vaut offre de vente au titulaire du droit de préemption. Ce dernier dispose de 2 mois à compter de la réception de la déclaration pour se prononcer et notifier sa décision au cédant. Trois possibilités lui sont offertes :

Renoncer à préempter (expressément ou tacitement en laissant passer le délai de 2 mois). Dans ce cas, le cédant est libre de réaliser la vente aux prix et conditions fixés dans la déclaration de cession avec l'acquéreur pressenti.

Préempter aux prix et conditions fixés dans la déclaration de cession. Dans ce cas, la vente est parfaite et l'acte de vente peut être passé.

Proposer d'acquérir aux prix et conditions fixées par le juge de l'expropriation. Dans ce cas, le titulaire du droit de préemption saisit le juge compétent en matière d'expropriation en fixation judiciaire du prix dans les 2 mois suivant la réception de la déclaration de cession. A la différence des autres droits de préemption, le titulaire du droit de préemption ne peut, en réponse à la déclaration de cession, faire de lui-même une proposition de prix ou de conditions différentes, mais seulement saisir le juge de l'expropriation aux fins de fixer le prix mais aussi les conditions de la cession.

Après fixation amiable ou judiciaire du prix et des conditions de cession, l'acte de vente doit être conclu dans les 3 mois, avec paiement simultané au cédant. À noter qu'en cas de cession par voie d'adjudication, le titulaire du droit de préemption dispose de 30 jours à compter de l'adjudication pour notifier au greffier ou au notaire sa décision de se substituer à l'adjudicataire. S'il décide de préempter, il doit le faire au prix de la dernière enchère ou surenchère. Le même délai s'applique en cas de cession de gré à gré autorisée par le juge commissaire pour prévenir le liquidateur, lequel en informe l'acquéreur évincé.

Les modalités de la rétrocession

Le titulaire du droit de préemption n'a pas vocation à conserver le bien préempté. Il doit, dans un délai de 2 ans à compter de la prise d'effet de la cession (3 ans en cas de mise en location-gérance du fonds de commerce ou du fonds artisanal), rétrocéder le fonds, le bail ou le terrain à une entreprise immatriculée au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, en vue d'une exploitation destinée à préserver la diversité et à promouvoir le développement de l'activité commerciale et artisanale dans le périmètre concerné.

Pour trouver un repreneur, le maire (que le droit de préemption ait ou non été délégué) procède à un appel à candidatures en affichant en mairie pendant 15 jours un avis de rétrocession. Cet avis comporte un appel à candidatures, la description du fonds, du bail ou du terrain, le prix proposé et mentionne que le cahier des charges peut être consulté en mairie. Il indique le délai dans lequel les candidatures doivent être présentées.

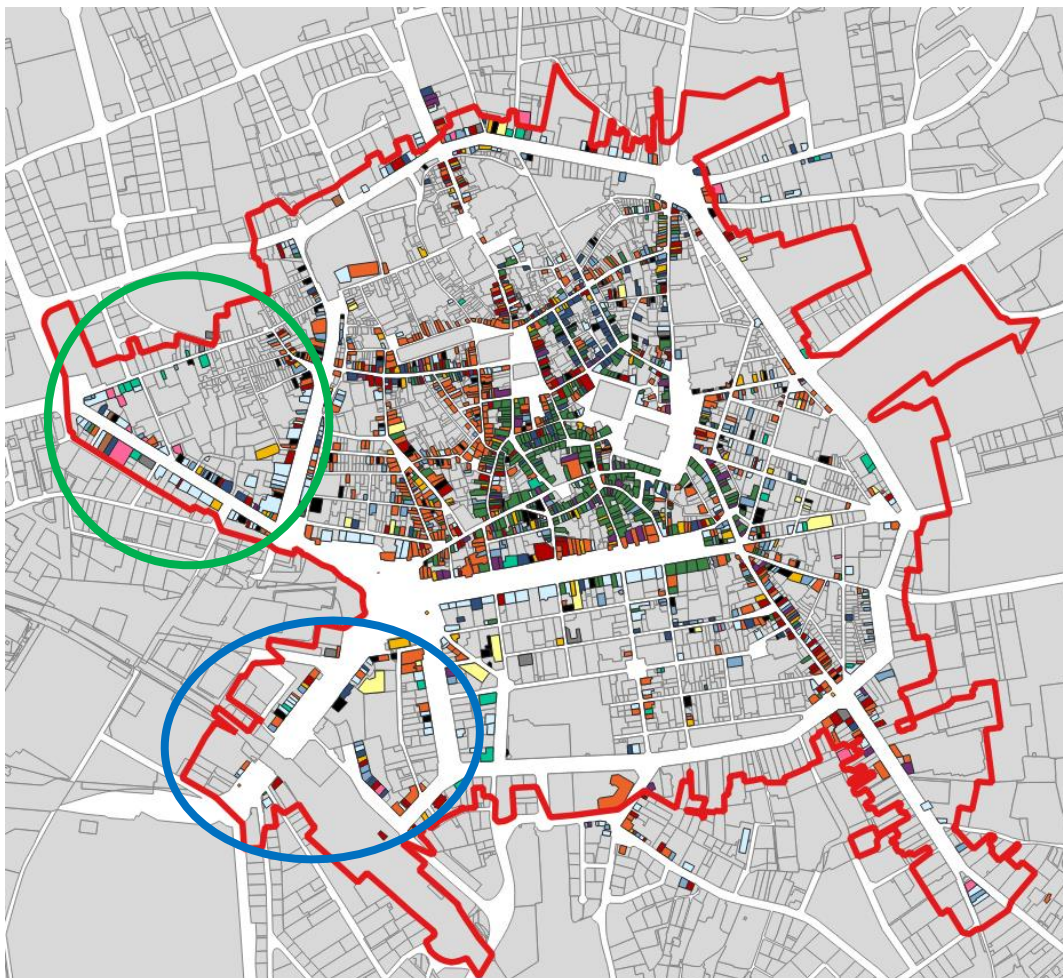
La rétrocession s'effectue selon un cahier des charges de rétrocession approuvées par délibération du conseil municipal ou, le cas échéant, de l'organe délibérant de l'EPCI ayant reçu délégation, précisant les conditions dans lesquelles elle peut être résiliée en cas d'inexécution du présent cahier des charges.

Celui-ci a pour objet de garantir une exploitation conforme aux objectifs de préservation de la diversité de l'activité commerciale et artisanale.

La rétrocession est autorisée par délibération du conseil municipal qui en fixe les conditions et justifie le choix du cessionnaire.

Si la rétrocession n'a pas été faite au bout des 2 années (ou 3 années dans le cas d'une mise en location / gérance), l'acquéreur évincé dispose d'un droit de priorité pour l'acquisition du fonds, du bail ou du terrain.

Le Périmètre de Sauvegarde du commerce et de l'artisanat proposé



Au regard des enjeux identifiés de maintien de la diversité et de régulation, le périmètre de sauvegarde proposé concerne l'ensemble du PSMV, ainsi que le secteur du Faubourg entouré en vert. Ce secteur fait l'objet d'un projet urbain de réhabilitation et d'amélioration de l'espace public, le cours Sextus, notamment, est tout particulièrement concerné.

L'avenue de la République et le cours Gambetta ayant connus de fortes mutations entre 2018 et 2023, représentant des secteurs à enjeux du fait de leur proximité avec le centre-ville. Il existe encore de nombreuses activités capables de muter et d'offrir des occasions d'implantation pour des moyennes surfaces opportunistes en frange du centre-ville.

Pour finir, le secteur de la gare et l'avenue des Belges, entouré en bleu, étant un secteur d'attente de projet est également intégré au périmètre.



- Périmètre de sauvegarde
- Alimentaire
- Artisanat
- Automobile / Moto
- Brico Jard
- CHR
- Culture, loisirs
- Eqp Maison
- Eqp Pers
- Ets publics
- Hygiène et sante
- Loisirs marchands
- Santé
- Serv non cmx
- Services marchands
- Vacants

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

1 ALL CLAUDE FORBIN	14 AV DES BELGES	9 AV MALHERBE	24 AV VICTOR HUGO	50 BD ARISTIDE BRIAND
2 ALL CLAUDE FORBIN	16 AV DES BELGES	9001 AV MALHERBE	26 AV VICTOR HUGO	54 BD ARISTIDE BRIAND
3 ALL CLAUDE FORBIN	1 AV DES BELGES	25 AV PASTEUR	28 AV VICTOR HUGO	9001 BD ARISTIDE BRIAND
5 ALL CLAUDE FORBIN	3 AV DES BELGES	2 AV PASTEUR	34 AV VICTOR HUGO	1 BD ARISTIDE BRIAND
7 ALL CLAUDE FORBIN	3 AV DES BELGES	1 AV VICTOR HUGO	36 AV VICTOR HUGO	1 B BD ARISTIDE BRIAND
9 ALL CLAUDE FORBIN	3 AV DES BELGES	3 AV VICTOR HUGO	37 AV VICTOR HUGO	3 BD ARISTIDE BRIAND
11 ALL CLAUDE FORBIN	3 AV DES BELGES	5 AV VICTOR HUGO	38 AV VICTOR HUGO	5 BD ARISTIDE BRIAND
13 ALL CLAUDE FORBIN	3 AV DES BELGES	7 AV VICTOR HUGO	39 AV VICTOR HUGO	16 BD ARISTIDE BRIAND
15 ALL CLAUDE FORBIN	8 AV DES BELGES	9 AV VICTOR HUGO	41 AV VICTOR HUGO	25 BD ARISTIDE BRIAND
21 ALL CLAUDE FORBIN	15 AV DES BELGES	11 AV VICTOR HUGO	43 AV VICTOR HUGO	27 B BD ARISTIDE BRIAND
1 ALL RUFINUS	15 AV DES BELGES	13 AV VICTOR HUGO	45 AV VICTOR HUGO	27 A BD ARISTIDE BRIAND
3 ALL RUFINUS	15 AV DES BELGES	15 AV VICTOR HUGO	1 BD ALBERT CHARRIER	27 BD ARISTIDE BRIAND
5 ALL RUFINUS	15 AV DES BELGES	17 AV VICTOR HUGO	2 BD ARISTIDE BRIAND	29 BD ARISTIDE BRIAND
7 ALL RUFINUS	17 AV DES BELGES	19 AV VICTOR HUGO	2 BIS BD ARISTIDE BRIAND	31 BD ARISTIDE BRIAND
7 ALL RUFINUS	19 BIS AV DES BELGES	21 AV VICTOR HUGO	4 BD ARISTIDE BRIAND	33 BD ARISTIDE BRIAND
7 ALL RUFINUS	19 AV DES BELGES	23 A AV VICTOR HUGO	6 BD ARISTIDE BRIAND	35 BD ARISTIDE BRIAND
7 ALL RUFINUS	21 AV DES BELGES	23 AV VICTOR HUGO	8 BD ARISTIDE BRIAND	35 BIS BD ARISTIDE BRIAND
9 ALL RUFINUS	23 AV DES BELGES	25 AV VICTOR HUGO	10 BD ARISTIDE BRIAND	37 BIS BD ARISTIDE BRIAND
54 BIS ALL SAINTE-MAGDELEINE	9001 AV DES BELGES	27 AV VICTOR HUGO	12 BD ARISTIDE BRIAND	37 BD ARISTIDE BRIAND
4 ALL YVES MONTAND	41 AV DES THERMES	29 AV VICTOR HUGO	14 BD ARISTIDE BRIAND	39 BD ARISTIDE BRIAND
6 ALL YVES MONTAND	43 AV DES THERMES	30 AV VICTOR HUGO	14 BIS BD ARISTIDE BRIAND	41 BD ARISTIDE BRIAND
2 AV DE GRASSI	45 AV DES THERMES	35 AV VICTOR HUGO	18 BD ARISTIDE BRIAND	43 BD ARISTIDE BRIAND
1 AV DE GRASSI	47 AV DES THERMES	40 AV VICTOR HUGO	20 BD ARISTIDE BRIAND	45 BD ARISTIDE BRIAND
3 AV DE GRASSI	49 AV DES THERMES	42 AV VICTOR HUGO	22 BD ARISTIDE BRIAND	47 BD ARISTIDE BRIAND
4 AV DE GRASSI	55 AV DES THERMES	2 BIS AV VICTOR HUGO	24 BD ARISTIDE BRIAND	49 BD ARISTIDE BRIAND
2 AV DES BELGES	300 AV GUISEPPE VERDI	2 AV VICTOR HUGO	26 BD ARISTIDE BRIAND	51 BD ARISTIDE BRIAND
2 B AV DES BELGES	105 AV GUISEPPE VERDI	4 AV VICTOR HUGO	28 BD ARISTIDE BRIAND	53 BD ARISTIDE BRIAND
4 AV DES BELGES	115 AV GUISEPPE VERDI	6 AV VICTOR HUGO	30 BD ARISTIDE BRIAND	53 BIS BD ARISTIDE BRIAND
6 BIS AV DES BELGES	2 AV JULES ISAAC	8 AV VICTOR HUGO	34 BD ARISTIDE BRIAND	53 TER BD ARISTIDE BRIAND
6 B AV DES BELGES	2 AV MALHERBE	10 AV VICTOR HUGO	36 BD ARISTIDE BRIAND	2 BD CARNOT
6 AV DES BELGES	4 TER AV MALHERBE	12 AV VICTOR HUGO	38 BD ARISTIDE BRIAND	3 BD CARNOT
6 TER AV DES BELGES	4 AV MALHERBE	14 AV VICTOR HUGO	40 BD ARISTIDE BRIAND	4 BD CARNOT
9 AV DES BELGES	6 AV MALHERBE	16 AV VICTOR HUGO	42 BD ARISTIDE BRIAND	5 BD CARNOT
11 AV DES BELGES	8 AV MALHERBE	18 AV VICTOR HUGO	44 BD ARISTIDE BRIAND	6 BD CARNOT
12 AV DES BELGES	5 AV MALHERBE	20 AV VICTOR HUGO	48 BIS BD ARISTIDE BRIAND	7 BD CARNOT
13 AV DES BELGES	7 AV MALHERBE	22 AV VICTOR HUGO	48 BD ARISTIDE BRIAND	8 BD CARNOT

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

10 BD CARNOT	1 BD CARNOT	21 BD DE LA REPUBLIQUE	22 BD DE LA REPUBLIQUE	42 BIS BD DU ROI RENE
11 BD CARNOT	47 BIS BD CARNOT	23 BD DE LA REPUBLIQUE	24 B BD DE LA REPUBLIQUE	42 TER BD DU ROI RENE
13 BD CARNOT	47 BIS BD CARNOT	25 BD DE LA REPUBLIQUE	24 BD DE LA REPUBLIQUE	44 BD DU ROI RENE
14 BD CARNOT	47 BIS BD CARNOT	27 BD DE LA REPUBLIQUE	24 BIS BD DE LA REPUBLIQUE	46 BD DU ROI RENE
15 BD CARNOT	47 BIS BD CARNOT	29 BIS BD DE LA REPUBLIQUE	26 BD DE LA REPUBLIQUE	48 BD DU ROI RENE
16 BD CARNOT	49 B BD CARNOT	29 BD DE LA REPUBLIQUE	28 B BD DE LA REPUBLIQUE	68 BD DU ROI RENE
16 BIS BD CARNOT	49 BD CARNOT	31 BD DE LA REPUBLIQUE	28 BD DE LA REPUBLIQUE	9001 BD DU ROI RENE
17 BD CARNOT	49 BIS BD CARNOT	33 BIS BD DE LA REPUBLIQUE	30 BD DE LA REPUBLIQUE	9003 BD DU ROI RENE
18 BD CARNOT	51 BD CARNOT	33 BD DE LA REPUBLIQUE	30 BD DE LA REPUBLIQUE	2 BIS BD DU ROI RENE
19 BD CARNOT	53 BD CARNOT	35 BD DE LA REPUBLIQUE	30 BD DE LA REPUBLIQUE	2 BD DU ROI RENE
20 BD CARNOT	53 A BD CARNOT	36 BD DE LA REPUBLIQUE	61 BD DE LA REPUBLIQUE	4 BD DU ROI RENE
20 BIS BD CARNOT	61 BD CARNOT	37 BD DE LA REPUBLIQUE	63 BD DE LA REPUBLIQUE	6 BD DU ROI RENE
21 BD CARNOT	61 BD CARNOT	38 BD DE LA REPUBLIQUE	4 BD DES POILUS	7 BD DU ROI RENE
22 BD CARNOT	61 BD CARNOT	39 BD DE LA REPUBLIQUE	3 BD DU ROI RENE	9 BD DU ROI RENE
22 B BD CARNOT	61 BD CARNOT	40 BD DE LA REPUBLIQUE	5 BD DU ROI RENE	11 BD DU ROI RENE
23 BD CARNOT	61 BD CARNOT	41 BD DE LA REPUBLIQUE	8 BD DU ROI RENE	13 A BD DU ROI RENE
24 BD CARNOT	63 BD CARNOT	42 BD DE LA REPUBLIQUE	10 BD DU ROI RENE	13 BD DU ROI RENE
25 BD CARNOT	65 BD CARNOT	43 BD DE LA REPUBLIQUE	12 BD DU ROI RENE	19 BD DU ROI RENE
26 BD CARNOT	67 BD CARNOT	45 BD DE LA REPUBLIQUE	14 BD DU ROI RENE	20 BD DU ROI RENE
27 BD CARNOT	69 BD CARNOT	47 BD DE LA REPUBLIQUE	18 BD DU ROI RENE	21 BD DU ROI RENE
29 BD CARNOT	69 BIS BD CARNOT	53 BD DE LA REPUBLIQUE	24 BD DU ROI RENE	23 BD DU ROI RENE
30 BD CARNOT	73 BD CARNOT	55 BD DE LA REPUBLIQUE	25 B BD DU ROI RENE	25 BD DU ROI RENE
31 BD CARNOT	1 BD DE LA REPUBLIQUE	59 BD DE LA REPUBLIQUE	26 BIS BD DU ROI RENE	50 BD DU ROI RENE
32 BD CARNOT	3 BD DE LA REPUBLIQUE	65 BD DE LA REPUBLIQUE	26 BD DU ROI RENE	52 BD DU ROI RENE
33 BD CARNOT	5 B BD DE LA REPUBLIQUE	67 BD DE LA REPUBLIQUE	27 BD DU ROI RENE	54 BD DU ROI RENE
35 BD CARNOT	5 BD DE LA REPUBLIQUE	9003 BD DE LA REPUBLIQUE	28 BD DU ROI RENE	56 BD DU ROI RENE
36 BD CARNOT	7 BIS BD DE LA REPUBLIQUE	2 BD DE LA REPUBLIQUE	29 BD DU ROI RENE	58 BD DU ROI RENE
37 BD CARNOT	7 BD DE LA REPUBLIQUE	4 BD DE LA REPUBLIQUE	30 BD DU ROI RENE	60 BD DU ROI RENE
39 BD CARNOT	9 BD DE LA REPUBLIQUE	6 BD DE LA REPUBLIQUE	32 BD DU ROI RENE	62 BD DU ROI RENE
41 BD CARNOT	11 BD DE LA REPUBLIQUE	8 BD DE LA REPUBLIQUE	33 BD DU ROI RENE	64 BD DU ROI RENE
43 BD CARNOT	13 BD DE LA REPUBLIQUE	10 BD DE LA REPUBLIQUE	34 BD DU ROI RENE	66 BD DU ROI RENE
45 BD CARNOT	15 BD DE LA REPUBLIQUE	12 BD DE LA REPUBLIQUE	36 BD DU ROI RENE	70 BD DU ROI RENE
47 BD CARNOT	15 T BD DE LA REPUBLIQUE	14 BD DE LA REPUBLIQUE	37 BD DU ROI RENE	9002 BD DU ROI RENE
60 BIS BD CARNOT	15 BIS BD DE LA REPUBLIQUE	16 BD DE LA REPUBLIQUE	38 BD DU ROI RENE	2 BD FRANCOIS ET EMILE ZOLA
60 TER BD CARNOT	17 BD DE LA REPUBLIQUE	18 BD DE LA REPUBLIQUE	40 BD DU ROI RENE	1 BD JEAN JAURES
60 BD CARNOT	19 BD DE LA REPUBLIQUE	20 BD DE LA REPUBLIQUE	42 BD DU ROI RENE	2 BIS BD JEAN JAURES

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

2 BD JEAN JAURES	23 CRS GAMBETTA	33 BIS CRS GAMBETTA	40 CRS MIRABEAU	31 CRS MIRABEAU
4 BD JEAN JAURES	25 A CRS GAMBETTA	33 CRS GAMBETTA	42 CRS MIRABEAU	33 CRS MIRABEAU
7 BD JEAN JAURES	25 CRS GAMBETTA	34 CRS GAMBETTA	44 CRS MIRABEAU	37 CRS MIRABEAU
9 BD JEAN JAURES	25 B CRS GAMBETTA	35 CRS GAMBETTA	46 CRS MIRABEAU	39 CRS MIRABEAU
15 BD JEAN JAURES	27 CRS GAMBETTA	35 BIS CRS GAMBETTA	47 CRS MIRABEAU	41 CRS MIRABEAU
17 BD JEAN JAURES	27 CRS GAMBETTA	36 B CRS GAMBETTA	48 CRS MIRABEAU	43 CRS MIRABEAU
19 BD JEAN JAURES	27 CRS GAMBETTA	36 CRS GAMBETTA	50 CRS MIRABEAU	45 CRS MIRABEAU
21 BD JEAN JAURES	27 B CRS GAMBETTA	37 CRS GAMBETTA	52 CRS MIRABEAU	49 CRS MIRABEAU
9001 BD JEAN JAURES	27 A CRS GAMBETTA	38 CRS GAMBETTA	54 CRS MIRABEAU	51 CRS MIRABEAU
3 BD VICTOR COQ	29 CRS GAMBETTA	39 CRS GAMBETTA	55 CRS MIRABEAU	53 CRS MIRABEAU
5 BD VICTOR COQ	31 CRS GAMBETTA	40 CRS GAMBETTA	56 CRS MIRABEAU	2 CRS SAINT-LOUIS
1 CHE ROBERT	44 CRS GAMBETTA	41 CRS GAMBETTA	57 CRS MIRABEAU	3 CRS SAINT-LOUIS
1 B CHE ROBERT	46 CRS GAMBETTA	42 CRS GAMBETTA	58 TER CRS MIRABEAU	5 CRS SAINT-LOUIS
2 CHE ROBERT	48 CRS GAMBETTA	43 CRS GAMBETTA	58 CRS MIRABEAU	7 CRS SAINT-LOUIS
2 CRS DE LA TRINITE	50 BIS CRS GAMBETTA	45 CRS GAMBETTA	58 BIS CRS MIRABEAU	9 CRS SAINT-LOUIS
2 CRS DES ARTS ET METIERS	52 CRS GAMBETTA	47 CRS GAMBETTA	59 CRS MIRABEAU	11 CRS SAINT-LOUIS
6 CRS DES ARTS ET METIERS	54 BIS CRS GAMBETTA	1 CRS MIRABEAU	60 CRS MIRABEAU	13 CRS SAINT-LOUIS
1 BIS CRS D'ORBITELLE	54 CRS GAMBETTA	1 B CRS MIRABEAU	61 CRS MIRABEAU	15 CRS SAINT-LOUIS
1 CRS D'ORBITELLE	56 CRS GAMBETTA	3 CRS MIRABEAU	63 CRS MIRABEAU	17 CRS SAINT-LOUIS
9001 CRS D'ORBITELLE	58 CRS GAMBETTA	5 CRS MIRABEAU	65 CRS MIRABEAU	19 CRS SAINT-LOUIS
0 CRS GAMBETTA	64 CRS GAMBETTA	6 CRS MIRABEAU	67 CRS MIRABEAU	21 BIS CRS SAINT-LOUIS
2 BIS CRS GAMBETTA	66 CRS GAMBETTA	8 CRS MIRABEAU	69 CRS MIRABEAU	21 CRS SAINT-LOUIS
2 TER CRS GAMBETTA	70 CRS GAMBETTA	10 CRS MIRABEAU	4 CRS MIRABEAU	25 CRS SAINT-LOUIS
4 B CRS GAMBETTA	72 CRS GAMBETTA	12 CRS MIRABEAU	11 CRS MIRABEAU	27 CRS SAINT-LOUIS
4 CRS GAMBETTA	1 CRS GAMBETTA	14 CRS MIRABEAU	13 CRS MIRABEAU	29 CRS SAINT-LOUIS
6 CRS GAMBETTA	2 CRS GAMBETTA	14 A CRS MIRABEAU	15 CRS MIRABEAU	31 CRS SAINT-LOUIS
6 T CRS GAMBETTA	3 CRS GAMBETTA	16 CRS MIRABEAU	17 BIS CRS MIRABEAU	33 CRS SAINT-LOUIS
6 BIS CRS GAMBETTA	5 CRS GAMBETTA	18 CRS MIRABEAU	17 CRS MIRABEAU	35 CRS SAINT-LOUIS
6 TER CRS GAMBETTA	7 CRS GAMBETTA	24 CRS MIRABEAU	19 CRS MIRABEAU	37 CRS SAINT-LOUIS
8 CRS GAMBETTA	9 CRS GAMBETTA	26 CRS MIRABEAU	20 CRS MIRABEAU	39 CRS SAINT-LOUIS
10 CRS GAMBETTA	11 CRS GAMBETTA	28 CRS MIRABEAU	21 CRS MIRABEAU	41 CRS SAINT-LOUIS
12 CRS GAMBETTA	15 CRS GAMBETTA	30 CRS MIRABEAU	21 BIS CRS MIRABEAU	43 CRS SAINT-LOUIS
14 CRS GAMBETTA	24 CRS GAMBETTA	32 CRS MIRABEAU	22 CRS MIRABEAU	45 CRS SAINT-LOUIS
16 CRS GAMBETTA	28 CRS GAMBETTA	34 CRS MIRABEAU	23 CRS MIRABEAU	47 CRS SAINT-LOUIS
18 CRS GAMBETTA	30 CRS GAMBETTA	36 CRS MIRABEAU	27 CRS MIRABEAU	49 BIS CRS SAINT-LOUIS
22 CRS GAMBETTA	32 CRS GAMBETTA	38 CRS MIRABEAU	29 CRS MIRABEAU	49 CRS SAINT-LOUIS

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

51 CRS SAINT-LOUIS	30 CRS SEXTIUS	11 CRS SEXTIUS	20 B FORM DES CARDEURS	14 FORUM DES CARDEURS
53 CRS SAINT-LOUIS	32 CRS SEXTIUS	13 CRS SEXTIUS	22 FORM DES CARDEURS	15 FORUM DES CARDEURS
55 CRS SAINT-LOUIS	34 CRS SEXTIUS	17 CRS SEXTIUS	24 FORM DES CARDEURS	16 FORUM DES CARDEURS
55 B CRS SAINT-LOUIS	36 CRS SEXTIUS	19 CRS SEXTIUS	26 FORM DES CARDEURS	18 FORUM DES CARDEURS
2 TER CRS SAINT-LOUIS	37 CRS SEXTIUS	21 CRS SEXTIUS	28 FORM DES CARDEURS	19 FORUM DES CARDEURS
2 BIS CRS SAINT-LOUIS	40 CRS SEXTIUS	23 CRS SEXTIUS	29 FORM DES CARDEURS	20 FORUM DES CARDEURS
4 TER CRS SAINT-LOUIS	42 CRS SEXTIUS	25 CRS SEXTIUS	30 FORM DES CARDEURS	21 FORUM DES CARDEURS
4 CRS SAINT-LOUIS	44 CRS SEXTIUS	27 CRS SEXTIUS	31 FORM DES CARDEURS	22 FORUM DES CARDEURS
6 CRS SAINT-LOUIS	46 CRS SEXTIUS	29 CRS SEXTIUS	32 FORM DES CARDEURS	23 FORUM DES CARDEURS
8 CRS SAINT-LOUIS	48 CRS SEXTIUS	31 CRS SEXTIUS	34 FORM DES CARDEURS	24 FORUM DES CARDEURS
10 CRS SAINT-LOUIS	50 CRS SEXTIUS	33 CRS SEXTIUS	36 FORM DES CARDEURS	26 FORUM DES CARDEURS
12 CRS SAINT-LOUIS	52 CRS SEXTIUS	35 CRS SEXTIUS	38 FORM DES CARDEURS	27 FORUM DES CARDEURS
14 CRS SAINT-LOUIS	54 CRS SEXTIUS	39 CRS SEXTIUS	40 FORM DES CARDEURS	28 FORUM DES CARDEURS
16 CRS SAINT-LOUIS	56 CRS SEXTIUS	41 CRS SEXTIUS	41 FORM DES CARDEURS	29 FORUM DES CARDEURS
16 BIS CRS SAINT-LOUIS	58 CRS SEXTIUS	43 CRS SEXTIUS	46 FORM DES CARDEURS	30 FORUM DES CARDEURS
18 CRS SAINT-LOUIS	60 CRS SEXTIUS	45 CRS SEXTIUS	48 FORM DES CARDEURS	31 FORUM DES CARDEURS
20 CRS SAINT-LOUIS	62 CRS SEXTIUS	47 CRS SEXTIUS	50 FORM DES CARDEURS	32 FORUM DES CARDEURS
22 CRS SAINT-LOUIS	66 CRS SEXTIUS	49 CRS SEXTIUS	9001 FORM DES CARDEURS	33 FORUM DES CARDEURS
22 BIS CRS SAINT-LOUIS	74 CRS SEXTIUS	55 CRS SEXTIUS	6 FORM DES CARDEURS	34 FORUM DES CARDEURS
24 CRS SAINT-LOUIS	78 CRS SEXTIUS	100 CRS SEXTIUS	8 FORM DES CARDEURS	36 FORUM DES CARDEURS
2 CRS SEXTIUS	80 CRS SEXTIUS	102 CRS SEXTIUS	10 FORM DES CARDEURS	38 FORUM DES CARDEURS
4 B CRS SEXTIUS	82 CRS SEXTIUS	104 CRS SEXTIUS	12 FORM DES CARDEURS	40 FORUM DES CARDEURS
4 CRS SEXTIUS	84 CRS SEXTIUS	106 CRS SEXTIUS	14 FORM DES CARDEURS	41 FORUM DES CARDEURS
6 CRS SEXTIUS	86 CRS SEXTIUS	108 CRS SEXTIUS	16 FORM DES CARDEURS	42 FORUM DES CARDEURS
8 CRS SEXTIUS	88 CRS SEXTIUS	110 CRS SEXTIUS	18 FORM DES CARDEURS	46 FORUM DES CARDEURS
10 CRS SEXTIUS	90 CRS SEXTIUS	112 CRS SEXTIUS	9237 FORM DES CARDEURS	48 FORUM DES CARDEURS
12 CRS SEXTIUS	92 CRS SEXTIUS	114 CRS SEXTIUS	1 FORM DES CARDEURS	50 FORUM DES CARDEURS
14 CRS SEXTIUS	94 CRS SEXTIUS	9001 CRS SEXTIUS	2 FORM DES CARDEURS	9 IMP DES CHARTREUX
16 CRS SEXTIUS	98 CRS SEXTIUS	1 FORM DES CARDEURS	4 FORM DES CARDEURS	11 IMP DES CHARTREUX
16 BIS CRS SEXTIUS	1 CRS SEXTIUS	2 FORM DES CARDEURS	5 FORM DES CARDEURS	3 IMP DES EPINAUX
18 CRS SEXTIUS	3 CRS SEXTIUS	3 FORM DES CARDEURS	6 FORM DES CARDEURS	2 IMP DES EYGUESIERS
20 CRS SEXTIUS	5 BIS CRS SEXTIUS	4 FORM DES CARDEURS	8 FORM DES CARDEURS	4 IMP DES EYGUESIERS
22 CRS SEXTIUS	5 CRS SEXTIUS	5 FORM DES CARDEURS	10 FORM DES CARDEURS	1 IMP DES EYGUESIERS
24 CRS SEXTIUS	7 CRS SEXTIUS	13 FORM DES CARDEURS	12 FORM DES CARDEURS	7 IMP DES EYGUESIERS
26 CRS SEXTIUS	9 CRS SEXTIUS	15 FORM DES CARDEURS	13 FORM DES CARDEURS	9 IMP DES EYGUESIERS
28 CRS SEXTIUS	11 BIS CRS SEXTIUS	20 FORM DES CARDEURS		11 IMP DES EYGUESIERS

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

13 IMP DES EYGUESIERS	12 PAS AGARD	9022 PL DES PRECHEURS	9059 PL DES PRECHEURS	16 PL JEANNE D'ARC
34 BIS IMP DU PARADIS	16 BIS PAS AGARD	9023 PL DES PRECHEURS	9060 PL DES PRECHEURS	9001 PL JEANNE D'ARC
34 IMP DU PARADIS	16 PAS AGARD	9024 PL DES PRECHEURS	9062 PL DES PRECHEURS	9005 PL JEANNE D'ARC
36 BIS IMP DU PARADIS	9005 PAS AGARD	9025 PL DES PRECHEURS	9063 PL DES PRECHEURS	9006 PL JEANNE D'ARC
36 IMP DU PARADIS	9272 PAS AGARD	9026 PL DES PRECHEURS	9064 PL DES PRECHEURS	1 PL JOHN REWALD
38 IMP DU PARADIS	13 PAS THIBAUT	9027 PL DES PRECHEURS	9065 PL DES PRECHEURS	3 PL JOHN REWALD
44 IMP DU PARADIS	15 PAS THIBAUT	9028 PL DES PRECHEURS	9066 PL DES PRECHEURS	9001 PL MARTYRS DE LA RESIST
46 IMP DU PARADIS	15 BIS PAS THIBAUT	9029 PL DES PRECHEURS	9067 PL DES PRECHEURS	9002 PL MARTYRS DE LA RESIST
46 BIS IMP DU PARADIS	29 PAS THIBAUT	9030 PL DES PRECHEURS	9068 PL DES PRECHEURS	9003 PL MARTYRS DE LA RESIST
48 IMP DU PARADIS	29 BIS PAS THIBAUT	9031 PL DES PRECHEURS	9069 PL DES PRECHEURS	9005 PL MARTYRS DE LA RESIST
35 BIS IMP GASTAUD	0 PAS THIBAUT	9032 PL DES PRECHEURS	9070 PL DES PRECHEURS	9006 PL MARTYRS DE LA RESIST
37 IMP GASTAUD	6 PL BARTHELEMY NIOLLON	9033 PL DES PRECHEURS	9071 PL DES PRECHEURS	9007 PL MARTYRS DE LA RESIST
39 IMP GASTAUD	9001 PL DE VERDUN	9034 PL DES PRECHEURS	9072 PL DES PRECHEURS	9008 PL MARTYRS DE LA RESIST
18 IMP GRANET	26 PL DE VERDUN	9035 PL DES PRECHEURS	9073 PL DES PRECHEURS	9009 PL MARTYRS DE LA RESIST
29 IMP GRANET	16 PL DE VERDUN	9036 PL DES PRECHEURS	9074 PL DES PRECHEURS	1 PL RAMUS
31 IMP GRANET	20 PL DE VERDUN	9037 PL DES PRECHEURS	9075 PL DES PRECHEURS	3 PL RAMUS
35 IMP GRANET	9001 PL DES CHAPELIERS	9038 PL DES PRECHEURS	9076 PL DES PRECHEURS	5 PL RAMUS
1 IMP GUSTAVE DESPLACES	9002 PL DES PRECHEURS	9039 PL DES PRECHEURS	9077 PL DES PRECHEURS	6 PL RAMUS
2 IMP GUSTAVE DESPLACES	9003 PL DES PRECHEURS	9040 PL DES PRECHEURS	9078 PL DES PRECHEURS	7 PL RAMUS
3 IMP GUSTAVE DESPLACES	9004 PL DES PRECHEURS	9041 PL DES PRECHEURS	9079 PL DES PRECHEURS	9 PL RAMUS
2 BIS IMP GUSTAVE DESPLACES	9006 PL DES PRECHEURS	9042 PL DES PRECHEURS	2 PL DU GENERAL DE GAULLE	2 BIS PL RAMUS
4 IMP GUSTAVE DESPLACES	9007 PL DES PRECHEURS	9043 PL DES PRECHEURS	3060 PL FORBIN	10 PL RAMUS
1 IMP REYNAUD	9008 PL DES PRECHEURS	9044 PL DES PRECHEURS	1 PL FORBIN	12 PL RAMUS
9326 IMP REYNAUD	9009 PL DES PRECHEURS	9045 PL DES PRECHEURS	3 PL FORBIN	27 PL RAMUS
4 IMP VENDOME	9010 PL DES PRECHEURS	9046 PL DES PRECHEURS	5 PL FORBIN	9002 PL RICHELME
9001 PARC ST JEAN	9011 PL DES PRECHEURS	9047 PL DES PRECHEURS	7 PL FORBIN	9003 PL RICHELME
1 PAS AGARD	9012 PL DES PRECHEURS	9048 PL DES PRECHEURS	1 PL HAUT COURS MIRABEAU	9004 PL RICHELME
3 PAS AGARD	9013 PL DES PRECHEURS	9049 PL DES PRECHEURS	1 PL JEANNE D'ARC	9005 PL RICHELME
5 PAS AGARD	9014 PL DES PRECHEURS	9050 PL DES PRECHEURS	2 A PL JEANNE D'ARC	9006 PL RICHELME
9 PAS AGARD	9015 PL DES PRECHEURS	9051 PL DES PRECHEURS	2 BIS PL JEANNE D'ARC	9007 PL RICHELME
9001 PAS AGARD	9016 PL DES PRECHEURS	9053 PL DES PRECHEURS	2 PL JEANNE D'ARC	9008 PL RICHELME
2 PAS AGARD	9017 PL DES PRECHEURS	9054 PL DES PRECHEURS	4 PL JEANNE D'ARC	9009 PL RICHELME
4 PAS AGARD	9018 PL DES PRECHEURS	9055 PL DES PRECHEURS	6 PL JEANNE D'ARC	9010 PL RICHELME
6 PAS AGARD	9019 PL DES PRECHEURS	9056 PL DES PRECHEURS	8 PL JEANNE D'ARC	9011 PL RICHELME
7 PAS AGARD	9020 PL DES PRECHEURS	9057 PL DES PRECHEURS	10 PL JEANNE D'ARC	9012 PL RICHELME
8 PAS AGARD	9021 PL DES PRECHEURS	9058 PL DES PRECHEURS	14 PL JEANNE D'ARC	9013 PL RICHELME

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

9014 PL RICHELME	9059 PL RICHELME	40 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	20 PLACE DES PRECHEURS	10 PLACE GANAY
9015 PL RICHELME	9060 PL RICHELME	9001 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	26 PLACE DES PRECHEURS	11 PLACE GANAY
9016 PL RICHELME	9061 PL RICHELME	27 PLACE DE L'UNIVERSITE	36 PLACE DES PRECHEURS	14 PLACE GANAY
9018 PL RICHELME	9063 PL RICHELME	29 PLACE DE L'UNIVERSITE	9061 PLACE DES PRECHEURS	2 PLACE GANAY
9019 PL RICHELME	9064 PL RICHELME	3 PLACE DE NARVIK	9080 PLACE DES PRECHEURS	4 PLACE GANAY
9020 PL RICHELME	9065 PL RICHELME	5 PLACE DE NARVIK	1 PLACE DES PRECHEURS	1 PLACE JOACHIM GASQUET
9021 PL RICHELME	9066 PL RICHELME	18 PLACE DE VERDUN	2 PLACE DES PRECHEURS	2 PLACE JOACHIM GASQUET
9023 PL RICHELME	9067 PL RICHELME	18 BIS PLACE DE VERDUN	3 PLACE DES PRECHEURS	3 PLACE JOACHIM GASQUET
9024 PL RICHELME	9068 PL RICHELME	6 PLACE DES AUGUSTINS	4 PLACE DES PRECHEURS	4 PLACE JOACHIM GASQUET
9025 PL RICHELME	15 PL SAINT-HONORE	1 PLACE DES AUGUSTINS	6 PLACE DES PRECHEURS	24 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9026 PL RICHELME	2 PL SAINT-HONORE	2 PLACE DES AUGUSTINS	8 PLACE DES PRECHEURS	26 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9029 PL RICHELME	14 PL SAINT-HONORE	4 PLACE DES AUGUSTINS	10 PLACE DES PRECHEURS	26 BIS PL MARTYRS DE LA RESISTAI
9030 PL RICHELME	24 PL SAINT-HONORE	8 PLACE DES AUGUSTINS	12 PLACE DES PRECHEURS	28 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9031 PL RICHELME	1 PL SERAPHIN GILLY	1 PLACE DES CHAPELIERS	14 PLACE DES PRECHEURS	30 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9034 PL RICHELME	2 PL SERAPHIN GILLY	2 PLACE DES CHAPELIERS	16 PLACE DES PRECHEURS	32 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9035 PL RICHELME	2 B PLACE BELLEGARDE	2 BIS PLACE DES CHAPELIERS	28 PLACE DES PRECHEURS	34 PL MARTYRS DE LA RESISTANCE
9036 PL RICHELME	52 PLACE BELLEGARDE	3 PLACE DES CHAPELIERS	30 PLACE DES PRECHEURS	5 PLACE MIOLLIS
9037 PL RICHELME	54 PLACE BELLEGARDE	4 PLACE DES CHAPELIERS	34 PLACE DES PRECHEURS	7 PLACE MIOLLIS
9038 PL RICHELME	2 PLACE BELLEGARDE	5 PLACE DES CHAPELIERS	18 PLACE DES QUATRE DAUPHINS	27 PLACE MIOLLIS
9039 PL RICHELME	4 PLACE BELLEGARDE	6 BIS PLACE DES CHAPELIERS	11 PLACE DES QUATRE DAUPHINS	29 PLACE MIOLLIS
9040 PL RICHELME	9 PLACE D'ALBERTAS	6 PLACE DES CHAPELIERS	13 PLACE DES QUATRE DAUPHINS	29 B PLACE MIOLLIS
9041 PL RICHELME	11 PLACE D'ALBERTAS	7 PLACE DES CHAPELIERS	26 PLACE DES TANNEURS	29 BIS PLACE MIOLLIS
9042 PL RICHELME	13 PLACE D'ALBERTAS	8 PLACE DES CHAPELIERS	28 PLACE DES TANNEURS	33 PLACE MIOLLIS
9043 PL RICHELME	15 PLACE D'ALBERTAS	9 PLACE DES CHAPELIERS	29 PLACE DES TANNEURS	35 PLACE MIOLLIS
9044 PL RICHELME	1 PLACE D'ARMENIE	10 PLACE DES CHAPELIERS	31 PLACE DES TANNEURS	1 PLACE RICHELME
9045 PL RICHELME	1 BIS PLACE D'ARMENIE	11 PLACE DES CHAPELIERS	32 PLACE DES TANNEURS	9 PLACE RICHELME
9046 PL RICHELME	2 PLACE D'ARMENIE	12 PLACE DES CHAPELIERS	33 PLACE DES TANNEURS	15 PLACE RICHELME
9047 PL RICHELME	3 PLACE D'ARMENIE	13 PLACE DES CHAPELIERS	34 PLACE DES TANNEURS	42 PLACE RICHELME
9048 PL RICHELME	5 PLACE D'ARMENIE	15 PLACE DES CHAPELIERS	35 PLACE DES TANNEURS	44 PLACE RICHELME
9049 PL RICHELME	1 PLACE DE LA GARE	2 PLACE DES FONTETES	36 PLACE DES TANNEURS	70 PLACE RICHELME
9050 PL RICHELME	2 PLACE DE LA GARE	2 BIS PLACE DES FONTETES	38 PLACE DES TANNEURS	9070 PLACE RICHELME
9051 PL RICHELME	4 PLACE DE LA GARE	4 PLACE DES FONTETES	40 PLACE DES TANNEURS	3 PLACE RICHELME
9052 PL RICHELME	1 PLACE DE L'ARCHEVECHE	6 PLACE DES FONTETES	44 PLACE DES TANNEURS	4 PLACE RICHELME
9056 PL RICHELME	1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	9081 PLACE DES PRECHEURS	1 PLACE DES TROIS ORMEAUX	5 PLACE RICHELME
9057 PL RICHELME	2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	10 BIS PLACE DES PRECHEURS	3 PLACE DES TROIS ORMEAUX	7 PLACE RICHELME
9058 PL RICHELME	4 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	14 BIS PLACE DES PRECHEURS	8 BIS PLACE GANAY	11 PLACE RICHELME

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

13 PLACE RICHELME	12 R ANNONERIE VIEILLE	27 R BEDARRIDES	26 R BOULEGON	6 R BRUEYS
17 PLACE RICHELME	14 R ANNONERIE VIEILLE	29 R BEDARRIDES	30 R BOULEGON	8 R BRUEYS
48 PLACE RICHELME	16 R ANNONERIE VIEILLE	31 R BEDARRIDES	34 R BOULEGON	10 R BRUEYS
50 PLACE RICHELME	18 R ANNONERIE VIEILLE	33 R BEDARRIDES	36 R BOULEGON	12 R BRUEYS
52 PLACE RICHELME	19 R ANNONERIE VIEILLE	35 R BEDARRIDES	40 R BOULEGON	14 R BRUEYS
54 PLACE RICHELME	20 R ANNONERIE VIEILLE	39 R BEDARRIDES	42 R BOULEGON	16 R BRUEYS
56 PLACE RICHELME	22 R ANNONERIE VIEILLE	41 R BEDARRIDES	44 R BOULEGON	18 R BRUEYS
62 PLACE RICHELME	26 R ANNONERIE VIEILLE	2 R BEDARRIDES	46 R BOULEGON	20 R BRUEYS
66 PLACE RICHELME	34 R ANNONERIE VIEILLE	4 R BEDARRIDES	48 R BOULEGON	22 R BRUEYS
68 PLACE RICHELME	2 R AUDE	6 R BEDARRIDES	50 R BOULEGON	24 BIS R BRUEYS
72 PLACE RICHELME	2 B R AUDE	8 R BEDARRIDES	56 R BOULEGON	24 R BRUEYS
4 PTR DES CARMES	4 R AUDE	10 R BEDARRIDES	58 R BOULEGON	26 R BRUEYS
7 PTR DES CARMES	6 R AUDE	12 R BEDARRIDES	60 R BOULEGON	28 R BRUEYS
3 PTR SAINT-JEAN	6 B R AUDE	14 R BEDARRIDES	62 R BOULEGON	30 R BRUEYS
5 PTR SAINT-JEAN	8 R AUDE	16 R BEDARRIDES	64 R BOULEGON	32 R BRUEYS
7 PTR SAINT-JEAN	1 BIS R AUDE	18 R BEDARRIDES	66 R BOULEGON	34 R BRUEYS
9 PTR SAINT-JEAN	1 R AUDE	20 R BEDARRIDES	1 R BOULEGON	36 R BRUEYS
11 PTR SAINT-JEAN	3 R AUDE	22 R BEDARRIDES	1 BIS R BOULEGON	38 R BRUEYS
2 PTR SAINT-JEAN	3 B R AUDE	24 R BEDARRIDES	3 R BOULEGON	1 R BRUEYS
11 BIS PTR SAINT-JEAN	5 R AUDE	26 R BEDARRIDES	5 R BOULEGON	3 R BRUEYS
1 R ADANSON	7 R AUDE	28 R BEDARRIDES	7 R BOULEGON	5 R BRUEYS
3 R ADANSON	9 R AUDE	30 R BEDARRIDES	11 R BOULEGON	7 R BRUEYS
5 R ADANSON	11 R AUDE	32 R BEDARRIDES	13 R BOULEGON	9 R BRUEYS
7 R ADANSON	13 R AUDE	34 R BEDARRIDES	15 R BOULEGON	11 R BRUEYS
9 R ADANSON	15 R AUDE	36 R BEDARRIDES	17 R BOULEGON	13 R BRUEYS
11 R ADANSON	3 R BEDARRIDES	37 R BEDARRIDES	19 R BOULEGON	15 R BRUEYS
2 R ADANSON	5 R BEDARRIDES	2 R BOULEGON	21 R BOULEGON	17 R BRUEYS
4 R ADANSON	9 R BEDARRIDES	4 R BOULEGON	23 R BOULEGON	19 R BRUEYS
6 R ADANSON	11 R BEDARRIDES	6 R BOULEGON	25 R BOULEGON	21 R BRUEYS
8 R ANDRE LEFEVRE	13 R BEDARRIDES	8 R BOULEGON	29 R BOULEGON	1 R BUENO-CARRIERO
3 BIS R ANDRE LEFEVRE	15 R BEDARRIDES	10 R BOULEGON	31 R BOULEGON	5 A R BUENO-CARRIERO
17 R ANNONERIE VIEILLE	17 R BEDARRIDES	12 R BOULEGON	35 R BOULEGON	5 BIS R BUENO-CARRIERO
32 R ANNONERIE VIEILLE	19 R BEDARRIDES	14 R BOULEGON	37 R BOULEGON	5 R BUENO-CARRIERO
8 BIS R ANNONERIE VIEILLE	21 R BEDARRIDES	16 R BOULEGON	39 R BOULEGON	2 R BUENO-CARRIERO
8 R ANNONERIE VIEILLE	23 R BEDARRIDES	18 R BOULEGON	2 R BRUEYS	5 B R BUENO-CARRIERO
10 R ANNONERIE VIEILLE	25 R BEDARRIDES	20 R BOULEGON	4 R BRUEYS	7 R BUENO-CARRIERO

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

9138 R BUENO-CARRIERO	40 R CARDINALE	11 R CELONY	6 R CELONY	70 R CELONY
1 R BUSCAILLE	42 R CARDINALE	13 R CELONY	8 R CELONY	72 R CELONY
3 R BUSCAILLE	45 R CARDINALE	15 R CELONY	10 R CELONY	72 TER R CELONY
5 R BUSCAILLE	46 BIS R CARDINALE	17 R CELONY	12 R CELONY	1 A R CHABRIER
7 R BUSCAILLE	46 R CARDINALE	19 BIS R CELONY	14 R CELONY	1 R CHABRIER
9 R BUSCAILLE	47 R CARDINALE	19 R CELONY	16 R CELONY	3 R CHABRIER
2 R BUSCAILLE	48 R CARDINALE	21 R CELONY	18 R CELONY	5 R CHABRIER
1 B R CAMPRA	48 A R CARDINALE	23 TER R CELONY	20 R CELONY	7 R CHABRIER
1 R CAMPRA	50 R CARDINALE	23 R CELONY	22 R CELONY	9 R CHABRIER
3 R CAMPRA	54 R CARDINALE	25 R CELONY	23 BIS R CELONY	11 R CHABRIER
5 R CAMPRA	1 R CARDINALE	27 R CELONY	24 R CELONY	13 R CHABRIER
9 R CAMPRA	9 R CARDINALE	29 R CELONY	26 R CELONY	2 R CHABRIER
11 R CAMPRA	11 R CARDINALE	31 BIS R CELONY	28 R CELONY	4 R CHABRIER
13 R CAMPRA	13 R CARDINALE	31 R CELONY	34 R CELONY	6 R CHABRIER
4 R CAMPRA	15 R CARDINALE	33 R CELONY	36 R CELONY	8 R CHABRIER
6 R CAMPRA	17 R CARDINALE	33 BIS R CELONY	38 R CELONY	10 R CHABRIER
8 R CAMPRA	19 R CARDINALE	35 BIS R CELONY	40 R CELONY	12 R CHABRIER
10 R CAMPRA	21 R CARDINALE	35 R CELONY	42 R CELONY	14 R CHABRIER
9001 R CAMPRA	23 R CARDINALE	37 R CELONY	44 R CELONY	16 R CHABRIER
2 R CARDINALE	25 R CARDINALE	39 R CELONY	46 R CELONY	18 R CHABRIER
4 R CARDINALE	27 R CARDINALE	41 R CELONY	48 R CELONY	0 R CHASTEL
6 R CARDINALE	29 R CARDINALE	43 R CELONY	50 R CELONY	1 R CHASTEL
8 R CARDINALE	31 R CARDINALE	45 R CELONY	52 R CELONY	3 R CHASTEL
10 R CARDINALE	33 B R CARDINALE	47 R CELONY	54 R CELONY	5 R CHASTEL
12 R CARDINALE	33 R CARDINALE	49 R CELONY	56 R CELONY	9 R CHASTEL
14 R CARDINALE	34 BIS R CARDINALE	51 R CELONY	58 R CELONY	11 R CHASTEL
16 R CARDINALE	35 R CARDINALE	51 BIS R CELONY	58 B R CELONY	13 R CHASTEL
18 R CARDINALE	36 R CARDINALE	53 R CELONY	58 BIS R CELONY	15 R CHASTEL
20 R CARDINALE	37 R CARDINALE	55 R CELONY	60 R CELONY	17 R CHASTEL
22 R CARDINALE	41 R CARDINALE	57 BIS R CELONY	62 R CELONY	19 R CHASTEL
24 R CARDINALE	9001 R CARDINALE	57 R CELONY	64 R CELONY	21 R CHASTEL
26 R CARDINALE	1 R CELONY	59 R CELONY	64 BIS R CELONY	24 R CHASTEL
28 R CARDINALE	3 R CELONY	61 R CELONY	66 R CELONY	25 R CHASTEL
30 R CARDINALE	5 R CELONY	63 R CELONY	66 BIS R CELONY	26 R CHASTEL
32 R CARDINALE	7 R CELONY	2 R CELONY	68 R CELONY	28 R CHASTEL
34 R CARDINALE	9 R CELONY	4 R CELONY	70 TER R CELONY	29 R CHASTEL

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

30 R CHASTEL	17 R CLEMENCEAU	12 R CONSTANTIN	2 R D'ARPILLE	24 R DE LA COURONNE
2 R CHASTEL	2 R CLEMENCEAU	14 R CONSTANTIN	4 R D'ARPILLE	26 R DE LA COURONNE
2 BIS R CHASTEL	2 BIS R CLEMENCEAU	16 R CONSTANTIN	6 R D'ARPILLE	29 R DE LA COURONNE
4 R CHASTEL	4 R CLEMENCEAU	18 R CONSTANTIN	8 R D'ARPILLE	31 R DE LA COURONNE
6 R CHASTEL	6 R CLEMENCEAU	20 R CONSTANTIN	10 R D'ARPILLE	4 R DE LA COURONNE
7 R CHASTEL	8 R CLEMENCEAU	22 R CONSTANTIN	1 R D'ARPILLE	6 R DE LA COURONNE
8 R CHASTEL	10 R CLEMENCEAU	24 R CONSTANTIN	1 BIS R D'ARPILLE	8 R DE LA COURONNE
8 BIS R CHASTEL	12 R CLEMENCEAU	26 R CONSTANTIN	3 R D'ARPILLE	10 R DE LA COURONNE
10 R CHASTEL	12 BIS R CLEMENCEAU	28 R CONSTANTIN	5 R D'ARPILLE	12 R DE LA COURONNE
12 R CHASTEL	14 R CLEMENCEAU	1 R CONSTANTIN	7 R D'ARPILLE	15 R DE LA COURONNE
14 R CHASTEL	2 R CLOVIS HUGUES	3 R CONSTANTIN	9 R D'ARPILLE	17 R DE LA COURONNE
16 R CHASTEL	4 R CLOVIS HUGUES	9 R CONSTANTIN	11 R D'ARPILLE	19 R DE LA COURONNE
18 R CHASTEL	6 R CLOVIS HUGUES	11 R CONSTANTIN	1 R DE JOUQUES	21 R DE LA COURONNE
18 B R CHASTEL	10 R CLOVIS HUGUES	13 R CONSTANTIN	2 R DE JOUQUES	23 R DE LA COURONNE
20 R CHASTEL	12 R CLOVIS HUGUES	13 BIS R CONSTANTIN	3 R DE JOUQUES	25 R DE LA COURONNE
22 R CHASTEL	12 BIS R CLOVIS HUGUES	15 R CONSTANTIN	5 R DE JOUQUES	27 R DE LA COURONNE
22 B R CHASTEL	14 R CLOVIS HUGUES	17 R CONSTANTIN	9 R DE JOUQUES	33 R DE LA COURONNE
22 BIS R CHASTEL	1 BIS R CLOVIS HUGUES	19 R CONSTANTIN	11 R DE JOUQUES	1 R DE LA FONTAINE
31 BIS R CHASTEL	1 R CLOVIS HUGUES	21 R CONSTANTIN	13 R DE JOUQUES	3 R DE LA FONTAINE
31 TER R CHASTEL	5 R CLOVIS HUGUES	23 R CONSTANTIN	15 R DE JOUQUES	5 R DE LA FONTAINE
31 R CHASTEL	7 R CLOVIS HUGUES	25 R CONSTANTIN	17 R DE JOUQUES	7 R DE LA FONTAINE
33 R CHASTEL	9 R CLOVIS HUGUES	15 R COURTEISSADE	17 BIS R DE JOUQUES	9 R DE LA FONTAINE
35 R CHASTEL	11 R CLOVIS HUGUES	17 R COURTEISSADE	19 R DE JOUQUES	9 BIS R DE LA FONTAINE
37 R CHASTEL	13 R CLOVIS HUGUES	19 R COURTEISSADE	3 BIS R DE LA BARATANQUE	2 R DE LA FONTAINE
39 R CHASTEL	15 BIS R CLOVIS HUGUES	2 R COURTEISSADE	1 R DE LA COURONNE	6 R DE LA FONTAINE
39 TER R CHASTEL	15 R CLOVIS HUGUES	4 R COURTEISSADE	3 R DE LA COURONNE	8 R DE LA FONTAINE
39 BIS R CHASTEL	2 R CONDORCET	6 R COURTEISSADE	5 R DE LA COURONNE	10 R DE LA FONTAINE
1 R CLEMENCEAU	4 R CONDORCET	8 R COURTEISSADE	7 R DE LA COURONNE	2 R DE LA GLACIERE
1 BIS R CLEMENCEAU	6 R CONDORCET	10 R COURTEISSADE	9 R DE LA COURONNE	4 R DE LA GLACIERE
3 R CLEMENCEAU	3 R CONDORCET	12 R COURTEISSADE	11 R DE LA COURONNE	6 R DE LA GLACIERE
5 R CLEMENCEAU	2 R CONSTANTIN	14 R COURTEISSADE	13 R DE LA COURONNE	8 R DE LA GLACIERE
7 R CLEMENCEAU	4 R CONSTANTIN	16 R COURTEISSADE	14 R DE LA COURONNE	10 R DE LA GLACIERE
9 R CLEMENCEAU	6 R CONSTANTIN	18 R COURTEISSADE	16 R DE LA COURONNE	12 R DE LA GLACIERE
11 R CLEMENCEAU	8 R CONSTANTIN	20 R COURTEISSADE	18 R DE LA COURONNE	14 R DE LA GLACIERE
13 R CLEMENCEAU	10 R CONSTANTIN	22 R COURTEISSADE	20 R DE LA COURONNE	16 R DE LA GLACIERE
15 R CLEMENCEAU	10 A R CONSTANTIN	24 R COURTEISSADE	22 R DE LA COURONNE	18 R DE LA GLACIERE

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

20 R DE LA GLACIERE	4 R DE LA MULE NOIRE	33 R DE LA PAIX	11 B R DE LA TREILLE	40 R DE LA VERRERIE
1 R DE LA GLACIERE	5 R DE LA MULE NOIRE	39 R DE LA PAIX	13 R DE LA TREILLE	42 R DE LA VERRERIE
5 R DE LA GLACIERE	7 R DE LA MULE NOIRE	2 R DE LA PAIX	4 R DE LA TREILLE	44 R DE LA VERRERIE
7 B R DE LA GLACIERE	9 R DE LA MULE NOIRE	4 R DE LA PAIX	4 BIS R DE LA TREILLE	46 R DE LA VERRERIE
7 R DE LA GLACIERE	11 R DE LA MULE NOIRE	6 R DE LA PAIX	6 R DE LA TREILLE	48 R DE LA VERRERIE
7 T R DE LA GLACIERE	1 R DE LA MULE NOIRE	8 R DE LA PAIX	8 R DE LA TREILLE	11 R DE LA VERRERIE
9 R DE LA GLACIERE	2 R DE LA MULE NOIRE	10 R DE LA PAIX	10 BIS R DE LA TREILLE	13 R DE LA VERRERIE
11 R DE LA GLACIERE	6 R DE LA MULE NOIRE	12 R DE LA PAIX	10 R DE LA TREILLE	15 R DE LA VERRERIE
2 R DE LA LOUVIERE	8 R DE LA MULE NOIRE	14 R DE LA PAIX	16 R DE LA TREILLE	17 R DE LA VERRERIE
2 BIS R DE LA LOUVIERE	10 R DE LA MULE NOIRE	16 R DE LA PAIX	18 R DE LA TREILLE	19 R DE LA VERRERIE
4 R DE LA LOUVIERE	12 R DE LA MULE NOIRE	18 R DE LA PAIX	20 R DE LA TREILLE	21 R DE LA VERRERIE
1 R DE LA LOUVIERE	13 BIS R DE LA MULE NOIRE	20 R DE LA PAIX	22 R DE LA TREILLE	23 R DE LA VERRERIE
3 R DE LA LOUVIERE	13 R DE LA MULE NOIRE	22 R DE LA PAIX	26 R DE LA TREILLE	25 R DE LA VERRERIE
5 R DE LA LOUVIERE	14 R DE LA MULE NOIRE	22 BIS R DE LA PAIX	27 R DE LA TREILLE	27 R DE LA VERRERIE
1 R DE LA MASSE	15 R DE LA MULE NOIRE	23 TER R DE LA PAIX	28 R DE LA TREILLE	29 R DE LA VERRERIE
3 R DE LA MASSE	28 R DE LA MULE NOIRE	24 R DE LA PAIX	30 R DE LA TREILLE	31 R DE LA VERRERIE
5 R DE LA MASSE	9001 R DE LA MULE NOIRE	26 BIS R DE LA PAIX	32 R DE LA TREILLE	33 R DE LA VERRERIE
7 R DE LA MASSE	1 R DE LA PAIX	26 B R DE LA PAIX	34 R DE LA TREILLE	35 R DE LA VERRERIE
9 R DE LA MASSE	3 R DE LA PAIX	26 R DE LA PAIX	6 R DE LA VERRERIE	37 R DE LA VERRERIE
4 R DE LA MASSE	5 R DE LA PAIX	27 TER R DE LA PAIX	8 R DE LA VERRERIE	39 R DE LA VERRERIE
6 R DE LA MASSE	7 R DE LA PAIX	28 R DE LA PAIX	10 R DE LA VERRERIE	1 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
10 R DE LA MASSE	9 R DE LA PAIX	30 R DE LA PAIX	12 R DE LA VERRERIE	3 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
12 R DE LA MASSE	11 R DE LA PAIX	35 BIS R DE LA PAIX	14 R DE LA VERRERIE	5 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
2 R DE LA MOLLE	13 R DE LA PAIX	36 R DE LA PAIX	16 R DE LA VERRERIE	7 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
2 BIS R DE LA MOLLE	15 R DE LA PAIX	36 A R DE LA PAIX	18 R DE LA VERRERIE	6 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
4 R DE LA MOLLE	17 R DE LA PAIX	37 R DE LA PAIX	20 R DE LA VERRERIE	8 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
6 BIS R DE LA MOLLE	19 R DE LA PAIX	38 R DE LA PAIX	22 R DE LA VERRERIE	10 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
6 R DE LA MOLLE	21 R DE LA PAIX	39 BIS R DE LA PAIX	24 R DE LA VERRERIE	12 R DE L'ANCIENNE MADELEINE
8 R DE LA MOLLE	23 BIS R DE LA PAIX	1 R DE LA TREILLE	26 R DE LA VERRERIE	2 R DE L'ANNONCIADE
1 R DE LA MOLLE	23 B R DE LA PAIX	3 R DE LA TREILLE	28 R DE LA VERRERIE	4 R DE L'ANNONCIADE
3 R DE LA MOLLE	23 R DE LA PAIX	3 BIS R DE LA TREILLE	30 R DE LA VERRERIE	1 R DE L'ANNONCIADE
3 BIS R DE LA MOLLE	25 R DE LA PAIX	3 B R DE LA TREILLE	32 R DE LA VERRERIE	3 R DE L'ANNONCIADE
5 R DE LA MOLLE	27 R DE LA PAIX	5 R DE LA TREILLE	34 B R DE LA VERRERIE	5 R DE L'ANNONCIADE
7 R DE LA MOLLE	27 BIS R DE LA PAIX	7 R DE LA TREILLE	34 R DE LA VERRERIE	6 R DE L'ANNONCIADE
9 R DE LA MOLLE	29 R DE LA PAIX	9 R DE LA TREILLE	36 R DE LA VERRERIE	7 R DE L'ANNONCIADE
3 R DE LA MULE NOIRE	31 R DE LA PAIX	11 R DE LA TREILLE	38 R DE LA VERRERIE	1 R DE L'AUMONE VIEILLE

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

5 R DE L'AUMONE VIEILLE	9 R DE L'ECOLE	18 R DE L'OPERA	1 R D'ENTRECASTEAUX	9002 R DES BERNARDINES
7 R DE L'AUMONE VIEILLE	11 R DE L'ECOLE	20 R DE L'OPERA	3 R D'ENTRECASTEAUX	1 R DES BERNARDINES
9 R DE L'AUMONE VIEILLE	15 R DE L'ECOLE	22 R DE L'OPERA	5 R D'ENTRECASTEAUX	3 R DES BERNARDINES
11 R DE L'AUMONE VIEILLE	17 R DE L'ECOLE	24 R DE L'OPERA	7 B R D'ENTRECASTEAUX	5 R DES BERNARDINES
13 R DE L'AUMONE VIEILLE	17 BIS R DE L'ECOLE	26 R DE L'OPERA	7 R D'ENTRECASTEAUX	10 R DES BERNARDINES
15 R DE L'AUMONE VIEILLE	19 R DE L'ECOLE	28 R DE L'OPERA	9 R D'ENTRECASTEAUX	12 R DES BERNARDINES
17 R DE L'AUMONE VIEILLE	21 R DE L'ECOLE	34 BIS R DE L'OPERA	11 R D'ENTRECASTEAUX	14 R DES BERNARDINES
19 R DE L'AUMONE VIEILLE	23 R DE L'ECOLE	34 R DE L'OPERA	13 BIS R D'ENTRECASTEAUX	16 R DES BERNARDINES
2 R DE L'AUMONE VIEILLE	25 R DE L'ECOLE	36 R DE L'OPERA	13 R D'ENTRECASTEAUX	18 R DES BERNARDINES
2 BIS R DE L'AUMONE VIEILLE	27 R DE L'ECOLE	38 R DE L'OPERA	15 R D'ENTRECASTEAUX	20 R DES BERNARDINES
10 R DE L'AUMONE VIEILLE	29 R DE L'ECOLE	40 R DE L'OPERA	17 R D'ENTRECASTEAUX	22 R DES BERNARDINES
12 R DE L'AUMONE VIEILLE	31 R DE L'ECOLE	9031 R DE L'OPERA	19 R D'ENTRECASTEAUX	24 R DES BERNARDINES
16 R DE L'AUMONE VIEILLE	1 R DE L'OPERA	2 R DE MONTIGNY	1 R DES BAGNIERS	28 R DES BERNARDINES
24 R DE L'AUMONE VIEILLE	3 R DE L'OPERA	4 R DE MONTIGNY	3 R DES BAGNIERS	32 R DES BERNARDINES
26 BIS R DE L'AUMONE VIEILLE	3 A R DE L'OPERA	6 R DE MONTIGNY	5 R DES BAGNIERS	34 R DES BERNARDINES
26 R DE L'AUMONE VIEILLE	5 R DE L'OPERA	8 R DE MONTIGNY	7 R DES BAGNIERS	36 R DES BERNARDINES
28 R DE L'AUMONE VIEILLE	7 R DE L'OPERA	10 R DE MONTIGNY	2 R DES BAGNIERS	38 R DES BERNARDINES
30 R DE L'AUMONE VIEILLE	7 BIS R DE L'OPERA	12 R DE MONTIGNY	4 R DES BAGNIERS	2 R DES BOUTEILLES
34 R DE L'AUMONE VIEILLE	9 R DE L'OPERA	14 R DE MONTIGNY	6 R DES BAGNIERS	4 R DES BOUTEILLES
34 BIS R DE L'AUMONE VIEILLE	11 R DE L'OPERA	1 R DE MONTIGNY	8 BIS R DES BAGNIERS	1 R DES BOUTEILLES
36 R DE L'AUMONE VIEILLE	13 R DE L'OPERA	3 R DE MONTIGNY	8 R DES BAGNIERS	3 R DES BOUTEILLES
36 BIS R DE L'AUMONE VIEILLE	15 R DE L'OPERA	5 R DE MONTIGNY	10 R DES BAGNIERS	7 R DES BOUTEILLES
38 R DE L'AUMONE VIEILLE	17 R DE L'OPERA	7 R DE MONTIGNY	12 R DES BAGNIERS	11 R DES BOUTEILLES
46 R DE L'AUMONE VIEILLE	23 R DE L'OPERA	9 R DE MONTIGNY	2 R DES BERNARDINES	13 R DES BOUTEILLES
46 BIS R DE L'AUMONE VIEILLE	25 R DE L'OPERA	11 R DE MONTIGNY	4 R DES BERNARDINES	15 R DES BOUTEILLES
48 R DE L'AUMONE VIEILLE	27 R DE L'OPERA	13 R DE MONTIGNY	6 R DES BERNARDINES	17 R DES BOUTEILLES
50 R DE L'AUMONE VIEILLE	29 R DE L'OPERA	15 R DE MONTIGNY	7 R DES BERNARDINES	2 R DES BREMONDIS
52 R DE L'AUMONE VIEILLE	9001 R DE L'OPERA	17 R DE MONTIGNY	8 R DES BERNARDINES	4 R DES BREMONDIS
54 R DE L'AUMONE VIEILLE	2 R DE L'OPERA	19 R DE MONTIGNY	9 R DES BERNARDINES	5 R DES BRETONS
56 R DE L'AUMONE VIEILLE	4 R DE L'OPERA	0 R D'ENTRECASTEAUX	11 R DES BERNARDINES	7 R DES BRETONS
2 R DE L'ECOLE	6 R DE L'OPERA	2 R D'ENTRECASTEAUX	13 R DES BERNARDINES	9 R DES BRETONS
42 R DE L'ECOLE	8 R DE L'OPERA	4 R D'ENTRECASTEAUX	15 R DES BERNARDINES	11 R DES BRETONS
1 R DE L'ECOLE	10 R DE L'OPERA	8 R D'ENTRECASTEAUX	17 R DES BERNARDINES	13 R DES BRETONS
3 R DE L'ECOLE	12 R DE L'OPERA	10 R D'ENTRECASTEAUX	19 BIS R DES BERNARDINES	3 R DES BRETONS
5 R DE L'ECOLE	14 R DE L'OPERA	10 BIS R D'ENTRECASTEAUX	19 R DES BERNARDINES	10 R DES BRETONS
7 R DE L'ECOLE	16 R DE L'OPERA	12 R D'ENTRECASTEAUX	21 R DES BERNARDINES	2 T R DES CHARTREUX

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

2 BIS R DES CHARTREUX	19 R DES CORDELIERS	20 R DES CORDELIERS	10 R DES EPINEAUX	1 R DES GUERRIERS
2 R DES CHARTREUX	21 R DES CORDELIERS	22 R DES CORDELIERS	12 R DES EPINEAUX	3 R DES GUERRIERS
4 R DES CHARTREUX	23 R DES CORDELIERS	24 R DES CORDELIERS	14 R DES EPINEAUX	5 R DES GUERRIERS
6 BIS R DES CHARTREUX	25 BIS R DES CORDELIERS	26 R DES CORDELIERS	16 R DES EPINEAUX	7 BIS R DES GUERRIERS
6 R DES CHARTREUX	25 R DES CORDELIERS	28 R DES CORDELIERS	1 R DES EPINEAUX	7 R DES GUERRIERS
6 B R DES CHARTREUX	27 R DES CORDELIERS	30 R DES CORDELIERS	3 B R DES EPINEAUX	9 R DES GUERRIERS
8 R DES CHARTREUX	29 R DES CORDELIERS	32 R DES CORDELIERS	3 R DES EPINEAUX	11 R DES GUERRIERS
10 R DES CHARTREUX	31 R DES CORDELIERS	34 R DES CORDELIERS	5 R DES EPINEAUX	13 R DES GUERRIERS
12 R DES CHARTREUX	33 R DES CORDELIERS	36 R DES CORDELIERS	9 R DES EPINEAUX	15 R DES GUERRIERS
1 R DES CHARTREUX	35 R DES CORDELIERS	38 R DES CORDELIERS	11 R DES EPINEAUX	17 R DES GUERRIERS
3 R DES CHARTREUX	37 R DES CORDELIERS	40 R DES CORDELIERS	13 R DES EPINEAUX	19 R DES GUERRIERS
7 R DES CHARTREUX	39 R DES CORDELIERS	42 R DES CORDELIERS	15 R DES EPINEAUX	20 R DES GUERRIERS
7 R DES CHARTREUX	43 R DES CORDELIERS	44 R DES CORDELIERS	17 R DES EPINEAUX	21 R DES GUERRIERS
7 R DES CHARTREUX	45 R DES CORDELIERS	46 R DES CORDELIERS	19 R DES EPINEAUX	23 R DES GUERRIERS
7 R DES CHARTREUX	47 R DES CORDELIERS	48 R DES CORDELIERS	2 R DES ETUVES	7 R DES MAGNANS
9 R DES CHARTREUX	49 R DES CORDELIERS	50 R DES CORDELIERS	6 R DES ETUVES	25 R DES MAGNANS
11 R DES CHARTREUX	51 R DES CORDELIERS	52 R DES CORDELIERS	9001 R DES ETUVES	27 R DES MAGNANS
11 BIS R DES CHARTREUX	57 R DES CORDELIERS	58 R DES CORDELIERS	1 R DES ETUVES	2 R DES MAGNANS
9001 R DES CHARTREUX	59 R DES CORDELIERS	60 R DES CORDELIERS	3 R DES ETUVES	2 BIS R DES MAGNANS
1 R DES CHAUDRONNIERS	61 R DES CORDELIERS	62 R DES CORDELIERS	5 R DES ETUVES	4 R DES MAGNANS
3 R DES CHAUDRONNIERS	63 R DES CORDELIERS	64 R DES CORDELIERS	7 R DES ETUVES	6 R DES MAGNANS
5 R DES CHAUDRONNIERS	65 R DES CORDELIERS	64 BIS R DES CORDELIERS	9 R DES ETUVES	8 R DES MAGNANS
19 R DES CHAUDRONNIERS	67 R DES CORDELIERS	66 R DES CORDELIERS	11 R DES ETUVES	10 R DES MAGNANS
2 R DES CHAUDRONNIERS	69 R DES CORDELIERS	68 R DES CORDELIERS	18 R DES ETUVES	12 R DES MAGNANS
4 R DES CHAUDRONNIERS	71 R DES CORDELIERS	70 R DES CORDELIERS	22 R DES ETUVES	14 R DES MAGNANS
6 R DES CHAUDRONNIERS	73 R DES CORDELIERS	72 R DES CORDELIERS	1 B R DES GONDREAUX	16 R DES MAGNANS
8 R DES CHAUDRONNIERS	75 R DES CORDELIERS	74 R DES CORDELIERS	1 R DES GONDREAUX	18 R DES MAGNANS
1 R DES CORDELIERS	77 R DES CORDELIERS	76 R DES CORDELIERS	5 R DES GONDREAUX	20 R DES MAGNANS
3 R DES CORDELIERS	4 R DES CORDELIERS	78 R DES CORDELIERS	7 R DES GONDREAUX	22 R DES MAGNANS
5 R DES CORDELIERS	6 R DES CORDELIERS	80 R DES CORDELIERS	6 R DES GUERRIERS	24 R DES MAGNANS
7 R DES CORDELIERS	8 R DES CORDELIERS	82 R DES CORDELIERS	8 R DES GUERRIERS	26 R DES MAGNANS
9 R DES CORDELIERS	10 R DES CORDELIERS	9001 R DES CORDELIERS	10 R DES GUERRIERS	28 R DES MAGNANS
11 R DES CORDELIERS	12 R DES CORDELIERS	2 R DES EPINEAUX	12 R DES GUERRIERS	30 R DES MAGNANS
13 R DES CORDELIERS	14 R DES CORDELIERS	4 R DES EPINEAUX	14 R DES GUERRIERS	5 R DES MARSEILLAIS
15 R DES CORDELIERS	16 R DES CORDELIERS	6 R DES EPINEAUX	16 R DES GUERRIERS	7 R DES MARSEILLAIS
17 R DES CORDELIERS	18 R DES CORDELIERS	8 R DES EPINEAUX	18 R DES GUERRIERS	9 R DES MARSEILLAIS

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

13 R DES MARSEILLAIS	5 R DES MULETIERS	14 R DES TANNEURS	5 R D'ITALIE	3 R DU 11 NOVEMBRE
15 R DES MARSEILLAIS	7 A R DES MULETIERS	16 BIS R DES TANNEURS	7 R D'ITALIE	5 R DU 11 NOVEMBRE
8 R DES MARSEILLAIS	7 R DES MULETIERS	16 R DES TANNEURS	9 R D'ITALIE	7 R DU 11 NOVEMBRE
10 R DES MARSEILLAIS	9 R DES MULETIERS	24 R DES TANNEURS	11 R D'ITALIE	9 R DU 11 NOVEMBRE
11 R DES MARSEILLAIS	11 R DES MULETIERS	26 R DES TANNEURS	13 R D'ITALIE	11 R DU 11 NOVEMBRE
12 R DES MARSEILLAIS	13 R DES MULETIERS	28 R DES TANNEURS	15 R D'ITALIE	13 R DU 11 NOVEMBRE
14 R DES MARSEILLAIS	22 R DES MULETIERS	30 R DES TANNEURS	17 R D'ITALIE	14 R DU 11 NOVEMBRE
16 BIS R DES MARSEILLAIS	23 R DES MULETIERS	34 R DES TANNEURS	19 R D'ITALIE	15 R DU 11 NOVEMBRE
16 R DES MARSEILLAIS	24 R DES MULETIERS	36 R DES TANNEURS	21 R D'ITALIE	16 R DU 11 NOVEMBRE
18 R DES MARSEILLAIS	2 R DES NOBLES	40 R DES TANNEURS	23 R D'ITALIE	22 R DU 11 NOVEMBRE
1 R DES MENUDIERS	4 R DES NOBLES	44 R DES TANNEURS	25 R D'ITALIE	2 R DU 11 NOVEMBRE
3 R DES MENUDIERS	6 R DES NOBLES	44 A R DES TANNEURS	27 R D'ITALIE	4 R DU 11 NOVEMBRE
5 R DES MENUDIERS	8 R DES NOBLES	43 R DES THERMES	29 R D'ITALIE	8 R DU 11 NOVEMBRE
7 BIS R DES MENUDIERS	1 BIS R DES NOBLES	2 BIS R D'ITALIE	31 R D'ITALIE	10 R DU 11 NOVEMBRE
7 R DES MENUDIERS	1 R DES NOBLES	2 R D'ITALIE	33 R D'ITALIE	12 R DU 11 NOVEMBRE
11 R DES MENUDIERS	5 R DES NOBLES	4 R D'ITALIE	35 R D'ITALIE	17 R DU 11 NOVEMBRE
13 R DES MENUDIERS	5 BIS R DES NOBLES	6 R D'ITALIE	37 R D'ITALIE	18 R DU 11 NOVEMBRE
2 R DES MENUDIERS	7 R DES NOBLES	8 R D'ITALIE	39 R D'ITALIE	19 R DU 11 NOVEMBRE
4 R DES MENUDIERS	1 R DES TANNEURS	10 R D'ITALIE	39 BIS R D'ITALIE	19 BIS R DU 11 NOVEMBRE
6 R DES MENUDIERS	3 R DES TANNEURS	12 R D'ITALIE	41 R D'ITALIE	20 R DU 11 NOVEMBRE
8 R DES MENUDIERS	5 R DES TANNEURS	14 R D'ITALIE	41 BIS R D'ITALIE	21 R DU 11 NOVEMBRE
10 R DES MENUDIERS	9 R DES TANNEURS	16 R D'ITALIE	43 R D'ITALIE	22 BIS R DU 11 NOVEMBRE
12 R DES MENUDIERS	11 R DES TANNEURS	16 TER R D'ITALIE	45 R D'ITALIE	23 R DU 11 NOVEMBRE
16 R DES MENUDIERS	13 R DES TANNEURS	16 BIS R D'ITALIE	47 R D'ITALIE	23 BIS R DU 11 NOVEMBRE
18 R DES MENUDIERS	15 R DES TANNEURS	18 R D'ITALIE	49 R D'ITALIE	27 R DU 11 NOVEMBRE
20 R DES MENUDIERS	17 R DES TANNEURS	20 R D'ITALIE	51 R D'ITALIE	27 BIS R DU 11 NOVEMBRE
22 R DES MENUDIERS	19 R DES TANNEURS	24 R D'ITALIE	53 R D'ITALIE	29 R DU 11 NOVEMBRE
2 R DES MULETIERS	21 R DES TANNEURS	26 R D'ITALIE	55 R D'ITALIE	31 R DU 11 NOVEMBRE
8 R DES MULETIERS	23 R DES TANNEURS	28 R D'ITALIE	57 R D'ITALIE	2 R DU 4 SEPTEMBRE
10 R DES MULETIERS	25 R DES TANNEURS	30 R D'ITALIE	59 R D'ITALIE	2 A R DU 4 SEPTEMBRE
12 R DES MULETIERS	0 R DES TANNEURS	32 R D'ITALIE	61 R D'ITALIE	4 R DU 4 SEPTEMBRE
14 R DES MULETIERS	2 R DES TANNEURS	38 R D'ITALIE	63 R D'ITALIE	6 R DU 4 SEPTEMBRE
16 R DES MULETIERS	4 R DES TANNEURS	9001 R D'ITALIE	65 R D'ITALIE	8 R DU 4 SEPTEMBRE
18 R DES MULETIERS	6 R DES TANNEURS	1 R D'ITALIE	67 R D'ITALIE	10 R DU 4 SEPTEMBRE
1 R DES MULETIERS	10 R DES TANNEURS	1 BIS R D'ITALIE	1 R DU 11 NOVEMBRE	12 R DU 4 SEPTEMBRE
4 R DES MULETIERS	12 R DES TANNEURS	3 R D'ITALIE	1 B R DU 11 NOVEMBRE	14 R DU 4 SEPTEMBRE

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

18 R DU 4 SEPTEMBRE	6 R DU BON PASTEUR	19 R DU CANCEL	6 R DU PUIITS JUIF	8 R DU PUIITS NEUF
20 R DU 4 SEPTEMBRE	8 R DU BON PASTEUR	12 R DU DOCTEUR JEAN D'ARGELOS	8 R DU PUIITS JUIF	10 R DU PUIITS NEUF
22 R DU 4 SEPTEMBRE	10 R DU BON PASTEUR	30 R DU DOCTEUR JEAN D'ARGELOS	1 R DU PUIITS NEUF	12 R DU PUIITS NEUF
24 R DU 4 SEPTEMBRE	12 R DU BON PASTEUR	43 R DU DOCTEUR JEAN D'ARGELOS	3 R DU PUIITS NEUF	14 R DU PUIITS NEUF
26 R DU 4 SEPTEMBRE	14 R DU BON PASTEUR	2 R DU GRIFFON	5 R DU PUIITS NEUF	14 BIS R DU PUIITS NEUF
28 R DU 4 SEPTEMBRE	16 R DU BON PASTEUR	5 R DU GRIFFON	7 R DU PUIITS NEUF	16 R DU PUIITS NEUF
30 R DU 4 SEPTEMBRE	34 BIS R DU BON PASTEUR	7 R DU GRIFFON	11 R DU PUIITS NEUF	18 R DU PUIITS NEUF
32 R DU 4 SEPTEMBRE	34 R DU BON PASTEUR	1 BIS R DU GRIFFON	13 R DU PUIITS NEUF	20 R DU PUIITS NEUF
34 R DU 4 SEPTEMBRE	36 R DU BON PASTEUR	1 R DU GRIFFON	15 R DU PUIITS NEUF	22 BIS R DU PUIITS NEUF
36 R DU 4 SEPTEMBRE	38 R DU BON PASTEUR	6 R DU GRIFFON	17 BIS R DU PUIITS NEUF	22 R DU PUIITS NEUF
1 R DU 4 SEPTEMBRE	40 BIS R DU BON PASTEUR	8 R DU GRIFFON	17 R DU PUIITS NEUF	24 R DU PUIITS NEUF
3 R DU 4 SEPTEMBRE	40 R DU BON PASTEUR	3 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	19 R DU PUIITS NEUF	26 R DU PUIITS NEUF
5 R DU 4 SEPTEMBRE	42 R DU BON PASTEUR	5 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	21 R DU PUIITS NEUF	28 R DU PUIITS NEUF
7 R DU 4 SEPTEMBRE	44 R DU BON PASTEUR	9 BIS R DU PETIT SAINT-ESPRIT	23 R DU PUIITS NEUF	30 R DU PUIITS NEUF
9 R DU 4 SEPTEMBRE	46 R DU BON PASTEUR	9 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	25 R DU PUIITS NEUF	34 R DU PUIITS NEUF
11 R DU 4 SEPTEMBRE	48 BIS R DU BON PASTEUR	15 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	27 R DU PUIITS NEUF	36 R DU PUIITS NEUF
13 R DU 4 SEPTEMBRE	48 R DU BON PASTEUR	17 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	29 R DU PUIITS NEUF	38 R DU PUIITS NEUF
15 R DU 4 SEPTEMBRE	50 R DU BON PASTEUR	19 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	31 R DU PUIITS NEUF	40 R DU PUIITS NEUF
17 R DU 4 SEPTEMBRE	52 R DU BON PASTEUR	21 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	33 R DU PUIITS NEUF	42 R DU PUIITS NEUF
19 R DU 4 SEPTEMBRE	54 R DU BON PASTEUR	23 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	35 R DU PUIITS NEUF	44 R DU PUIITS NEUF
21 R DU 4 SEPTEMBRE	2 R DU CANCEL	2 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	39 R DU PUIITS NEUF	46 R DU PUIITS NEUF
23 R DU 4 SEPTEMBRE	4 R DU CANCEL	4 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	41 R DU PUIITS NEUF	48 R DU PUIITS NEUF
25 R DU 4 SEPTEMBRE	6 R DU CANCEL	6 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	43 R DU PUIITS NEUF	1 BIS R DUPERRIER
27 R DU 4 SEPTEMBRE	8 R DU CANCEL	8 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	45 R DU PUIITS NEUF	1 R DUPERRIER
29 R DU 4 SEPTEMBRE	10 R DU CANCEL	10 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	47 R DU PUIITS NEUF	1 TER R DUPERRIER
31 R DU 4 SEPTEMBRE	12 R DU CANCEL	12 R DU PETIT SAINT-ESPRIT	49 R DU PUIITS NEUF	3 R DUPERRIER
3 R DU BON PASTEUR	14 R DU CANCEL	12 BIS R DU PETIT SAINT-ESPRIT	51 R DU PUIITS NEUF	5 R DUPERRIER
5 R DU BON PASTEUR	16 R DU CANCEL	2 R DU PLAN	53 R DU PUIITS NEUF	7 R DUPERRIER
9 R DU BON PASTEUR	20 R DU CANCEL	1 R DU PLAN	55 R DU PUIITS NEUF	9 R DUPERRIER
11 R DU BON PASTEUR	22 R DU CANCEL	5 R DU PLAN	57 R DU PUIITS NEUF	11 R DUPERRIER
13 R DU BON PASTEUR	24 R DU CANCEL	1 R DU PUIITS JUIF	59 R DU PUIITS NEUF	13 R DUPERRIER
15 R DU BON PASTEUR	26 R DU CANCEL	3 R DU PUIITS JUIF	61 R DU PUIITS NEUF	15 R DUPERRIER
25 R DU BON PASTEUR	3 R DU CANCEL	5 R DU PUIITS JUIF	2 R DU PUIITS NEUF	4 R DUPERRIER
2 R DU BON PASTEUR	5 R DU CANCEL	7 R DU PUIITS JUIF	4 R DU PUIITS NEUF	6 R DUPERRIER
2 BIS R DU BON PASTEUR	7 R DU CANCEL	9 R DU PUIITS JUIF	6 R DU PUIITS NEUF	8 R DUPERRIER
4 R DU BON PASTEUR	11 R DU CANCEL	4 R DU PUIITS JUIF	6 B DU PUIITS NEUF	10 R DUPERRIER

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

12 R DUPERRIER	51 R EMERIC DAVID	16 R ESPARIAT	41 R ESPARIAT	12 R FABROT
14 R DUPERRIER	53 R EMERIC DAVID	18 R ESPARIAT	42 R ESPARIAT	13 R FABROT
16 R DUPERRIER	55 R EMERIC DAVID	20 R ESPARIAT	43 R ESPARIAT	15 R FABROT
18 R DUPERRIER	2 BIS R EMERIC DAVID	22 R ESPARIAT	44 R ESPARIAT	17 R FABROT
20 R DUPERRIER	2 A R EMERIC DAVID	24 R ESPARIAT	45 R ESPARIAT	19 R FABROT
22 R DUPERRIER	4 R EMERIC DAVID	26 R ESPARIAT	46 R ESPARIAT	21 R FABROT
24 R DUPERRIER	6 R EMERIC DAVID	28 R ESPARIAT	47 R ESPARIAT	4 B R FELIBRE GAUT
26 R DUPERRIER	8 R EMERIC DAVID	30 R ESPARIAT	48 R ESPARIAT	4 R FELIBRE GAUT
28 R DUPERRIER	10 R EMERIC DAVID	32 R ESPARIAT	49 R ESPARIAT	6 R FELIBRE GAUT
2 R EMERIC DAVID	12 R EMERIC DAVID	34 R ESPARIAT	50 R ESPARIAT	8 R FELIBRE GAUT
3 R EMERIC DAVID	14 R EMERIC DAVID	36 A R ESPARIAT	51 R ESPARIAT	10 R FELIBRE GAUT
5 R EMERIC DAVID	16 R EMERIC DAVID	36 R ESPARIAT	53 R ESPARIAT	12 R FELIBRE GAUT
7 R EMERIC DAVID	18 R EMERIC DAVID	38 R ESPARIAT	55 R ESPARIAT	14 R FELIBRE GAUT
9 R EMERIC DAVID	20 R EMERIC DAVID	40 R ESPARIAT	57 R ESPARIAT	16 R FELIBRE GAUT
11 R EMERIC DAVID	22 BIS R EMERIC DAVID	63 R ESPARIAT	59 R ESPARIAT	18 R FELIBRE GAUT
13 R EMERIC DAVID	22 R EMERIC DAVID	65 R ESPARIAT	61 R ESPARIAT	20 R FELIBRE GAUT
15 R EMERIC DAVID	24 R EMERIC DAVID	67 R ESPARIAT	2 R ESQUICHO COUDE	22 R FELIBRE GAUT
17 R EMERIC DAVID	26 R EMERIC DAVID	67 BIS R ESPARIAT	4 R ESQUICHO COUDE	24 R FELIBRE GAUT
19 K R EMERIC DAVID	28 R EMERIC DAVID	2 R ESPARIAT	6 R ESQUICHO COUDE	26 R FELIBRE GAUT
19 BIS R EMERIC DAVID	30 R EMERIC DAVID	4 R ESPARIAT	8 R ESQUICHO COUDE	1 R FELIBRE GAUT
19 R EMERIC DAVID	32 R EMERIC DAVID	6 R ESPARIAT	1 BIS R FABROT	3 R FELIBRE GAUT
21 R EMERIC DAVID	32 BIS R EMERIC DAVID	8 R ESPARIAT	1 R FABROT	5 R FELIBRE GAUT
23 R EMERIC DAVID	57 R EMILE TAVAN	10 R ESPARIAT	3 R FABROT	7 R FELIBRE GAUT
25 R EMERIC DAVID	2 R EMILE TAVAN	10 BIS R ESPARIAT	5 R FABROT	9 R FELIBRE GAUT
27 R EMERIC DAVID	2 BIS R EMILE TAVAN	12 R ESPARIAT	7 R FABROT	11 R FELIBRE GAUT
29 R EMERIC DAVID	4 R EMILE TAVAN	15 R ESPARIAT	9 R FABROT	23 R FELIBRE GAUT
31 R EMERIC DAVID	6 R EMILE TAVAN	21 R ESPARIAT	14 R FABROT	25 R FELIBRE GAUT
33 R EMERIC DAVID	8 R EMILE TAVAN	23 R ESPARIAT	16 R FABROT	27 R FELIBRE GAUT
35 R EMERIC DAVID	1 R ESPARIAT	25 R ESPARIAT	18 R FABROT	29 R FELIBRE GAUT
37 R EMERIC DAVID	3 R ESPARIAT	27 R ESPARIAT	20 R FABROT	31 R FELIBRE GAUT
39 R EMERIC DAVID	5 R ESPARIAT	29 R ESPARIAT	22 R FABROT	33 R FELIBRE GAUT
41 R EMERIC DAVID	7 R ESPARIAT	31 R ESPARIAT	4 R FABROT	35 R FELIBRE GAUT
43 R EMERIC DAVID	9 R ESPARIAT	33 R ESPARIAT	6 R FABROT	39 R FELIBRE GAUT
45 R EMERIC DAVID	11 R ESPARIAT	35 R ESPARIAT	8 R FABROT	41 R FELIBRE GAUT
47 R EMERIC DAVID	13 R ESPARIAT	37 R ESPARIAT	10 R FABROT	1 R FELICIEN DAVID
49 R EMERIC DAVID	14 R ESPARIAT	39 R ESPARIAT	11 R FABROT	3 R FELICIEN DAVID

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

5 R FELICIEEN DAVID	18 R FERREE	9 R FONDERIE	13 R FREDERIC MISTRAL	7 BIS R GASTON DE SAPORTA
7 R FELICIEEN DAVID	20 R FERREE	6 R FONDERIE	15 R FREDERIC MISTRAL	8 R GASTON DE SAPORTA
9 R FELICIEEN DAVID	2 TER R FERNAND DOL	8 R FONDERIE	15 BIS R FREDERIC MISTRAL	9 R GASTON DE SAPORTA
11 R FELICIEEN DAVID	2 BIS R FERNAND DOL	10 R FONDERIE	17 R FREDERIC MISTRAL	11 R GASTON DE SAPORTA
2 R FELICIEEN DAVID	2 R FERNAND DOL	12 R FONDERIE	17 BIS R FREDERIC MISTRAL	13 R GASTON DE SAPORTA
4 R FELICIEEN DAVID	4 R FERNAND DOL	9001 R FONDERIE	2 R GANAY	15 R GASTON DE SAPORTA
6 R FELICIEEN DAVID	8 R FERNAND DOL	1 R FONTAINE D'ARGENT	4 R GANAY	17 R GASTON DE SAPORTA
8 R FELICIEEN DAVID	12 R FERNAND DOL	5 R FONTAINE D'ARGENT	6 R GANAY	23 R GASTON DE SAPORTA
10 R FELICIEEN DAVID	18 R FERNAND DOL	7 R FONTAINE D'ARGENT	8 BIS R GANAY	24 R GASTON DE SAPORTA
12 R FELICIEEN DAVID	20 R FERNAND DOL	2 R FONTAINE D'ARGENT	10 R GANAY	25 R GASTON DE SAPORTA
14 R FELICIEEN DAVID	1 B R FERNAND DOL	3 R FONTAINE D'ARGENT	11 R GANAY	27 R GASTON DE SAPORTA
16 R FELICIEEN DAVID	1 R FERNAND DOL	4 R FONTAINE D'ARGENT	12 R GANAY	28 R GASTON DE SAPORTA
18 R FELICIEEN DAVID	1 BIS R FERNAND DOL	6 R FONTAINE D'ARGENT	14 R GANAY	29 R GASTON DE SAPORTA
20 R FELICIEEN DAVID	3 TER R FERNAND DOL	10 R FONTAINE D'ARGENT	9345 R GANAY	2 R GAUFFREDEY
1 R FERREE	3 BIS R FERNAND DOL	1 B R FREDERIC MISTRAL	1 R GASTON DE SAPORTA	5 BIS R GAUFFREDEY
3 R FERREE	3 R FERNAND DOL	1 R FREDERIC MISTRAL	3 R GASTON DE SAPORTA	1 A R GIANOTTI
5 R FERREE	5 R FERNAND DOL	2 R FREDERIC MISTRAL	5 R GASTON DE SAPORTA	3 A R GIANOTTI
7 R FERREE	7 R FERNAND DOL	3 D R FREDERIC MISTRAL	7 R GASTON DE SAPORTA	205 R GIANOTTI
9 R FERREE	9 R FERNAND DOL	3 E R FREDERIC MISTRAL	10 R GASTON DE SAPORTA	1 R GIBELIN
11 R FERREE	11 R FERNAND DOL	3 R FREDERIC MISTRAL	12 R GASTON DE SAPORTA	1 BIS R GIBELIN
13 R FERREE	13 R FERNAND DOL	4 R FREDERIC MISTRAL	14 R GASTON DE SAPORTA	1 T R GIBELIN
15 R FERREE	15 R FERNAND DOL	6 R FREDERIC MISTRAL	16 R GASTON DE SAPORTA	3 B R GIBELIN
17 R FERREE	17 R FERNAND DOL	8 R FREDERIC MISTRAL	18 R GASTON DE SAPORTA	3 R GIBELIN
19 R FERREE	19 R FERNAND DOL	9 BIS R FREDERIC MISTRAL	19 R GASTON DE SAPORTA	5 R GIBELIN
21 R FERREE	21 R FERNAND DOL	10 R FREDERIC MISTRAL	20 R GASTON DE SAPORTA	7 R GIBELIN
23 R FERREE	23 R FERNAND DOL	12 R FREDERIC MISTRAL	21 R GASTON DE SAPORTA	2 R GIBELIN
25 R FERREE	25 R FERNAND DOL	14 R FREDERIC MISTRAL	22 R GASTON DE SAPORTA	4 R GIBELIN
27 R FERREE	27 R FERNAND DOL	16 R FREDERIC MISTRAL	30 R GASTON DE SAPORTA	6 R GIBELIN
29 R FERREE	38 R FERNAND DOL	19 R FREDERIC MISTRAL	32 R GASTON DE SAPORTA	8 R GIBELIN
31 R FERREE	23 R FINSONIUS	9267 R FREDERIC MISTRAL	34 R GASTON DE SAPORTA	10 R GIBELIN
33 R FERREE	25 R FINSONIUS	9271 R FREDERIC MISTRAL	36 R GASTON DE SAPORTA	12 R GIBELIN
2 R FERREE	21 R FINSONIUS	2 A R FREDERIC MISTRAL	38 R GASTON DE SAPORTA	14 R GIBELIN
4 R FERREE	1 R FONDERIE	5 R FREDERIC MISTRAL	9010 R GASTON DE SAPORTA	16 R GIBELIN
8 R FERREE	3 R FONDERIE	7 R FREDERIC MISTRAL	2 R GASTON DE SAPORTA	3 R GONTARD
14 R FERREE	5 R FONDERIE	9 R FREDERIC MISTRAL	4 R GASTON DE SAPORTA	5 BIS R GONTARD
16 R FERREE	7 R FONDERIE	11 R FREDERIC MISTRAL	6 R GASTON DE SAPORTA	5 R GONTARD

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

7 R GONTARD	3 R GOYRAND	29 R GRANET	1 R GUSTAVE DESPLACES	17 R JACQUES DE LA ROQUE
9 R GONTARD	3 BIS R GOYRAND	29 BIS R GRANET	9119 R GUSTAVE DESPLACES	19 R JACQUES DE LA ROQUE
9 T R GONTARD	5 R GOYRAND	31 R GRANET	9158 R GUSTAVE DESPLACES	2 A R JAUBERT
9 BIS R GONTARD	7 R GOYRAND	33 R GRANET	9999 R GUSTAVE DESPLACES	2 BIS R JAUBERT
11 R GONTARD	9 R GOYRAND	35 R GRANET	9001 R IRMA MOREAU	2 R JAUBERT
13 R GONTARD	11 R GOYRAND	39 R GRANET	2 R ISOLETTE	4 R JAUBERT
13 R GONTARD	13 R GOYRAND	41 R GRANET	2 B R ISOLETTE	6 R JAUBERT
13 R GONTARD	15 R GOYRAND	43 R GRANET	1 R ISOLETTE	1 R JAUBERT
9002 R GONTARD	17 R GOYRAND	9001 R GRANET	3 R ISOLETTE	3 R JAUBERT
2 BIS R GONTARD	21 B R GOYRAND	2 BIS R GUSTAVE DESPLACES	4 R ISOLETTE	5 R JAUBERT
2 R GONTARD	2 R GRANET	2 R GUSTAVE DESPLACES	6 R ISOLETTE	7 R JAUBERT
6 R GONTARD	4 R GRANET	4 BIS R GUSTAVE DESPLACES	7 R ISOLETTE	9 R JAUBERT
8 R GONTARD	6 R GRANET	4 R GUSTAVE DESPLACES	9 R ISOLETTE	1 R JERUSALEM
10 R GONTARD	10 R GRANET	6 R GUSTAVE DESPLACES	11 R ISOLETTE	1 BIS R JERUSALEM
12 BIS R GONTARD	12 R GRANET	6 R GUSTAVE DESPLACES	2 R JACQUES DE LA ROQUE	3 R JERUSALEM
12 R GONTARD	14 R GRANET	6 R GUSTAVE DESPLACES	4 R JACQUES DE LA ROQUE	2 R JERUSALEM
14 R GONTARD	16 R GRANET	6 R GUSTAVE DESPLACES	6 R JACQUES DE LA ROQUE	3 R JOSEPH CABASSOL
17 R GONTARD	18 R GRANET	6 R GUSTAVE DESPLACES	10 R JACQUES DE LA ROQUE	1 R JOSEPH CABASSOL
18 R GONTARD	20 R GRANET	8 R GUSTAVE DESPLACES	14 R JACQUES DE LA ROQUE	1 BIS R JOSEPH CABASSOL
20 R GONTARD	22 R GRANET	11 R GUSTAVE DESPLACES	18 R JACQUES DE LA ROQUE	2 R JOSEPH CABASSOL
24 R GONTARD	24 R GRANET	12 R GUSTAVE DESPLACES	20 R JACQUES DE LA ROQUE	2 B R JOSEPH CABASSOL
28 R GONTARD	26 R GRANET	14 R GUSTAVE DESPLACES	22 R JACQUES DE LA ROQUE	2 BIS R JOSEPH CABASSOL
30 R GONTARD	28 R GRANET	16 R GUSTAVE DESPLACES	24 R JACQUES DE LA ROQUE	4 R JOSEPH CABASSOL
32 R GONTARD	1 R GRANET	18 R GUSTAVE DESPLACES	26 R JACQUES DE LA ROQUE	6 R JOSEPH CABASSOL
1 BIS R GOYRAND	3 R GRANET	20 R GUSTAVE DESPLACES	28 R JACQUES DE LA ROQUE	1 R LACEPEDE
6 R GOYRAND	7 R GRANET	22 R GUSTAVE DESPLACES	30 R JACQUES DE LA ROQUE	3 R LACEPEDE
10 R GOYRAND	9 R GRANET	24 R GUSTAVE DESPLACES	32 R JACQUES DE LA ROQUE	7 BIS R LACEPEDE
12 R GOYRAND	11 R GRANET	26 R GUSTAVE DESPLACES	34 R JACQUES DE LA ROQUE	7 R LACEPEDE
14 R GOYRAND	13 R GRANET	28 R GUSTAVE DESPLACES	1 R JACQUES DE LA ROQUE	9 R LACEPEDE
16 BIS R GOYRAND	15 R GRANET	30 R GUSTAVE DESPLACES	3 R JACQUES DE LA ROQUE	9 BIS R LACEPEDE
16 R GOYRAND	17 R GRANET	32 R GUSTAVE DESPLACES	5 R JACQUES DE LA ROQUE	11 R LACEPEDE
20 R GOYRAND	19 R GRANET	34 R GUSTAVE DESPLACES	7 R JACQUES DE LA ROQUE	13 R LACEPEDE
9001 R GOYRAND	21 R GRANET	36 R GUSTAVE DESPLACES	9 R JACQUES DE LA ROQUE	15 R LACEPEDE
1 D R GOYRAND	23 R GRANET	40 R GUSTAVE DESPLACES	11 R JACQUES DE LA ROQUE	17 R LACEPEDE
2 BIS R GOYRAND	25 R GRANET	44 R GUSTAVE DESPLACES	13 R JACQUES DE LA ROQUE	19 R LACEPEDE
2 R GOYRAND	27 R GRANET	9001 R GUSTAVE DESPLACES	15 R JACQUES DE LA ROQUE	21 R LACEPEDE

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

22 R LACEPEDE	3 R LAURENT FAUCHIER	2 BIS R LISSE BELLEGARDE	4 R LISSE SAINT-LOUIS	13 BIS R LOUBON
23 R LACEPEDE	7 R LAURENT FAUCHIER	2 R LISSE BELLEGARDE	8 R LISSE SAINT-LOUIS	13 R LOUBON
24 R LACEPEDE	9 R LAURENT FAUCHIER	4 R LISSE BELLEGARDE	10 R LISSE SAINT-LOUIS	15 R LOUBON
2 R LACEPEDE	9 B R LAURENT FAUCHIER	6 R LISSE BELLEGARDE	12 R LISSE SAINT-LOUIS	17 R LOUBON
4 R LACEPEDE	11 R LAURENT FAUCHIER	8 R LISSE BELLEGARDE	14 R LISSE SAINT-LOUIS	21 R LOUBON
6 R LACEPEDE	13 R LAURENT FAUCHIER	10 R LISSE BELLEGARDE	16 R LISSE SAINT-LOUIS	23 R LOUBON
8 R LACEPEDE	1 R LIEUTAUD	12 R LISSE BELLEGARDE	18 B R LISSE SAINT-LOUIS	2 R LOUBON
10 R LACEPEDE	3 R LIEUTAUD	14 R LISSE BELLEGARDE	18 R LISSE SAINT-LOUIS	8 R LOUBON
12 R LACEPEDE	5 R LIEUTAUD	16 R LISSE BELLEGARDE	18 A R LISSE SAINT-LOUIS	25 R LOUBON
14 R LACEPEDE	7 R LIEUTAUD	18 R LISSE BELLEGARDE	20 R LISSE SAINT-LOUIS	2 R MANUEL
14 BIS R LACEPEDE	9 R LIEUTAUD	20 R LISSE BELLEGARDE	21 R LISSE SAINT-LOUIS	4 R MANUEL
16 R LACEPEDE	13 R LIEUTAUD	22 R LISSE BELLEGARDE	22 R LISSE SAINT-LOUIS	6 R MANUEL
20 R LACEPEDE	15 R LIEUTAUD	1610 H R LISSE BELLEGARDE	25 R LISSE SAINT-LOUIS	8 R MANUEL
25 R LACEPEDE	17 R LIEUTAUD	3 R LISSE BELLEGARDE	26 R LISSE SAINT-LOUIS	10 R MANUEL
29 R LACEPEDE	19 R LIEUTAUD	12 R LISSE DES CORDELIERS	1 R LISSE SAINT-LOUIS	12 R MANUEL
1 R LAPIERRE	21 R LIEUTAUD	18 R LISSE DES CORDELIERS	2 R LISSE SAINT-LOUIS	14 R MANUEL
3 R LAPIERRE	23 R LIEUTAUD	28 R LISSE DES CORDELIERS	3 R LISSE SAINT-LOUIS	16 R MANUEL
4 R LAPIERRE	36 R LIEUTAUD	30 R LISSE DES CORDELIERS	7 R LISSE SAINT-LOUIS	18 R MANUEL
6 R LAPIERRE	38 R LIEUTAUD	36 R LISSE DES CORDELIERS	13 R LISSE SAINT-LOUIS	20 R MANUEL
118 R LAPIERRE	2 R LIEUTAUD	38 R LISSE DES CORDELIERS	19 R LISSE SAINT-LOUIS	22 R MANUEL
1 R LAROQUE	4 R LIEUTAUD	9001 R LISSE DES CORDELIERS	9001 R LISSE SAINT-LOUIS	24 R MANUEL
6 R LAROQUE	6 R LIEUTAUD	1 R LISSE DES CORDELIERS	3 R LITTERA	26 R MANUEL
2 R LAROQUE	8 R LIEUTAUD	3 R LISSE DES CORDELIERS	5 R LITTERA	28 R MANUEL
4 R LAURENT FAUCHIER	16 R LIEUTAUD	5 BIS R LISSE DES CORDELIERS	7 R LITTERA	30 R MANUEL
6 R LAURENT FAUCHIER	20 R LIEUTAUD	5 R LISSE DES CORDELIERS	2 R LITTERA	32 R MANUEL
8 R LAURENT FAUCHIER	22 R LIEUTAUD	7 R LISSE DES CORDELIERS	4 R LITTERA	34 R MANUEL
10 R LAURENT FAUCHIER	24 R LIEUTAUD	7 BIS R LISSE DES CORDELIERS	6 R LITTERA	36 R MANUEL
12 R LAURENT FAUCHIER	25 R LIEUTAUD	9 R LISSE DES CORDELIERS	8 R LITTERA	38 R MANUEL
14 R LAURENT FAUCHIER	26 R LIEUTAUD	10 B R LISSE DES CORDELIERS	3 R LOUBET	40 R MANUEL
16 R LAURENT FAUCHIER	28 R LIEUTAUD	11 R LISSE DES CORDELIERS	2 R LOUBET	42 R MANUEL
18 R LAURENT FAUCHIER	29 R LIEUTAUD	13 R LISSE DES CORDELIERS	2 BIS R LOUBET	43 BIS R MANUEL
20 R LAURENT FAUCHIER	30 R LIEUTAUD	21 R LISSE DES CORDELIERS	9026 R LOUBET	44 R MANUEL
22 R LAURENT FAUCHIER	31 R LIEUTAUD	23 R LISSE DES CORDELIERS	5 R LOUBON	45 R MANUEL
24 R LAURENT FAUCHIER	33 R LIEUTAUD	25 R LISSE DES CORDELIERS	7 R LOUBON	46 R MANUEL
1 B R LAURENT FAUCHIER	34 R LIEUTAUD	27 R LISSE DES CORDELIERS	9 R LOUBON	48 R MANUEL
1 R LAURENT FAUCHIER	40 R LIEUTAUD	29 R LISSE DES CORDELIERS	11 R LOUBON	50 R MANUEL

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

52 R MANUEL	11 R MARECHAL FOCH	33 R MARECHAL JOFFRE	16 B R MARIUS REYNAUD	3 R MAZARINE
1 R MANUEL	13 R MARECHAL FOCH	2 R MARECHAL JOFFRE	16 R MARIUS REYNAUD	5 R MAZARINE
1 BIS R MANUEL	15 R MARECHAL FOCH	4 R MARECHAL JOFFRE	1 BIS R MATHERON	7 R MAZARINE
1 TER R MANUEL	17 R MARECHAL FOCH	6 R MARECHAL JOFFRE	1 R MATHERON	9 R MAZARINE
3 R MANUEL	21 R MARECHAL FOCH	8 R MARECHAL JOFFRE	3 R MATHERON	11 R MAZARINE
4 B R MANUEL	23 R MARECHAL FOCH	10 R MARECHAL JOFFRE	5 R MATHERON	13 R MAZARINE
5 R MANUEL	25 R MARECHAL FOCH	12 R MARECHAL JOFFRE	7 R MATHERON	13 BIS R MAZARINE
7 R MANUEL	29 R MARECHAL FOCH	14 R MARECHAL JOFFRE	9 R MATHERON	15 R MAZARINE
9 R MANUEL	31 R MARECHAL FOCH	16 R MARECHAL JOFFRE	11 R MATHERON	17 BIS R MAZARINE
11 R MANUEL	2 R MARECHAL FOCH	18 BIS R MARECHAL JOFFRE	13 R MATHERON	19 R MAZARINE
13 R MANUEL	4 R MARECHAL FOCH	18 R MARECHAL JOFFRE	15 R MATHERON	20 R MAZARINE
15 R MANUEL	6 R MARECHAL FOCH	20 R MARECHAL JOFFRE	17 R MATHERON	21 R MAZARINE
17 R MANUEL	8 R MARECHAL FOCH	22 R MARECHAL JOFFRE	19 R MATHERON	22 R MAZARINE
19 R MANUEL	10 R MARECHAL FOCH	24 R MARECHAL JOFFRE	2 R MATHERON	23 R MAZARINE
21 R MANUEL	12 R MARECHAL FOCH	26 R MARECHAL JOFFRE	2 BIS R MATHERON	24 B R MAZARINE
23 R MANUEL	14 R MARECHAL FOCH	26 BIS R MARECHAL JOFFRE	4 R MATHERON	24 R MAZARINE
29 R MANUEL	16 R MARECHAL FOCH	28 R MARECHAL JOFFRE	6 R MATHERON	25 R MAZARINE
31 BIS R MANUEL	1 R MARECHAL JOFFRE	30 R MARECHAL JOFFRE	8 R MATHERON	27 R MAZARINE
31 R MANUEL	3 R MARECHAL JOFFRE	32 R MARECHAL JOFFRE	10 R MATHERON	28 R MAZARINE
33 R MANUEL	5 R MARECHAL JOFFRE	9001 R MARECHAL JOFFRE	12 R MATHERON	29 R MAZARINE
35 R MANUEL	7 R MARECHAL JOFFRE	1 R MARIUS REYNAUD	14 R MATHERON	9001 R MAZARINE
37 R MANUEL	9 R MARECHAL JOFFRE	3 R MARIUS REYNAUD	16 R MATHERON	1 R MEJANES
39 R MANUEL	11 R MARECHAL JOFFRE	3 B R MARIUS REYNAUD	18 R MATHERON	3 BIS R MEJANES
41 R MANUEL	11 BIS R MARECHAL JOFFRE	5 R MARIUS REYNAUD	2 R MAZARINE	3 R MEJANES
43 R MANUEL	13 R MARECHAL JOFFRE	7 R MARIUS REYNAUD	4 R MAZARINE	5 B R MEJANES
45 B R MANUEL	15 R MARECHAL JOFFRE	9 R MARIUS REYNAUD	6 BIS R MAZARINE	5 R MEJANES
47 R MANUEL	19 R MARECHAL JOFFRE	9 BIS R MARIUS REYNAUD	6 R MAZARINE	7 R MEJANES
49 R MANUEL	21 R MARECHAL JOFFRE	11 R MARIUS REYNAUD	8 R MAZARINE	9 R MEJANES
51 R MANUEL	23 B R MARECHAL JOFFRE	11 BIS R MARIUS REYNAUD	10 R MAZARINE	11 R MEJANES
9001 R MANUEL	23 R MARECHAL JOFFRE	15 R MARIUS REYNAUD	12 R MAZARINE	2 R MEJANES
1 R MARCEL GUILLAUME	25 R MARECHAL JOFFRE	2 R MARIUS REYNAUD	14 R MAZARINE	4 R MEJANES
3 R MARCEL GUILLAUME	27 R MARECHAL JOFFRE	4 R MARIUS REYNAUD	16 R MAZARINE	6 R MEJANES
3 R MARECHAL FOCH	29 R MARECHAL JOFFRE	6 R MARIUS REYNAUD	18 R MAZARINE	12 R MEJANES
5 R MARECHAL FOCH	31 R MARECHAL JOFFRE	8 R MARIUS REYNAUD	41 R MAZARINE	14 R MEJANES
7 R MARECHAL FOCH	33 A R MARECHAL JOFFRE	10 R MARIUS REYNAUD	47 R MAZARINE	1 R MERINDOL
9 R MARECHAL FOCH	33 B R MARECHAL JOFFRE	12 R MARIUS REYNAUD	1 R MAZARINE	3 R MERINDOL

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

7 R MERINDOL	33 R MIGNET	46 R MIGNET	1 R PAPASSAUDI	3 R PAUL BERT
9 R MERINDOL	35 R MIGNET	17 R MONCLAR	3 R PAPASSAUDI	5 R PAUL BERT
11 R MERINDOL	37 R MIGNET	21 R MONCLAR	5 R PAPASSAUDI	7 R PAUL BERT
13 R MERINDOL	39 R MIGNET	23 R MONCLAR	7 R PAPASSAUDI	9 R PAUL BERT
15 R MERINDOL	41 R MIGNET	25 R MONCLAR	9 R PAPASSAUDI	11 R PAUL BERT
19 R MERINDOL	43 R MIGNET	1 R MONCLAR	11 R PAPASSAUDI	15 R PAUL BERT
20 R MERINDOL	44 B R MIGNET	3 R MONCLAR	13 R PAPASSAUDI	17 R PAUL BERT
21 R MERINDOL	45 R MIGNET	5 R MONCLAR	15 R PAPASSAUDI	19 R PAUL BERT
22 R MERINDOL	47 R MIGNET	7 R MONCLAR	17 R PAPASSAUDI	21 R PAUL BERT
23 R MERINDOL	49 R MIGNET	9 R MONCLAR	18 R PAPASSAUDI	23 R PAUL BERT
25 R MERINDOL	51 R MIGNET	3 R NAZARETH	22 R PAPASSAUDI	2 R PAUL DOUMER
27 R MERINDOL	53 R MIGNET	12 R NAZARETH	2 R PAPASSAUDI	4 R PAUL DOUMER
31 R MERINDOL	55 R MIGNET	12 BIS R NAZARETH	4 R PAPASSAUDI	1 A R PAUL DOUMER
2 R MERINDOL	57 R MIGNET	14 R NAZARETH	6 R PAPASSAUDI	1 BIS R PAUL DOUMER
2 BIS R MERINDOL	59 R MIGNET	2 B R NAZARETH	8 R PAPASSAUDI	1 R PAUL DOUMER
4 R MERINDOL	1 R MIGNET	2 R NAZARETH	10 R PAPASSAUDI	1 TER R PAUL DOUMER
6 R MERINDOL	3 R MIGNET	4 R NAZARETH	12 R PAPASSAUDI	3 R PAVILLON
8 R MERINDOL	5 R MIGNET	5 R NAZARETH	14 R PAPASSAUDI	5 R PAVILLON
10 R MERINDOL	7 TER R MIGNET	6 R NAZARETH	19 R PAPASSAUDI	7 R PAVILLON
12 R MERINDOL	7 BIS R MIGNET	7 R NAZARETH	21 R PAPASSAUDI	9 R PAVILLON
18 R MERINDOL	9 R MIGNET	8 R NAZARETH	23 R PAPASSAUDI	11 R PAVILLON
2 R MIGNET	11 R MIGNET	10 R NAZARETH	25 R PAPASSAUDI	13 R PAVILLON
4 R MIGNET	13 R MIGNET	1 R NOUESTRE SEIGNO	27 R PAPASSAUDI	15 R PAVILLON
6 R MIGNET	15 R MIGNET	3 R NOUESTRE SEIGNO	9001 R PAPASSAUDI	17 R PAVILLON
7 R MIGNET	17 R MIGNET	5 R NOUESTRE SEIGNO	2 R PAUL BERT	19 R PAVILLON
8 R MIGNET	22 R MIGNET	7 R NOUESTRE SEIGNO	2 B R PAUL BERT	21 R PAVILLON
10 R MIGNET	24 R MIGNET	9 R NOUESTRE SEIGNO	4 R PAUL BERT	27 R PAVILLON
12 R MIGNET	26 R MIGNET	11 R NOUESTRE SEIGNO	6 R PAUL BERT	29 R PAVILLON
18 R MIGNET	30 R MIGNET	2 R NOUESTRE SEIGNO	8 R PAUL BERT	31 R PAVILLON
19 R MIGNET	32 R MIGNET	4 R NOUESTRE SEIGNO	10 R PAUL BERT	33 R PAVILLON
20 R MIGNET	34 R MIGNET	6 R NOUESTRE SEIGNO	12 R PAUL BERT	35 R PAVILLON
21 R MIGNET	36 R MIGNET	8 R NOUESTRE SEIGNO	14 R PAUL BERT	37 R PAVILLON
23 R MIGNET	38 R MIGNET	10 R NOUESTRE SEIGNO	16 R PAUL BERT	39 R PAVILLON
27 R MIGNET	40 R MIGNET	12 R NOUESTRE SEIGNO	18 R PAUL BERT	41 R PAVILLON
29 R MIGNET	42 R MIGNET	14 R NOUESTRE SEIGNO	20 R PAUL BERT	43 R PAVILLON
31 R MIGNET	44 R MIGNET	16 R NOUESTRE SEIGNO	1 R PAUL BERT	43 BIS R PAVILLON

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

2 R PAVILLON	9015 R PEYRESC	9051 R PEYRESC	2 R PIERRE ET MARIE CURIE	31 R PORTALIS
4 R PAVILLON	9016 R PEYRESC	9052 R PEYRESC	4 R PIERRE ET MARIE CURIE	2 R PORTALIS
6 R PAVILLON	9017 R PEYRESC	9053 R PEYRESC	6 R PIERRE ET MARIE CURIE	4 R PORTALIS
8 R PAVILLON	9018 R PEYRESC	9054 R PEYRESC	8 R PIERRE ET MARIE CURIE	6 R PORTALIS
10 R PAVILLON	9019 R PEYRESC	9055 R PEYRESC	10 R PIERRE ET MARIE CURIE	8 R PORTALIS
12 R PAVILLON	9020 R PEYRESC	9056 R PEYRESC	12 R PIERRE ET MARIE CURIE	10 R PORTALIS
14 R PAVILLON	9021 R PEYRESC	9057 R PEYRESC	18 R PIERRE ET MARIE CURIE	12 R PORTALIS
16 R PAVILLON	9022 R PEYRESC	9058 R PEYRESC	28 R PIERRE ET MARIE CURIE	14 R PORTALIS
18 R PAVILLON	9023 R PEYRESC	9059 R PEYRESC	1 R PIERRE ET MARIE CURIE	16 R PORTALIS
20 R PAVILLON	9024 R PEYRESC	9060 R PEYRESC	3 R PIERRE ET MARIE CURIE	18 R PORTALIS
22 R PAVILLON	9025 R PEYRESC	9061 R PEYRESC	5 R PIERRE ET MARIE CURIE	20 R PORTALIS
24 R PAVILLON	9026 R PEYRESC	9062 R PEYRESC	7 R PIERRE ET MARIE CURIE	22 R PORTALIS
26 R PAVILLON	9027 R PEYRESC	9063 R PEYRESC	9 R PIERRE ET MARIE CURIE	24 R PORTALIS
28 R PAVILLON	9028 R PEYRESC	9064 R PEYRESC	11 R PIERRE ET MARIE CURIE	26 R PORTALIS
30 R PAVILLON	9029 R PEYRESC	9065 R PEYRESC	13 R PIERRE ET MARIE CURIE	28 R PORTALIS
32 R PAVILLON	9030 R PEYRESC	9066 R PEYRESC	15 R PIERRE ET MARIE CURIE	30 BIS R PORTALIS
34 R PAVILLON	9031 R PEYRESC	9067 R PEYRESC	16 R PIERRE ET MARIE CURIE	30 R PORTALIS
36 R PAVILLON	9032 R PEYRESC	9068 R PEYRESC	17 R PIERRE ET MARIE CURIE	32 R PORTALIS
38 R PAVILLON	9033 R PEYRESC	9069 R PEYRESC	19 R PIERRE ET MARIE CURIE	3 R RIFLE RAFLE
38 BIS R PAVILLON	9034 R PEYRESC	9070 R PEYRESC	21 R PIERRE ET MARIE CURIE	5 R RIFLE RAFLE
40 R PAVILLON	9035 R PEYRESC	9071 R PEYRESC	1 R PORTALIS	6 R RIFLE RAFLE
1 R PEYRESC	9036 R PEYRESC	2 R PEYRESC	3 R PORTALIS	7 R RIFLE RAFLE
9001 R PEYRESC	9037 R PEYRESC	4 R PEYRESC	5 R PORTALIS	8 R RIFLE RAFLE
9002 R PEYRESC	9038 R PEYRESC	6 R PEYRESC	7 R PORTALIS	9 R RIFLE RAFLE
9003 R PEYRESC	9039 R PEYRESC	8 R PEYRESC	9 R PORTALIS	14 R RIFLE RAFLE
9004 R PEYRESC	9040 R PEYRESC	2 BIS R PEYSONNEL	11 R PORTALIS	9001 R RIFLE RAFLE
9005 R PEYRESC	9041 R PEYRESC	2 R PEYSONNEL	13 BIS R PORTALIS	1 R RIFLE RAFLE
9006 R PEYRESC	9042 R PEYRESC	4 R PEYSONNEL	13 R PORTALIS	8 BIS R RIFLE RAFLE
9007 R PEYRESC	9043 R PEYRESC	4 BIS R PEYSONNEL	15 R PORTALIS	11 R RIFLE RAFLE
9008 R PEYRESC	9044 R PEYRESC	6 R PEYSONNEL	17 R PORTALIS	13 R RIFLE RAFLE
9009 R PEYRESC	9045 R PEYRESC	8 R PEYSONNEL	19 R PORTALIS	17 R RIFLE RAFLE
9010 R PEYRESC	9046 R PEYRESC	10 R PEYSONNEL	21 R PORTALIS	7 R RIQUIER
9011 R PEYRESC	9047 R PEYRESC	12 R PEYSONNEL	23 R PORTALIS	11 R RIQUIER
9012 R PEYRESC	9048 R PEYRESC	14 R PEYSONNEL	25 R PORTALIS	11 BIS R RIQUIER
9013 R PEYRESC	9049 R PEYRESC	3 R PEYSONNEL	27 R PORTALIS	2 BIS R RIQUIER
9014 R PEYRESC	9050 R PEYRESC	5 R PEYSONNEL	29 R PORTALIS	2 B R RIQUIER

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

2 A R RIQUIER	4 R ROUX ALPHERAN	1 R SAINT-JOSEPH	9001 R SALLIER	29 R SUFFREN
2 R RIQUIER	6 R ROUX ALPHERAN	3 R SAINT-JOSEPH	9125 R SALLIER	1 R THIERS
2 C R RIQUIER	8 R ROUX ALPHERAN	5 R SAINT-JOSEPH	7 R SALLIER	3 R THIERS
4 R RIQUIER	10 R ROUX ALPHERAN	7 R SAINT-JOSEPH	12 BIS R SALLIER	5 R THIERS
6 R RIQUIER	12 R ROUX ALPHERAN	9 B R SAINT-JOSEPH	12 TER R SALLIER	7 R THIERS
1 R ROUX ALPHERAN	14 B R ROUX ALPHERAN	9 BIS R SAINT-JOSEPH	12 R SALLIER	9 R THIERS
3 R ROUX ALPHERAN	14 BIS R ROUX ALPHERAN	9 R SAINT-JOSEPH	14 R SALLIER	11 R THIERS
5 R ROUX ALPHERAN	14 R ROUX ALPHERAN	13 R SAINT-JOSEPH	16 R SALLIER	15 R THIERS
9 R ROUX ALPHERAN	16 R ROUX ALPHERAN	15 R SAINT-JOSEPH	18 R SALLIER	17 A R THIERS
11 R ROUX ALPHERAN	18 R ROUX ALPHERAN	17 R SAINT-JOSEPH	20 BIS R SALLIER	17 R THIERS
13 R ROUX ALPHERAN	22 R ROUX ALPHERAN	24 R SAINT-JOSEPH	20 R SALLIER	19 R THIERS
15 R ROUX ALPHERAN	24 BIS R ROUX ALPHERAN	26 R SAINT-JOSEPH	22 R SALLIER	21 R THIERS
17 R ROUX ALPHERAN	24 R ROUX ALPHERAN	28 R SAINT-JOSEPH	34 BIS R SALLIER	23 R THIERS
19 R ROUX ALPHERAN	26 R ROUX ALPHERAN	30 R SAINT-JOSEPH	36 R SALLIER	23 BIS R THIERS
21 R ROUX ALPHERAN	28 BIS R ROUX ALPHERAN	2 R SAINT-JOSEPH	5 R SUFFREN	25 R THIERS
23 R ROUX ALPHERAN	28 R ROUX ALPHERAN	4 R SAINT-JOSEPH	7 R SUFFREN	27 R THIERS
25 R ROUX ALPHERAN	30 R ROUX ALPHERAN	8 R SAINT-JOSEPH	8 R SUFFREN	2 R THIERS
27 R ROUX ALPHERAN	32 R ROUX ALPHERAN	10 R SAINT-JOSEPH	9 R SUFFREN	4 R THIERS
29 R ROUX ALPHERAN	34 R ROUX ALPHERAN	12 R SAINT-JOSEPH	10 R SUFFREN	6 R THIERS
31 R ROUX ALPHERAN	36 R ROUX ALPHERAN	14 R SAINT-JOSEPH	11 R SUFFREN	8 R THIERS
33 R ROUX ALPHERAN	38 R ROUX ALPHERAN	16 R SAINT-JOSEPH	12 BIS R SUFFREN	10 R THIERS
35 R ROUX ALPHERAN	40 R ROUX ALPHERAN	18 R SAINT-JOSEPH	12 R SUFFREN	12 R THIERS
37 R ROUX ALPHERAN	42 R ROUX ALPHERAN	20 R SAINT-JOSEPH	14 R SUFFREN	16 R THIERS
39 R ROUX ALPHERAN	44 R ROUX ALPHERAN	22 R SAINT-JOSEPH	15 R SUFFREN	18 R THIERS
41 R ROUX ALPHERAN	46 R ROUX ALPHERAN	1 R SALLIER	2 BIS R SUFFREN	20 R THIERS
43 R ROUX ALPHERAN	48 R ROUX ALPHERAN	3 R SALLIER	2 R SUFFREN	22 R THIERS
45 BIS R ROUX ALPHERAN	49 R ROUX ALPHERAN	24 R SALLIER	4 R SUFFREN	24 R THIERS
45 R ROUX ALPHERAN	50 R ROUX ALPHERAN	26 TER R SALLIER	17 R SUFFREN	6 R TOURNEFORT
47 R ROUX ALPHERAN	51 R ROUX ALPHERAN	26 BIS R SALLIER	19 R SUFFREN	2 R TOURNEFORT
56 R ROUX ALPHERAN	52 R ROUX ALPHERAN	26 R SALLIER	23 BIS R SUFFREN	4 R TOURNEFORT
58 R ROUX ALPHERAN	54 R ROUX ALPHERAN	28 BIS R SALLIER	23 R SUFFREN	1 R VAN LOO
60 R ROUX ALPHERAN	4 R SAINT-HENRI	28 A R SALLIER	25 BIS R SUFFREN	3 R VAN LOO
62 R ROUX ALPHERAN	6 R SAINT-HENRI	28 R SALLIER	25 R SUFFREN	5 R VAN LOO
62 B R ROUX ALPHERAN	8 R SAINT-HENRI	30 R SALLIER	27 A R SUFFREN	7 R VAN LOO
9001 R ROUX ALPHERAN	10 R SAINT-HENRI	32 R SALLIER	27 R SUFFREN	9 R VAN LOO
2 R ROUX ALPHERAN	12 R SAINT-HENRI	34 R SALLIER	29 B R SUFFREN	11 R VAN LOO

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

13 R VAN LOO	34 R VAUVENARGUES	3 R VENDOME	20 R VENEL	23 R VICTOR LEYDET
15 R VAN LOO	34 B R VAUVENARGUES	5 R VENDOME	24 B R VENEL	25 R VICTOR LEYDET
17 R VAN LOO	36 R VAUVENARGUES	7 R VENDOME	24 BIS R VENEL	27 R VICTOR LEYDET
19 R VAN LOO	38 R VAUVENARGUES	13 R VENDOME	24 R VENEL	42 R VICTOR LEYDET
21 R VAN LOO	40 R VAUVENARGUES	13 BIS R VENDOME	28 R VENEL	9001 R VICTOR LEYDET
23 R VAN LOO	2 R VAUVENARGUES	15 R VENDOME	30 R VENEL	2 R VILLARS
25 R VAN LOO	3 R VAUVENARGUES	15 BIS R VENDOME	32 R VENEL	3 R VILLARS
27 R VAN LOO	7 R VAUVENARGUES	17 R VENDOME	9311 R VENEL	4 R VILLARS
29 R VAN LOO	17 R VAUVENARGUES	1 BIS R VENEL	4 R VICTOR LEYDET	6 R VILLARS
31 R VAN LOO	52 R VAUVENARGUES	1 R VENEL	6 R VICTOR LEYDET	6 B R VILLARS
2 R VAN LOO	54 R VAUVENARGUES	3 R VENEL	8 R VICTOR LEYDET	5 R VILLARS
4 R VAN LOO	56 R VAUVENARGUES	5 R VENEL	10 R VICTOR LEYDET	7 R VILLARS
6 R VAN LOO	66 R VAUVENARGUES	6 R VENEL	12 R VICTOR LEYDET	10 R VILLARS
8 R VAN LOO	70 R VAUVENARGUES	7 R VENEL	14 R VICTOR LEYDET	1 RES CLAIR SOLEIL
10 R VAN LOO	9001 R VAUVENARGUES	8 R VENEL	16 R VICTOR LEYDET	3 RES CLAIR SOLEIL
12 R VAN LOO	2 BIS R VENDOME	9 R VENEL	18 R VICTOR LEYDET	5 RES CLAIR SOLEIL
14 R VAN LOO	2 R VENDOME	10 R VENEL	20 R VICTOR LEYDET	6 RES CLAIR SOLEIL
16 R VAN LOO	4 R VENDOME	13 R VENEL	22 R VICTOR LEYDET	7 RES CLAIR SOLEIL
18 R VAN LOO	6 R VENDOME	15 R VENEL	24 R VICTOR LEYDET	8 RES CLAIR SOLEIL
20 R VAN LOO	8 R VENDOME	17 R VENEL	26 R VICTOR LEYDET	9 RES CLAIR SOLEIL
1 R VAUVENARGUES	10 R VENDOME	22 R VENEL	28 R VICTOR LEYDET	10 RES CLAIR SOLEIL
4 R VAUVENARGUES	12 BIS R VENDOME	23 R VENEL	30 R VICTOR LEYDET	11 RES CLAIR SOLEIL
6 R VAUVENARGUES	12 R VENDOME	25 R VENEL	32 R VICTOR LEYDET	12 RES CLAIR SOLEIL
8 R VAUVENARGUES	14 R VENDOME	26 R VENEL	34 R VICTOR LEYDET	13 RES CLAIR SOLEIL
10 R VAUVENARGUES	16 R VENDOME	27 R VENEL	36 R VICTOR LEYDET	14 RES CLAIR SOLEIL
12 R VAUVENARGUES	18 R VENDOME	29 R VENEL	38 R VICTOR LEYDET	15 RES CLAIR SOLEIL
14 R VAUVENARGUES	20 R VENDOME	31 R VENEL	40 BIS R VICTOR LEYDET	16 RES CLAIR SOLEIL
16 R VAUVENARGUES	22 R VENDOME	34 R VENEL	40 R VICTOR LEYDET	17 RES CLAIR SOLEIL
18 R VAUVENARGUES	24 R VENDOME	36 R VENEL	1 R VICTOR LEYDET	18 RES CLAIR SOLEIL
20 R VAUVENARGUES	26 R VENDOME	40 R VENEL	3 R VICTOR LEYDET	19 RES CLAIR SOLEIL
22 R VAUVENARGUES	28 R VENDOME	2 R VENEL	5 R VICTOR LEYDET	20 RES CLAIR SOLEIL
24 R VAUVENARGUES	30 R VENDOME	4 R VENEL	7 R VICTOR LEYDET	21 RES CLAIR SOLEIL
26 R VAUVENARGUES	32 R VENDOME	12 R VENEL	9 R VICTOR LEYDET	22 RES CLAIR SOLEIL
28 R VAUVENARGUES	34 R VENDOME	14 R VENEL	11 R VICTOR LEYDET	23 RES CLAIR SOLEIL
30 R VAUVENARGUES	1 BIS R VENDOME	16 R VENEL	13 R VICTOR LEYDET	24 RES CLAIR SOLEIL
32 R VAUVENARGUES	1 R VENDOME	18 R VENEL	17 R VICTOR LEYDET	25 RES CLAIR SOLEIL

PERIMETRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITE - ADRESSES

26 RES CLAIR SOLEIL	167 RES CLAIR SOLEIL	18 TRA BRESSIER
27 RES CLAIR SOLEIL	168 RES CLAIR SOLEIL	1 TRA BRESSIER
28 RES CLAIR SOLEIL	169 RES CLAIR SOLEIL	3 TRA BRESSIER
29 RES CLAIR SOLEIL	170 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA DU CIRQUE
30 RES CLAIR SOLEIL	171 RES CLAIR SOLEIL	4 TRA DU CIRQUE
31 RES CLAIR SOLEIL	172 RES CLAIR SOLEIL	4 TRA DU CIRQUE
32 RES CLAIR SOLEIL	173 RES CLAIR SOLEIL	4 BIS TRA DU CIRQUE
33 RES CLAIR SOLEIL	174 RES CLAIR SOLEIL	4 TRA DU CIRQUE
34 RES CLAIR SOLEIL	175 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA NOTRE-DAME
35 RES CLAIR SOLEIL	176 RES CLAIR SOLEIL	6 TRA PAUL BELTCAGUY
36 RES CLAIR SOLEIL	177 RES CLAIR SOLEIL	2 BIS TRA PAUL BELTCAGUY
37 RES CLAIR SOLEIL	188 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA PAUL BELTCAGUY
38 RES CLAIR SOLEIL	189 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA PAUL BELTCAGUY
39 RES CLAIR SOLEIL	190 RES CLAIR SOLEIL	2 BIS TRA PAUL BELTCAGUY
40 RES CLAIR SOLEIL	191 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA PAUL BELTCAGUY
41 RES CLAIR SOLEIL	192 RES CLAIR SOLEIL	4 TRA PAUL BELTCAGUY
42 RES CLAIR SOLEIL	193 RES CLAIR SOLEIL	7 TRA PAUL BELTCAGUY
43 RES CLAIR SOLEIL	194 RES CLAIR SOLEIL	2 TRA SILVACANNE
44 RES CLAIR SOLEIL	195 RES CLAIR SOLEIL	1 B TRA SILVACANNE
45 RES CLAIR SOLEIL	196 RES CLAIR SOLEIL	1 TRA SILVACANNE
68 RES CLAIR SOLEIL	197 RES CLAIR SOLEIL	
69 RES CLAIR SOLEIL	198 RES CLAIR SOLEIL	
70 RES CLAIR SOLEIL	199 RES CLAIR SOLEIL	
71 RES CLAIR SOLEIL	200 RES CLAIR SOLEIL	
72 RES CLAIR SOLEIL	201 RES CLAIR SOLEIL	
73 RES CLAIR SOLEIL	9001 RES CLAIR SOLEIL	
74 RES CLAIR SOLEIL	2 RES CLAIR SOLEIL	
75 RES CLAIR SOLEIL	9001 RES FONTAINES	
76 RES CLAIR SOLEIL	9001 RES FONTAINES I	
77 RES CLAIR SOLEIL	17 RES LES THERMES	
78 RES CLAIR SOLEIL	19 RES LES THERMES	
79 RES CLAIR SOLEIL	15 RESIDENCE LES THERMES	
80 RES CLAIR SOLEIL	45 SQUARE COLONEL ANTOINE MATTEI	
81 RES CLAIR SOLEIL	1 TRA BEAUFORT	
165 RES CLAIR SOLEIL	22 TRA BEAUFORT	
166 RES CLAIR SOLEIL	16 TRA BRESSIER	

Le Président,

Madame Sophie JOISSAINS
Maire de la commune d'AIX EN PROVENCE
Hôtel de Ville
13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Marseille, le 16 Juin 2023

Objet : Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat – Commune de Aix-en-Provence

Notre réf. : Pôle Développement Economique – Service Appui aux Territoires - JCV/CV/MG 2023 -C103
Suivi : Marine PIZETTE – m.pizette@cmar-paca.fr - 04 92 53 05 36

Madame La Maire,

Le décret n°2007-1827 du 26 décembre 2007 a donné la possibilité aux communes **de préempter les fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux** dans l'objectif de **maintenir la diversité du tissu d'entreprises de proximité**.

Par courrier en date du 17 Mai 2023, vous nous avez soumis votre projet de délibération ainsi que le rapport d'analyse pour l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur la commune d'Aix-en-Provence.

Le rapport contient une analyse de l'appareil artisanal et commercial, le projet de délibération, la cartographie des périmètres et la liste des parcelles concernées par la mise en place du droit de préemption des fonds artisanaux, de commerce, et baux commerciaux. Ce document permet de mettre en exergue les forces, faiblesses et enjeux du centre-ville de la commune concernant la dynamique artisanale et commerciale.

Après analyse des documents transmis, la CMA PACA formule les compléments et recommandations suivantes :

Concernant le périmètre de sauvegarde proposé, la CMA souscrit à votre proposition qui concentre les efforts de la collectivité sur le cœur de ville intégrant les deux côtés des boulevards de ceinture. Le périmètre comprend également le secteur Faubourg qui fait actuellement l'objet d'un programme de réaménagement ambitieux (piétonisation et requalification de certaines rues) qui dessinera à terme un quartier apaisé dont les mutations commerciales sont donc à surveiller et à anticiper afin que l'offre à terme corresponde aux attentes des consommateurs et habitants.


Au 1er janvier 2023, la CMA PACA **recense près de 740 artisans en activité au sein de ce périmètre dont 544 (soit 75%) relèvent d'un des secteurs de l'artisanat de proximité** alimentaire (19%), artisanat créatif (20%) ou service de proximité (34%). (chiffres clés complémentaires en annexe du courrier).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHAMBRE DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

5 boulevard Pébre - CS 40011 - 13295 Marseille Cedex 8 • 04 91 32 24 24 • contact13@cmar-paca.fr

 www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.

4

Concernant le constat dressé par la ville sur les menaces et enjeux observés sur l'équilibre commercial et artisanal, la CMA confirme et complète les tendances observées :

- **La spéculation sur l'immobilier d'activité sur Aix-en-Provence génère une éviction progressive des activités artisanales** accompagnée d'une tendance à la standardisation du centre-ville par l'implantation d'enseignes nationales possédant des capacités financières bien supérieures aux activités indépendantes
- Dans un contexte de contraction du budget des ménages, **l'offre de "destination" à vocation touristique** (surreprésentation des CHR) **et haut de gamme domine** au détriment de certaines catégories de consommateurs (jeunes et étudiants, familles modestes). Une menace existe notamment sur le maintien d'activités de services à la population
- **Les charges fixes liées au prix des loyers fragilisent la pérennité de nouveaux concepts** portés par de jeunes entrepreneurs (moins de 3 ans) et tend à augmenter le taux de rotation des commerces avec 39% de changements observés entre 2018 et 2023
- **L'accessibilité du centre-ville semi-piétonnisé reste une contrainte forte** à laquelle certaines d'activités comme le BTP ou les interventions d'urgences répondent soit par une augmentation du coût de leurs interventions soit par un évitement des opportunités de prestations sur ce secteur.

Concernant la stratégie à impulser sur ce périmètre de sauvegarde, la CMA préconise de :


- **Faciliter l'implantation et le maintien d'activités originales et répondant aux besoins locaux en proposant des espaces "tremplins"**. Le principal frein à l'implantation sur le centre-ville d'Aix sont les charges locatives mettant parfois en péril la pérennité des entreprises artisanales. Une attention particulière doit être portée aux jeunes entrepreneurs afin de sécuriser leur démarrage et leur permettre de tester leur modèle économique. A ce titre, nos services sont en mesure de détecter, en amont de leur implantation, des créateurs souhaitant développer des projets innovants, originaux et de qualité complétant l'offre existante. Des locaux pourraient être ciblés sur des linéaires moins attractifs pour en faire des espaces "tremplins" à loyer modéré et aux conditions de bail souple (type baux précaires). La tendance à l'achat de seconde main et à la réparation à laquelle l'artisanat contribue (réseau des réparateurs) pourrait être soutenue par ce type de dispositif.
- **Renforcer la valorisation des métiers d'art et de l'artisanat créatif en cœur de ville par un parcours matérialisé dans l'espace public et développer l'expérience client** en engageant des actions croisées tourisme/culture/artisanat. Cette promotion viendra soutenir l'installation d'artisans « pépites » en proposant aux visiteurs comme aux habitants la possibilité de découvrir leur cœur de ville sous un angle nouveau
- **Etre attentif au développement du quick Commerce** (dark Stores et dark Kitchen). Ce type de commerce est en plein développement et font partie des enjeux relevés par le diagnostic. Ces enseignes sont considérées officiellement, depuis la publication d'un décret en mars 2023, comme faisant partie de la destination « autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire » pour les dark kitchen. Les communes peuvent ainsi réguler leur implantation notamment via les PLUi. Nous appelons néanmoins à de la prudence dans la mise en œuvre de ces réglementations.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHAMBRE DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

5 boulevard Pébre - CS 40011 - 13295 Marseille Cedex 8 • 04 91 32 24 24 • contact13@cmar-paca.fr

 www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.



Dans le cas des dark kitchens, des artisans traiteurs locaux sont directement concernés et l'atelier de production sans espace de vente directe peut répondre à leurs besoins de locaux pour la transformation alimentaire sur des locaux à loyers modérés. Sur ce point la CMA peut apporter son expertise afin d'accompagner les mutations du secteur alimentaire (innovation dans les produits et modes de commercialisation...) dans une optique d'intégration harmonieuse dans l'espace urbain.

- **Accompagner l'adaptation de nouvelles pratiques de logistique du dernier km pour un centre-ville actif mais apaisé.** L'absence d'espace de logistique de proximité en entrée de ville ne permet pas, à ce jour, d'alternative, aux artisans qui le souhaitent, d'organiser leurs approvisionnement chantier et livraisons clients en privilégiant une logistique décarbonée. Dans un contexte de réflexion sur l'extension de la ZFE de Marseille et la nécessaire prise en compte des pollutions atmosphériques, la collectivité doit accompagner les changements de pratiques en stimulant ou en soutenant des solutions facilitatrices pour les professionnels (casiers connectés, espaces de stockages mutualisés, livraisons en mode actif) mais aussi conserver des places dédiées aux professionnels pour la charge/décharge des véhicules ainsi qu'une politique tarifaire de stationnement pour les pros.

La mise en place du périmètre de sauvegarde viendra compléter la palette d'outils à la disposition de la collectivité. **Sa mise en œuvre pourra être appréhendée en complémentarité avec les actions que la CMA PACA mène déjà en matière :**

- D'anticipation de la vacance commerciale par un accompagnement des transmissions-reprises d'entreprises pour assurer la pérennité des services de proximité (210 entreprises artisanales situées sur les périmètres proposés ont un gérant âgé de 55 ans ou plus)
- De soutien à l'implantation des porteurs de projets, notamment en cas de préemption. La décision de préemption de la ville devra se faire avec la plus grande réactivité afin de ne pas mettre en péril d'éventuelles transactions entre cédants et repreneurs
- D'appui en ingénierie à l'élaboration de la stratégie d'intervention en matière de redynamisation des centres-villes.

Enfin, la CMA recommande également de mettre en place d'autres outils qui permettront, sur un temps long, le maintien de la diversité commerciale et artisanale dans le centre-ville :


- L'élaboration **d'un plan de merchandising, à laquelle la CMA pourra contribuer**, en concertation avec les acteurs économiques et les professionnels de l'immobilier afin de consolider les vocations par une stratégie partagée. Sur ce point, il sera nécessaire de faire œuvre de pédagogie auprès des professionnels pour désamorcer les éventuelles réticences observées sur le droit de propriété.
- La constitution d'une synergie d'acteurs pour accompagner les projets d'implantation en cohérence avec la stratégie souhaitée. **La CMA préconise d'étudier l'opportunité de créer un office du commerce, de l'artisanat et du tourisme** qui facilitera la coordination de tous les acteurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHAMBRE DE NIVEAU DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

5 boulevard Pèreire - CS 40011 - 13295 Marseille Cedex 8 - 04 91 32 24 24 - contact13@cmar-paca.fr

 www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.



- **La mise en place de linéaires à protection simple et renforcée très ciblés** pour ne pas figer la destination des locaux d'activités en lien avec une éventuelle révision du PLUI en cours d'examen par les PPA.

La Chambre de métiers et de l'artisanat, associée à la concertation menée par la ville en amont de cette saisine, soutient la démarche volontariste engagée par la ville d'Aix pour se doter d'outils de veille sur les transactions mais aussi d'intervention en matière de préemption des fonds et des baux et de pilotage à long terme pour maîtriser l'équilibre de l'offre. La CMA PACA émet donc **un avis favorable à votre projet de délibération.**

Le service **Appui aux territoires de la CMA PACA** reste à votre disposition pour mobiliser son expertise sur la dynamique des cœurs de ville afin d'engager à vos côtés une stratégie globale d'accueil et de maintien de l'artisanat en s'appuyant sur l'ensemble des outils d'urbanisme offert par la loi. N'hésitez pas à contacter **Marine PIZETTE**, chargée d'urbanisme et développement territorial (m.pizette@cmar-paca.fr / 04 92 53 05 36) pour le suivi de vos projets.

Nous vous remercions par avance de nous **transmettre la délibération définitive du conseil municipal.**

Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Yannick Mazette
Président



N° 2084

Marseille, le 29 JUN 2023

Le Président

Madame Sophie JOISSAINS
Maire d'Aix-en-Provence
Place de l'Hôtel de Ville
CS30715
13616 Aix-en-Provence Cedex 1

Madame la Maire, *ma chère Sophie,*

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Aix-Marseille-Provence sur l'instauration du droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m² sur le centre-ville d'Aix-en-Provence.

Sensible à l'attractivité des centres-villes, nous soutenons votre projet de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, à l'intérieur duquel vous bénéficierez d'une priorité sur l'acquisition de certains biens. En conséquence, la CCIAMP donne un avis favorable à votre projet.

Nous partageons vos principales motivations sur ce projet : maintenir et renforcer l'offre commerciale de proximité pour répondre aux besoins courants de la population, préserver la diversité commerciale et veiller à l'équilibre commercial en évitant la dominance de certaines familles d'activités.

Instaurer le droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m² vous permettra aussi de bénéficier d'un outil d'observation pour suivre les transactions dans le périmètre du centre-ville.

Pour faciliter la mise en place de cet outil, nous vous préconisons d'informer les professionnels de l'immobilier (notaires, agences immobilières...) et les commerçants et artisans installés dans le périmètre une fois la délibération votée par le Conseil Municipal.

Au-delà de cet avis, sachez que la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions sur l'implantation de nouvelles activités commerciales complémentaires à celles existantes, mais également conseiller les créateurs dans leurs premières années d'installation et soutenir la construction d'une stratégie de développement et de dynamisation de l'appareil commercial communal.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Bien à toi


Jean-Luc Chauvin